This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,003,708

MID FOREIGN
H. BOOKSELLER

840.5
B47

DE LA

SYNTAXE FRANÇAISE

ENTRE

PALSGRAVE ET VAUGELAS

NON·UNI US·LIBRI

15670

DE LA

SYNTAXE FRANÇAISE

ENTRE

PALSGRAVE ET VAUGELAS

PAR

ANTOINE BENOIST,

PROFESSEUR DE SECONDE AU LYCÉE DE GRENOBLE,
ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE, AGRÉGÉ DE GRAMMAIRE ET DES LETTRES

PARIS
E. THORIN, ÉDITEUR
Librairie du Collége de France et de l'Ecole normale supérieure,
des Écoles françaises d'Athènes et de Rome
7, RUE DE MÉDICIS, 7

1877

A MON MAITRE

MONSIEUR CHARLES THUROT

MEMBRE DE L'INSTITUT

MAITRE DE CONFÉRENCES A L'ÉCOLE NORMALE

HOMMAGE

DE RECONNAISSANCE ET D'AFFECTION

DE LA

SYNTAXE FRANÇAISE

ENTRE

PALSGRAVE ET VAUGELAS

PRÉAMBULE

L'objet de ce travail est d'étudier les transformations qu'a subies la syntaxe française entre le XVIe et le XVIIe siècle. Nous ne nous occuperons en aucune façon de la question du vocabulaire, qui n'est pas moins intéressante, mais qui demanderait une étude à part. Il s'agit seulement pour nous d'analyser les différences qu'il peut y avoir, au point de vue de la syntaxe, entre une phrase d'Amyot ou de Montaigne, et une phrase de Pascal ou de Bossuet. Il est bien difficile d'enfermer une étude de ce genre entre des dates précises : les changements que subit une langue ne sont point l'œuvre d'un jour ou d'une année; c'est peu à peu, et par un mouvement insensible, que les

constructions font place à d'autres constructions, que certaines phrases vieillissent et que d'autres tournures leur succèdent et se développent. Tout cela est lent, et l'arbre conserve longtemps des feuilles jaunies à côté de ses feuilles jeunes et vertes. Aussi les limites que nous indiquerons ont-elles un caractère purement approximatif. Nous nous contenterons, pour fixer les idées, de donner comme première date l'année 1530, où parut la *Grammaire* de Palsgrave, et comme date extrême l'année 1647, où sont publiées les *Remarques* de Vaugelas. Entre ces deux dates s'ouvre un champ bien vaste. Sans exclure aucun des grands écrivains de cette période, nous nous attacherons surtout à ceux qui étaient considérés au XVIIe siècle comme faisant autorité en matière de langue, particulièrement à Amyot. Nous rappellerons, non sans quelques restrictions, la phrase de Labruyère : « On lit Amyot et Coëffeteau; lequel lit-on de leurs contemporains? » Nous accorderons aux poëtes une moins large place : car si leur étude est essentielle pour bien connaître le vocabulaire de l'époque, elle est beaucoup moins probante en ce qui touche la syntaxe, puisqu'on peut toujours les soupçonner d'avoir altéré leurs constructions et modifié leurs phrases suivant les besoins du rhythme.

Bien que l'étude de la langue doive se faire directement et d'après les écrivains eux-mêmes, il ne sera pas inutile cependant d'interroger les grammairiens du temps. Témoins souvent inconscients de l'évolution du langage, s'ils ne possèdent ni la perspicacité qui en devine les lois, ni la méthode sûre qui permet de les tracer, ils ont du moins l'avantage d'avoir vécu dans

le milieu où se sont formés les écrivains que nous étudions, et leurs erreurs mêmes sont instructives pour nous, puisqu'elles nous renseignent sur l'état de la science grammaticale au XVIe siècle.

Dans la première partie de ce travail, nous analyserons, au point de vue de la syntaxe française, les principaux grammairiens qui ont écrit depuis 1530 jusqu'à 1580. C'est en 1530 que Palsgrave fait paraître en anglais son *Éclaircissement de la langue française,* c'est-à-dire la première grammaire française qui ait quelque valeur. Peu après, en 1531, Jacques Dubois publie, sous le pseudonyme transparent de Sylvius, une *Introduction à la langue française* (*In gallicam linguam isagoge*), écrite en latin suivant la mode du temps. Dix-neuf ans plus tard, en 1550, Louis Meigret fait paraître son *Traité de grammaire française.* C'est le premier livre de ce genre écrit en français. Le livre de Jean Pilot, intitulé *Gallicæ linguæ institutio,* est de la même année. Six ans plus tard, Robert Estienne publie son *Traité de grammaire française,* qui n'est qu'une imitation assez faible de Dubois et de Meigret. L'*Institutio gallicæ linguæ,* de Jean Garnier, paraît en 1558. La *Grammaire française* de Pierre de la Ramée, plus connu sous le nom de Ramus, est de 1571.

Henri Estienne (1528-1598) n'a point écrit de grammaire à proprement parler, mais dans plusieurs de ses ouvrages, notamment dans son *Traité de la conformité du langage français avec le grec,* et dans ses *Hypomneses de gallica lingua,* il a trouvé en passant des vues ingénieuses et frappantes, ou développé avec talent des idées entrevues par d'autres.

L'étude de la syntaxe, dans les livres que nous venons d'énumérer, formera la première partie de cette thèse. Nous réserverons pour la fin, et comme couronnement de l'étude des textes, les précieuses *Remarques* de Vaugelas, qui par leur date se placent entre l'ancienne langue et la langue nouvelle, et qui nous serviront tout à la fois de résumé et de conclusion pour notre travail.

I

ÉTUDE DE LA SYNTAXE FRANÇAISE DANS LES PRINCIPAUX GRAMMAIRIENS DU XVIe SIÈCLE

PARTIES DU DISCOURS.

La théorie des parties du discours avait été fixée dans ses traits principaux par les grammairiens de l'antiquité. Ils en reconnaissaient huit sur les dix qui sont généralement admises aujourd'hui. Les Grecs et les Romains ne séparaient pas l'adjectif du nom; les Romains n'avaient pas d'article, et les Grecs confondaient l'interjection avec l'adverbe[1]. La distinction des noms en substantifs et adjectifs, que les grammairiens anciens semblent avoir entrevue, ne fut nettement établie qu'au XIIe siècle, au temps d'Abélard[2]. Elle s'efface de nouveau chez les grammairiens du XVIe siècle, qui rompent avec les traditions du moyen

[1] V. Egger, *Notions élémentaires de grammaire comparée* (Paris, Durand, 1875), p. 47.

[2] V. Thurot, *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXII (Paris, 1868), p. 165, 170, 499.

âge pour essayer de renouer celles de l'antiquité. C'est ainsi que Palsgrave, et après lui Meigret et Robert Estienne, reconnaissent neuf parties du discours, les mêmes que nous admettons aujourd'hui, sauf l'adjectif qu'ils confondent avec le substantif. D'autres, comme Jean Pilot et Jean Garnier, ne comptent que huit parties d'oraison : tous deux rangent dans une même catégorie le nom substantif et le nom adjectif; ils diffèrent en ce que Jean Garnier n'admet pas l'article parmi les parties du discours, tandis que Jean Pilot n'y admet pas l'interjection, qu'il considère, avec les Grecs, comme une espèce d'adverbe.

Ainsi que Jean Garnier, Jacques Dubois ne reconnaît ni l'article ni l'adjectif comme des parties du discours distinctes. Le pronom même, que dans un passage il reconnaît comme une partie de l'oraison, il le confond dans un autre avec le nom ; il appelle le pronom relatif *qui* un *nom indéfini*.

Quant à Ramus, il ne prend pas la peine de nous dire combien il admet de parties du discours. On ne peut que conjecturer, en lisant son ouvrage, quelles sont ses idées à ce sujet. Il est permis de croire que pour lui le nom et l'adjectif ne forment qu'une même partie du discours, et il nous dit en termes exprès que le pronom n'est qu'une espèce de nom. Il est probable qu'il y adjoint l'article, bien qu'il ne se soit pas expliqué à cet égard. Il se contente de donner une division des mots en variables et invariables.

NOM — SUBSTANTIF — ADJECTIF.

La théorie du nom vient après celle des parties du

discours. Nous avons déjà remarqué que la plupart des grammairiens du XVIe siècle ne voient pas de différence essentielle entre le nom substantif et le nom adjectif. Suivant Palsgrave, les *accidents* du nom sont au nombre de six : *le genre, le nombre, la personne, la dérivation, la composition, la déclinaison.* On voit que cette division comprend des éléments de nature différente. On peut s'étonner de trouver ce que Palsgrave appelle la *composition* des noms, rangé sous le même chef que le *genre* ou le *nombre.* Il est aussi difficile de comprendre pourquoi l'auteur fait de la personne un accident ou attribut du nom. La manière dont il divise les noms n'est pas beaucoup plus rationnelle : après la division des substantifs en masculins et féminins, il en donne deux autres qui ne sont pas du même ordre, et qui n'ont qu'un intérêt secondaire ; telle est la division en *mots primitifs et dérivés* (une pomme, — un pommier), et en *mots simples et composés* (père, — beau-père).

De même, dans ses remarques sur ce qu'il appelle le *nom adjectif,* il met sur la même ligne les observations relatives à la dérivation des adjectifs, et celles qui concernent les degrés de comparaison ou la construction.

L'absence d'ordre et de méthode est plus sensible encore dans Jacques Dubois. Il comprend, sous la dénomination d'accidents du nom, des choses essentiellement différentes : c'est, d'une part, la *qualité* (noms propres — noms communs); d'autre part, ce qu'il nomme la *figure*, c'est-à-dire la forme simple (ami) ou composée (ennemi). C'est par des confusions de ce genre qu'il arrive à diviser le nom en treize espèces :

1°	Nom de race.	Exemple : Parisien.
2°	indéfini.	Qui.
3°	collectif.	Peuple.
4°	partitif.	Autre.
5°	compréhensif.	Vigne.
6°	factice.	Bonbon.
7°	numéral.	Un. — Premier.
8°	relatif.	Père.
9°	quasi-relatif.	Mort. — Vie.
10°	diminutif.	Coultel.
11°	possessif.	Platonique.
12°	dénominatif.	Coutelier.
13°	verbal.	Docteur.

Les défauts de cette division sont visibles. D'une part, les diverses parties rentrent les unes dans les autres; d'autre part, l'auteur, au lieu de s'attacher à une idée unique, se place tour à tour à plusieurs points de vue différents, sans se demander si le terme qui suit a un rapport quelconque avec celui qui précède. Les grammairiens de la Renaissance sont plus d'une fois tombés dans ce défaut, et les divisions du nom en neuf ou en vingt-cinq espèces, telles que nous les trouvons dans les grammaires de Théodore Gaza et de Nicolas Perotti, donnent trop aisément prise à la critique. Mais nulle part l'abus d'une fausse subtilité ne se fait mieux sentir que dans l'exemple de Dubois que nous venons de citer.

Louis Meigret n'est point tombé dans cet excès ridicule, mais sa classification porte aussi la marque du temps; elle semble plutôt faite au point de vue philosophique qu'au point de vue grammatical. Telle est, par exemple, la division des noms en *corporels* et *incorporels*.

Combien y a-t-il de genres en français, ou en d'au-

tres termes, le français a-t-il un genre neutre? On comprend que les esprits fussent divisés sur cette question dans un temps où on n'envisageait guère la grammaire française qu'au travers de la grammaire latine. Palsgrave, Meigret, Pilot, Ramus, s'accordent à reconnaître que le français n'a que deux genres, le masculin et le féminin.

Henri Estienne, au contraire, désireux de trouver des ressemblances entre notre langue et la langue grecque, regarde comme une chose démontrée que l'adjectif français a le genre neutre. Il rapproche avec raison la locution πονηρὸν ἀποπνεῖν de la locution française : *sentir mauvais,* mais il a tort de croire que *mauvais* est du genre neutre, et non du genre masculin. C'est ainsi qu'il considère les expressions françaises : *un différent* — *par conséquent,* comme des adjectifs devenus substantifs, et qu'il les assimile aux neutres grecs : τὸ φρόνιμον pour ἡ φρόνησις — τὸ συνετόν pour ἡ σύνεσις. En raisonnant par analogie, il voit un neutre dans des phrases comme celles-ci : *Ce qu'il aime* est bien aimé. — On tua *tout ce qu'on rencontra* armé. C'est, dit-il, un neutre qui a le sens du masculin, et qui équivaut à : *Ceux qu'*il aime. — *Ceux qu'*on rencontra; de même qu'on trouve dans Thucydide : τὸ θεραπεῦον pour τοὺς θεραπεύοντας — τὸ μὴ ὑπεῖκον pour τοὺς μὴ ὑπείκοντας.

Palsgrave nous apprend que le genre de certains noms n'était pas encore bien fixé, par exemple celui de ces deux substantifs : *affaire* et *val :*

Condigne assez selon *le triste affaire.*
(Jean Lemaire.)

Mais Dieu juste et bonnaire
A bien pourvu *à ma très-chaste affaire.*
(Levesque d'Anguillesme.)

Après passai une poterne
Où je trouvai *un triste val.*
(Alain Chartier.)

Il prit et conquesta la cité d'Ivoyre *en la val* d'Aoste.
(Jean Lemaire.)

Une autre question partageait les grammairiens du XVIe siècle; c'est celle de savoir si les substantifs français se déclinent ou non. Il ne faudrait pas voir là un souvenir du vieux langage; il y avait longtemps que la distinction du cas sujet et du cas régime était oubliée, même des grammairiens. Ils ne recherchaient point les origines françaises de notre langue; ils la formaient, sans même en avoir conscience, sur le modèle du latin, que, depuis leur enfance, ils avaient toujours présent à la pensée. Quelques esprits plus fermes résistent à l'entraînement général. Il n'y a pas de déclinaison en français, dit Meigret, « parce que les noms français ne changent point leur fin ». C'est aussi l'avis de Ramus, et même de Palsgrave, quoique celui-ci prétende trouver je ne sais quelle trace de déclinaison dans la présence de l'article.

Mais la plupart des grammairiens reconnaissent l'existence des cas. Il est vrai que Dubois, après l'avoir admise d'abord, nous dit ensuite que la déclinaison se fait au moyen des articles et des prépositions. Autant aurait valu ne pas parler de déclinaison. Jean Pilot attribue aux substantifs six cas, qui se distinguent les uns des autres par l'article qui les accompagne. La théorie de Garnier est la même; seu-

lement il remarque que ces six cas peuvent se réduire à trois, puisque l'accusatif est toujours semblable au nominatif, le génitif à l'ablatif, et que pour former le vocatif il suffit d'ajouter devant le nom l'adverbe ô.

Robert Estienne va plus loin : il n'admet que deux cas, un pour le singulier, un pour le pluriel ; c'est-à-dire qu'il donne le nom de cas à ce qui est simplement la marque du nombre. Avec un peu plus de logique, il aurait, comme Meigret, son maître et son modèle, banni la déclinaison de la langue française.

On n'était pas d'accord sur les genres ni sur les cas. On ne l'était pas davantage sur la classification de certains mots. Qu'est-ce, par exemple, que les noms de nombre? Palsgrave fait des noms de nombre cardinaux une classe de pronoms ; il les appelle *pronoms numéraux*. Dubois, Meigret, Garnier les rangent parmi les noms communs. Suivant Ramus, ils sont tantôt substantifs, tantôt adjectifs. Ils sont substantifs lorsqu'ils sont précédés d'un autre nom de nombre : *six vingts*. Employés seuls, ce sont des adjectifs.

L'emploi substantif de l'infinitif accompagné de l'article ou du pronom a été noté par les grammairiens les plus sérieux du XVIe siècle. Palsgrave le compare à l'emploi du participe présent anglais dans certains tours de phrase : « He troubled me with *his speaking* too high », se traduit bien, dit-il, par : « Il m'a troublé *de son* trop haut *parler* ». Meigret et Ramus ont aussi remarqué cet emploi de l'infinitif : *le boire, le manger, — ton savoir, ton vouloir*. Jean Pilot note ces expressions comme élégantes. C'est, à ses yeux, une imitation de la langue grecque, qui, dit-il, « d'après Strabon, était familière aux anciens Gaulois. » Henri

Estienne ne pouvait manquer une si bel e occasion de comparer le grec au français ; il rapproche : *le boire*, de : τὸ πιεῖν ; — *le manger*, de : τὸ φαγεῖν.

Le nom était regardé comme un genre dont l'adjectif était une espèce. On se demandait comment devaient se construire un nom substantif et un nom adjectif placés à côté l'un de l'autre dans une même phrase. Palsgrave fait observer qu'en français le nom adjectif est le plus souvent placé après le nom substantif, tandis que l'ordre contraire est adopté en anglais. A *white horse*, se traduit par : Un *cheval blanc*, — A *round cap*, par : Un *bonnet rond*.

Jean Garnier remarque aussi que le substantif se construit ordinairement avant l'adjectif; il fait une exception pour les adjectifs *bon* et *mauvais*, qui, à ce qu'il prétend, peuvent se mettre indifféremment avant ou après le substantif.

Il paraît que la règle générale n'était pas appliquée dans toutes les provinces. Ramus et Jean Pilot relèvent la faute de français commise par les Picards, qui ont l'habitude de dire : *blanc vin* — *rouge bonnet*.

Henri Estienne remarque que certains adjectifs se mettent devant le substantif, d'autres après, et que le sens de la phrase est quelquefois différent suivant que l'adjectif est construit d'une manière ou de l'autre. *Un gentilhomme* n'a pas le même sens que : un *homme gentil*. — Une *femme grosse* veut dire autre chose que : une *grosse femme*. Il est vrai que si je dis : une *femme grosse et grasse*, le mot *grosse* aura la même signification que s'il était placé devant le substantif. Quelquefois la différence n'est pas aussi nettement marquée : il n'y a qu'une nuance entre :

un *homme jeune,* et : un *jeune homme.* Certains adjectifs se placent indifféremment avant ou après le substantif : Un *excellent personnage,* ou : un *personnage excellent.* En général, lorsqu'il y a deux épithètes jointes ensemble, elles peuvent se placer également avant ou après le substantif : Un *cheval bel et bon,* ou : un *bel et bon cheval.*

Parmi les grammairiens que nous étudions, Palsgrave est le seul qui se soit préoccupé de la syntaxe d'accord. Quand deux ou plusieurs substantifs sont unis par une conjonction copulative, ou séparés seulement par une virgule, il pose en principe que le verbe se met au pluriel :

Et *si son exemple et son enseignement ne te suffisent,* vise comme l'écriture te conforte. (Alain CHARTIER.)

Quand les substantifs sont unis par une conjonction disjonctive, le verbe se met au singulier :

Si polution ou sacrilége est faite au temple. (Alain CHARTIER.)

Quant à l'adjectif, s'il se trouve placé après plusieurs substantifs de genres différents, il devra se mettre au même genre que le substantif le plus rapproché. Il prendra le même nombre que le verbe, ou, à défaut d'un verbe, le même nombre que le dernier substantif. Exemples :

Par délibération *générale* et consentement *général.* — Par consentement et délibération *générale.* — Par la persuasion et enhortement *fraudulent.*

Sur la théorie des degrés de comparaison, tous les

grammairiens ne sont pas d'accord. Le comparatif, dit Palsgrave, c'est l'adjectif accompagné du mot *plus*. Le superlatif, c'est le comparatif accompagné d'un de ces mots : *le, mon, ton, son, notre, votre, leur*. On voit qu'il désigne, sans le nommer, le superlatif relatif. De même pour le superlatif absolu. Lorsqu'on veut, dit-il, étendre ou diminuer la qualité d'une chose sans la comparer avec une autre, on ajoute à l'adjectif un des mots suivants : *trop, fort, moult, très, peu, guères, goutte*. Il entrevoit ce que c'est que le superlatif absolu, mais il n'en a pas la conception bien nette, et il le confond avec des formes et des locutions très-différentes.

Ramus est, avec Palsgrave, le seul grammairien de ce temps qui ait reconnu l'existence d'un superlatif relatif.

Les autres, Meigret, Pilot, Garnier, considèrent ce que nous appelons de ce nom comme une forme du comparatif. Ils s'accordent presque tous à blâmer les superlatifs de date récente et d'importation italienne, tels que : *révérendissime, illustrissime*.

Ramus et Henri Estienne nous apprennent que, de leur temps, les gens du peuple employaient une forme surabondante du comparatif : *plus meilleur*. Ramus blâme cette manière de parler. Tous deux la rapprochent du pléonasme grec : μᾶλλον βέλτιον, ou : ἄμεινον μᾶλλον.

Henri Estienne signale l'emploi du mot *méchant*, qui, placé devant un autre adjectif, lui donne, comme πονηρός en grec, une valeur analogue à celle d'un superlatif : de *méchants petits* chevaux — πονηρὰ ἱππάρια.

ARTICLE.

L'article a été l'objet d'un certain nombre de remarques. On n'était pas d'accord sur la question de savoir s'il y en a un ou deux. Palsgrave en reconnaît deux, l'article *un, une,* et l'article *le, la, les.* Henri Estienne, au contraire, ne veut pas qu'on confonde l'article avec le mot indéfini *un,* lequel, dit-il, n'ajoute souvent pas plus de sens à la phrase que le pronom *quelque.* Meigret et Pilot n'admettent que l'article *le, la, les.* Ramus et Garnier ne s'expliquent pas catégoriquement sur cette question, mais ils ne nomment jamais qu'un article, l'article défini; c'est évidemment le seul qu'ils reconnaissent.

Quelle est la nature des mots *du, des?* Sont-ce des articles? Palsgrave les considère comme un mélange de l'article et de la préposition *de.* Pilot et Garnier croient que ce sont des cas de l'article. Ils commettent, ainsi que Palsgrave, une erreur déjà réfutée dans l'antiquité par Apollonius Dyscole, et qui consiste à regarder l'article comme servant à marquer le cas, le genre et le nombre des noms[1]. Quant à Meigret, il voit dans ces mots *du, des,* non des articles, mais une espèce particulière de prépositions, qui ont la propriété de marquer le singulier ou le pluriel. Ramus les a également classés parmi les prépositions.

Jean Garnier et Meigret remarquent l'emploi partitif des mots *du, des :* Il y a *des hommes* là-dedans. — Je mange *du mouton.* Meigret regarde, on ne sait

[1] V. Egger, *Notions élémentaires de grammaire comparée,* p. 69, 205.

pourquoi, cet emploi comme se rapprochant de celui du pronom.

L'emploi de ces mots *du, des,* dans le sens partitif, n'a pas échappé à Henri Estienne. Il compare la phrase française : *manger du pain,* à la phrase grecque : φαγεῖν τοῦ ἄρτου ; — le français : *il lui a dérobé de son argent,* au grec : ἔκλεψε τῶν χρημάτων αὐτοῦ.

Faut-il employer l'article avec les noms propres ? Meigret, Ramus et Henri Estienne se sont préoccupés de cette question. Ramus, considérant les noms de pays et de fleuves, croit qu'il faut généralement les employer avec l'article. Il remarque cependant qu'on dit en le supprimant : Je vais *en Italie — en France.* Meigret ne s'occupe que des noms de personnes. On les emploie, dit-il, sans article, sauf dans certains cas où l'article remplit la fonction d'un pronom démonstratif : J'ai envoyé Pierre à Lyon ; je dis *le Pierre* que vous avez autrefois vu à Paris. L'opinion de Henri Estienne est exactement la même. Quelques-uns lui soutenaient qu'il fallait dire : Où est *la Marguerite* pour laquelle j'endure si extrême martyre ? Il affirme au contraire que c'est une règle absolue d'omettre l'article devant les noms propres de personnes.

On lui objecte qu'on dit communément : *La Madeleine — le Lazare.* C'est vrai, mais il faut remarquer qu'il s'agit d'une certaine Madeleine, d'un certain Lazare dont parle l'Evangile, et que l'article joue ici un rôle spécial, analogue à celui du pronom démonstratif : c'est l'emploi que les Grecs appelaient διακριτικὸν καὶ ἐμφατικόν.

Henri Estienne remarque un emploi tout-à-fait particulier de l'article, emploi qu'on pourrait appeler pa-

tronymique. Les papetiers qui fournissaient la famille Estienne s'appelaient : *les d'Hanri.* C'est comme si l'on disait : *les fils d'Hanri* (οἱ Ἑρρέου). On pourrait rapprocher de cet emploi de l'article celui du pronom démonstratif dans cette expression : *ceux de* la campagne, où le pronom indique que la phrase est prise dans un sens déterminé. Henri Estienne note cette façon de parler, ainsi que Ramus l'avait déjà fait, et nous apprend comme lui que dès ce temps-là le populaire l'accentuait davantage en disant : *les ceux* de Paris — *les ceux* de la maison.

C'est Henri Estienne qui a remarqué que dans certaines locutions l'article se substitue au pronom possessif, que nous disons : *prêter l'oreille,* et non pas : *son* oreille. Il fait observer qu'en latin, dans des cas analogues, on supprime le pronom possessif. On dira bien mieux : *præstare aurem,* que : *suam* aurem.

Ramus observe ingénieusement que dans certaines phrases l'article s'emploie devant ce qu'il appelle le vocatif. Ex. : *L'hôte*, venez çà. — Ecoutez, *la belle fille.*

Henri Estienne remarque très-justement que l'article s'emploie assez souvent devant un adjectif, avec ellipse du substantif auquel l'adjectif se rapporte. On dit : *le français — le latin,* pour dire : *le langage français, le langage latin.* Nous disons : habillé *à la française, — à l'espagnole,* en sous-entendant : *mode* ou *façon.* On dit encore : Menez-moi *par le plus court,* sans exprimer le mot *chemin,* de même que les Grecs écrivaient : ἡ σύντομος, en sous-entendant : ὁδός.

Ramus s'est demandé dans quels cas il fallait omettre l'article devant le substantif. C'est, dit-il, quand le nom commun est gouverné par le précédent nom ou verbe (soit verbe actif, soit verbe substantif) : C'est *un livre de grammaire*. — Il veut *dépendre or et argent*. Toutefois, il remarque qu'on peut dire indifféremment : *Je suis maître*, ou : *le maître* de céans. On voit que ses idées ne sont pas nettes, qu'il met ensemble des exemples de nature différente : en somme, il touche à la question sans la résoudre.

Henri Estienne ne la pose même pas. Il se contente de montrer, par une série d'exemples, que, dans certains cas, c'est l'addition ou la suppression de l'article qui décide du sens de la phrase. *Faire le compte*, signifie : *faire le calcul*. *Faire compte*, signifie : *estimer*, *faire cas de*. — *Faire la tête*, se dira d'un sculpteur ou d'un peintre qui exécute son ouvrage. *Faire tête*, se dit en parlant de quelqu'un qui résiste à l'ennemi au lieu de fuir devant lui. — Il est *en la prison*, se dira de quelqu'un qui a été visiter la prison. Il est *en prison*, de quelqu'un qui y aura été enfermé pour un délit.

Dans d'autres cas, il faudra employer ou mettre l'article, non pas à cause du sens, mais parce que l'usage le veut ainsi. Il faut dire : *lâcher la bride*, et non pas : *lâcher bride*. On dit toujours au contraire : *tenir en bride*, et non pas : *tenir en la bride*.

Quelquefois l'omission ou l'emploi de l'article sont chose indifférente. On dit également bien : *en ville*, et : *en la ville*, — *en cour*, et : *en la cour*.

PRONOM.

On ne s'accordait pas sur la définition du pronom. Ramus en fait une espèce du nom. Voici le sens de la définition de Palsgrave : « Les pronoms sont des mots qui, mis à la place des substantifs, veulent les verbes à la même personne et au même nombre que ces substantifs. » On voit combien cette définition est incomplète et superficielle, combien elle rend peu compte de l'objet qu'il s'agit de définir. Celle de Meigret est moins mauvaise, sans être bonne : « Le pronom, dit-il, est une partie du langage inventée pour suppléer le nom, tant propre qu'appellatif, sans aucune signification de temps, dénotant toujours quelque certaine personne. » Comme on le voit, c'est encore dans l'étymologie du mot qu'il cherche le fond de sa définition. On se demande pourquoi il y fait intervenir la notion de temps, qu'on ne songe guère à faire entrer dans la définition du pronom.

La classification la plus complète des pronoms se trouve dans Palsgrave. Il les divise en :

1° Primitifs,	5° Démonstratifs,
2° Dérivatifs,	6° Partitifs,
3° Interrogatifs,	7° Distributifs,
4° Relatifs,	8° Numéraux.

Ce que Palsgrave appelle *pronoms primitifs*, ce sont les pronoms personnels, plus le pronom indéfini *on*, et le pronom réfléchi *se*.

Ce qu'il appelle *pronoms dérivatifs*, ce sont les pronoms possessifs.

Les pronoms interrogatifs et relatifs sont les mêmes que les nôtres. De même pour les pronoms démonstratifs, qu'il divise en : *simples* (ce), — et *composés* (ceci, cela, cet, celui, icelui, cestuy).

Ce qu'il appelle *pronoms partitifs* ou *distributifs*, c'est ce que nous appelons pronoms indéfinis.

Aux pronoms *numéraux* correspondent, nous le savons déjà, les noms de nombre cardinaux.

C'est une grave erreur de classer cette dernière espèce de mots parmi les pronoms. C'en est une non moins singulière de confondre le pronom indéfini *on* et le pronom réfléchi *se* avec les pronoms personnels.

La division donnée par Meigret n'est pas très-différente de celle de Palsgrave ; seulement il ne comprend pas les noms de nombre parmi les pronoms, et il ne fait pas une classe à part pour les pronoms partitifs ou distributifs. Sa théorie du pronom relatif est des plus imparfaites. Il le considère comme une espèce de pronom démonstratif nécessairement accompagné d'un antécédent. Il le divise en deux classes : l'une comprend le pronom *qui*, l'autre, les pronoms *il* et *on*. La confusion est encore plus complète que dans Palsgrave.

Robert Estienne admet, comme celui-ci, des *pronoms primitifs* et des *pronoms dérivatifs*. Mais il ne borne pas, comme lui, la dénomination de pronoms primitifs à ce que nous appelons les pronoms personnels ; il les divise en *démonstratifs* et *relatifs*, et y fait rentrer d'un côté : *ce*, *cet*, et de l'autre : *qui*, *quel*.

La classification de Garnier rappelle celle de Meigret ; mais au lieu de quatre espèces de pronoms, il n'en reconnaît que trois (*personnels* ou démonstratifs

— *possessifs* — *relatifs*). Cette dernière classe est encore plus nombreuse chez lui que chez son maître, puisqu'il y comprend d'un côté le pronom *qui*, de l'autre *le*, *la*, *les*, et enfin les mots *en*, *y*.

La division proposée par Jean Pilot est encore plus arbitraire, s'il est possible. Il divise les pronoms en *démonstratifs* — *relatifs* — *possessifs*. Les pronoms démonstratifs renferment d'abord ce que nous appelons pronoms personnels, puis les pronoms réfléchis, enfin les pronoms *cestuy-ci*, *ceci*, *cestuy-là*, *ceste-là*. Les pronoms relatifs sont : d'abord ce que nous entendons aujourd'hui par ce mot, plus les pronoms personnels *lui*, *elle*, *lui-même*, et les pronoms *celui*, *celle*, *celui-là*, *celle-là*. Quant aux pronoms possessifs, ce sont les mêmes que les nôtres. Comme on le voit, cette division est une énigme dont l'auteur ne nous donne pas la clef.

La classification de Ramus n'est pas plus claire ni plus satisfaisante. Les pronoms se divisent selon lui en : *pronoms démonstratifs*, où sont compris à la fois de véritables pronoms démonstratifs (ce ou cet), et certains pronoms personnels (je, tu) ; — *pronoms relatifs*, qui renferment de véritables pronoms relatifs (qui), et des pronoms personnels ou réfléchis (il, soi); — enfin *pronoms possessifs*. A ces trois classes, il faut en ajouter une quatrième, dont nous n'avions pas encore trouvé d'exemple : *les pronoms réitératifs* (même).

Quels sont les attributs ou accidents du pronom ? Ceux des pronoms primitifs, c'est-à-dire personnels, sont, suivant Palsgrave : *le nombre* — *la personne* — *la propriété de gouverner le verbe* — *le genre* — *la*

déclinaison — l'ordre — le redoublement — la composition. Ceux des pronoms dérivatifs, c'est-à-dire possessifs, sont au nombre de trois, qui leur sont communs avec les pronoms primitifs : *le genre — le nombre — la déclinaison.* Ce que Palsgrave appelle *redoublement,* c'est la répétition du pronom devant le verbe réfléchi (*nous nous mourons*).

Dubois reconnaît dans le pronom sept accidents : *la qualité — le genre — le nombre — la figure — la personne — le cas — la déclinaison.* On se demande pourquoi il sépare ces deux derniers attributs. Ce qu'il appelle *qualité* du pronom, c'est sa nature déterminée ou indéfinie.

Meigret reconnaît dans les pronoms personnels la personne et la déclinaison. Pilot trouve une déclinaison dans les pronoms personnels et possessifs ; Ramus en trouve une dans tous les pronoms.

On voit que dans la théorie des attributs du pronom, c'est l'erreur qui est la règle ; les remarques justes ne sont que l'exception. On avait raison de reconnaître une déclinaison dans les pronoms personnels ; mais pourquoi généraliser ? Pourquoi en attribuer une, par exemple, aux pronoms possessifs ? On commettait la même erreur que dans la théorie du nom : on concluait de la syntaxe latine à la syntaxe française, sans prendre garde aux différences profondes qui les séparent.

Si les systèmes étaient faux, les remarques de détail étaient souvent fines et vraies. Henri Estienne fait observer que les pronoms *moi, toi, me, te,* remplissent tantôt le rôle de l'accusatif, tantôt celui du datif. Palsgrave et Meigret avaient déjà remarqué qu'à la

place de *je* et *tu*, qui sembleraient devoir être toujours employés comme sujets du verbe, on substitue souvent les cas obliques *toi* et *moi*. Henri Estienne répète la même observation et remarque qu'on ne dit pas : *Je et Pierre*, nous ferons, mais : *Moi et Pierre*. Dans d'autres cas on emploie le pronom *je*, ou les deux pronoms joints ensemble : *Moi, j'aime*.

A propos du genre des pronoms, Henri Estienne fait observer que *lui*, datif du pronom personnel, s'emploie également pour le masculin et pour le féminin.

A propos des personnes, Meigret remarque assez justement que la première personne comprend toutes les autres, que la seconde personne comprend la troisième, et que celle-ci ne comprend qu'elle-même. On dira : *Moi*, toi et lui, *nous ferons*. — *Toi* et lui *vous ferez*. Mais on ne peut pas dire : *Moi et toi vous ferez*, ni : *Toi et lui ils feront*.

Sur le nombre des pronoms, deux observations principales ont été faites. Elles ont trait à deux anomalies dont l'une a été consacrée par l'usage, tandis que l'autre n'appartient plus qu'au patois de nos paysans. L'une de ces anomalies est notée par Ramus et Henri Estienne. C'est l'emploi du pronom pluriel pour le singulier dans deux cas principaux :

1° Le *vous* de politesse, qui est, disent-ils, d'un usage constant, ce qui n'empêche pas d'ailleurs l'adjectif attribut de rester au singulier ;

2° Le *nous* employé par les rois dans leurs édits : *Nous, Charles*, par la grâce de Dieu, roi de France... savoir faisons...

Telle est la première anomalie. Ramus en rapproche la seconde, qui consiste dans l'emploi de ces locutions

fort usitées dans le langage du temps : *je dirons, je ferons,* pour : *je dirai, je ferai ; — j'étions, j'allions,* pour : *j'étais, j'allais.* Ramus croit que ces façons de parler sont venues de la Cour, où les courtisans les ont empruntées de leurs maîtres, et que de là elles se sont répandues dans le peuple. Au reste, il ne les blâme pas. Meigret, au contraire, les condamne, et Henri Estienne déclare que c'est un patois détestable, qui s'est malheureusement répandu dans toutes les provinces de la France, et qu'il faut s'interdire absolument. Palsgrave n'approuve ni ne blâme cette façon de parler ; il se contente de la signaler.

A propos de la place que le pronom personnel doit occuper dans la phrase, Palsgrave remarque une différence entre la langue française et la langue anglaise. En anglais, le pronom à l'accusatif, remplissant les fonctions de complément, se met après le verbe. En français, au contraire, il se met en avant : Il *m'aime.* — Nous *les aimons.*

Meigret fait observer que dans les phrases interrogatives, le pronom personnel sujet se place toujours après le verbe. Henri Estienne fait la même remarque, mais la conséquence qu'il en tire est fausse. Il croit que la place du pronom influe sur la signification de la phrase : *T'ai-je dit* cela ? n'a pas le même sens que : *Je t'ai dit* cela. Il faudrait retourner cette observation pour la rendre juste, et dire que dans les phrases interrogatives, la place du pronom n'est pas la même que dans les phrases affirmatives. C'est le sens de la phrase qui modifie la place du pronom, et non la place du pronom qui fait varier le sens de la phrase.

Sur l'emploi de deux pronoms personnels avec le

même verbe, Henri Estienne a fait quelques remarques intéressantes et utiles. Il fait observer que le second pronom a souvent un emploi différent de celui du premier, comme dans ces phrases : *Je me* persuade, — *Tu te* plais, — *Nous nous* permettons cela. Souvent, au lieu d'avoir la valeur d'un datif latin, le second pronom a celle d'un accusatif, comme dans : *Nous nous* accusons, — *Nous nous* enivrons. D'autres fois, le double pronom répond à un simple verbe neutre. *Nous nous* plaignons, équivaut à : *Nos lamentamur,* ou simplement : *lamentamur.*

Il y a des verbes qui, suivant les pronoms avec lesquels ils sont employés, répondent à des verbes neutres latins ou à des verbes actifs : *Nous nous arrêtons* équivaut à : *resistimus* (neutre). — *Nous les arrêtons* équivaut à : *nos illos sistimus* (actif).

Il y a entre certains mots des nuances plutôt que des différences de signification, selon qu'ils sont construits avec le pronom redoublé ou avec le pronom simple : *Nous nous rions* de lui, n'est pas absolument la même chose que : *Nous rions* de lui. — *Nous étudions,* n'a pas le même sens que : *Nous nous étudions.* — *Nous nous jouons*, n'a pas le même sens que : *Nous jouons.* — Il y a une différence entre ces deux expressions : *Nous doutons de cela,* et : *Nous nous doutons de lui* (ce qui, au temps d'Henri Estienne, voulait dire : *Nous le soupçonnons*).

L'auteur remarque que, dans une phrase affirmative, on peut indifféremment joindre ou séparer les deux pronoms : *Nous nous pensions* sauver, est la même chose que : *Nous pensions nous* sauver. Mais, dans une phrase interrogative, la place du pronom a une

grande importance ; il faut dire avec interrogation : *Vous vouliez vous* retirer ? et non pas : *Vous vous vouliez* retirer ? On voit que cette observation n'est qu'une répétition de celle qui a été faite plus haut sur la place du pronom dans la phrase.

Ramus et Henri Estienne ont relevé l'emploi explétif du pronom personnel dans des expressions comme celle-ci : Frotte-*moi* bien ce galant. — Je *te* le façonnerai à plaisir. — Je *te* l'accoutrerai bien. — Je *vous* l'ai bien rembarré. — Et incontinent le finet *vous* gagne au pied.

Henri Estienne fait remarquer que cet emploi est commun aux trois langues classiques, mais plus particulièrement au français et au grec. Il cite ces mots de Lucien : πῶς ἡμῖν ἐπράξατε ;

Palsgrave avait remarqué que le pronom personnel sujet n'était pas toujours exprimé devant le verbe : *Si parlerai* premier. — *Or conterons* le demeurant. Il semble qu'à ses yeux ce ne soit point une ellipse, mais une omission régulière et naturelle. Garnier, au contraire, soutient que le verbe doit toujours être accompagné d'un mot ou d'un pronom sujet. Henri Estienne pose le même principe. Il blâme cet exemple contemporain : Environ la saint Michel, *ai reçu* vos lettres. Dans cette autre phrase : Je vous en ai fait mention en la dernière *que vous ai envoyée*, la suppression du pronom *je* est, suivant lui, une faute moins grave, parce que le sujet se trouve exprimé dans la première partie de la phrase ; mais ce n'en est pas moins une faute. Ramus est d'avis que le pronom sujet ne peut pas se sous-entendre, sauf à l'impératif, ou dans certaines réponses. Ex. : Tu as chanté. — *Non ai.*

Il ne nous reste plus à enregistrer que des observations de détail, qui portent sur des points moins essentiels de la théorie du pronom.

Palsgrave remarque avec beaucoup de justesse que, dans certains cas, au lieu d'employer le pronom possessif, qui semblerait indiqué, il faut le résoudre dans son primitif, c'est-à-dire lui substituer un pronom personnel ou réfléchi.

On ne dit pas : Je coupe *mon* doigt, — Il coupe *son* doigt ; mais : Il *se* coupe le doigt, — Je *me* coupe le doigt.

Ramus et Henri rapprochent les expressions françaises : Il est arrivé *lui troisième* — *lui cinquième*, des expressions grecques : τρίτος, πέμπτος ἦλθε. Henri Estienne cite un exemple de Thucydide : Κορινθίων δὲ Ξενοκλείδης ὁ Εὐθύκλεως, πέμπτος αὐτός. Il rapproche de ce genre de locutions le *quotus esse velis* d'Horace.

Il a remarqué que l'article s'emploie quelquefois sans être joint à un substantif (vêtu *à l'espagnole*). Il signale cet emploi corrélatif du pronom personnel, se rapportant à un nom qu'on a dans la pensée sans l'exprimer. Ex. : *On me l'a baillée belle.*

Il observe que la particule *en*, jointe à certains verbes, tantôt n'a aucun sens : Nous nous *en* allons ; tantôt présente une signification très-nette : Pour ce que la peste est en la ville de Paris, je m'*en* suis retiré. Il ne songe pas à se demander si, dans le premier exemple : Nous nous *en* allons, la particule n'a pas eu originairement un sens qui s'est effacé depuis.

Ramus nous apprend que les praticiens ou gens de loi se servaient habituellement du pronom *icelui, icelle,* au lieu de : le, la. Ex. : J'ai acheté un cheval pour

icelui t'envoyer. Mais il vaut mieux dire : pour te *l'*envoyer.

Il analyse mal ces formules interrogatives : Aime-*l*-on ? — Soupe-*l*-on ? qu'on employait de son temps concurremment avec celles-ci : Aime-*t*-on ? — Soupe-*t*-on ? Il prend pour un pronom personnel la lettre *l'*, qui n'est mise que pour l'euphonie.

Henri Estienne a fait une observation intéressante sur un emploi du pronom démonstratif en grec et en français ; il aurait pu ajouter : en latin. Il remarque que cette espèce de pronom sert quelquefois à désigner des objets éloignés. Lucien a dit : τὰ γειλῶα ταῦτα ταρίχη τὰ λεπτά, c'est-à-dire : *ces* poissons que vous connaissez. De même en français, si l'on demande : Qui était celui à qui vous parliez hier ? Je répondrai : C'était un de *ces plaidereaux,* c'est-à-dire : *des plaidereaux que vous savez.*

Henri Estienne note aussi un emploi du pronom indéfini, qui est le même dans les deux langues. Le mot τις dans des phrases comme celle-ci : ἐγὼ δέ τις οὐ ταχυπειθής, a son équivalent en français dans le pronom *quelque*. Ex. : Tu penses être *quelque* bon homme. — De même au pluriel : ὀλίγους μέν τινας ἀπέκτειναν (Thucydide). Nous disons en français : il en échappa *quelques deux cents*, ou bien avec l'adverbe *peu :* Il n'est demeuré que *quelque peu* de gens qui s'étaient cachés. Cependant Henri Estienne remarque que le *quelque* français ajoute une nuance, tandis que, suivant lui, τις en grec forme un pléonasme.

VERBE.

Aristote, au chapitre III du : Περὶ Ἑρμηνείας, avait défini le verbe en ces termes :

Ῥῆμα δέ ἐστι τὸ προσσημαινόμενον χρόνον, οὗ μέρος οὐδὲν σημαίνει χωρίς, καί ἐστιν ἓν τῶν καθ'ἑτέρου λεγομένων σημεῖον[1].

Cette définition a toujours été conservée depuis par les logiciens. Mais les grammairiens de l'antiquité l'avaient abandonnée. Priscien, d'après Apollonius Dyscole, donne la définition suivante du verbe :

« Verbum est pars orationis cum temporibus et modis, sine casu, agendi vel patiendi significativa. » (PRISCIEN, VIII, 1.)

On voit que Priscien néglige ce qui préoccupait Aristote dans sa définition, c'est-à-dire l'idée que le verbe sert à exprimer l'attribut. Les grammairiens anciens ne s'occupent pas non plus de cette fonction du verbe qui consiste à relier le sujet de l'action à l'action.

Au moyen âge, à l'époque d'Abélard, les grammairiens reprennent ce point de vue, que le verbe exprime l'attribut. En même temps qu'ils introduisent cet élément dans leur définition, ils ne laissent pas de côté l'élément ancien, qui consiste à voir dans le verbe l'idée d'action ou de signification. Voici la définition adoptée au XIIIe siècle :

[1] V. EGGER, *Notions élémentaires de grammaire comparée*, p. 76. Cf. THUROT, *Cours de grammaire professé à l'Ecole normale*, leçon VI.

« Verbum est pars orationis significans per modum fluxus vel fieri de altero dicibilis[1]. »

Au XVIe siècle, la théorie du verbe fait un pas en arrière. Meigret reprend la définition de Priscien, en omettant seulement les mots : *sine casu.*

On trouve aussi chez lui le germe d'une théorie qui a fait fortune aux XVIIe et XVIIIe siècles, et qui a cours aujourd'hui encore dans nos écoles. Il pense que le verbe *être,* qui ne marque proprement ni action, ni passion, exprime seulement l'idée d'existence, et qu'il est par là-même implicitement contenu dans tous les autres verbes, quels qu'ils soient.

Cette théorie, qui fut adoptée plus tard par l'école grammaticale de Port-Royal, retranche de la définition du verbe l'idée d'action. Dès lors, le seul usage du verbe est de marquer la liaison entre le sujet et l'attribut. Le verbe *être* devient le seul verbe qui mérite ce nom, parce qu'il signifie proprement l'affirmation et rien que l'affirmation. Tous les autres verbes marquent l'affirmation jointe avec l'idée d'un autre attribut. Aussi, dans l'école dont nous parlons, prennent-ils le nom de verbes attributifs[2]. Meigret n'a point développé cette théorie, mais elle se trouve implicitement dans ce qu'il dit du verbe substantif.

La définition de Palsgrave est plus incomplète et plus superficielle que celle de Meigret : il se contente de dire que le verbe marque une action faite ou subie, et que, joint à un pronom personnel, il peut former un sens complet.

[1] THUROT, *Cours de grammaire*, leçon VI ; *Notices et extraits des manuscrits*, p. 181.
[2] V. THUROT, *Cours de grammaire*, leçon VI.

C'est à peu près la définition de Robert Estienne : « Les verbes, dit celui-ci, sont des mots qui signifient faire ou souffrir quelque chose. »

La définition de Ramus est plus imparfaite encore. Tandis que pour lui le nom *est un mot de nombre avec genre,* il définit le verbe : *un mot de nombre avec temps et personnes*. On voit qu'il ne fait pas mention des modes; il les a en effet exclus de sa théorie.

Palsgrave propose une double division des verbes. Il les divise : 1° en *actifs, passifs* et *moyens ;* 2° en *personnels* et *impersonnels*.

Les verbes actifs marquent une action qui passe de l'agent sur une autre personne ou sur une chose : *Je bats*.

Les verbes passifs signifient une action en tant que subie : *Je suis battu*.

Les verbes moyens marquent une action qui retourne à l'agent lui-même : *Je me meurs*. L'exemple de Palsgrave est aussi mal choisi que possible. La définition qu'il a donnée conviendrait à : *Je m'enivre,* ou à : *Je m'amuse;* elle ne convient pas à : *Je me meurs,* qui a un sens neutre, et non un sens réfléchi.

Il fait observer avec plus de justesse qu'à la forme réfléchie correspond quelquefois la signification passive : La Gaule *se divise* en trois parties, équivaut à : La Gaule *est divisée*. Meigret fait la même observation pour ces tours de phrase : Le vin *se boit*. — La maison *se fait*. Ramus remarque de même que : *Je m'appelle* Jacques, ne veut pas dire autre chose sinon : *Je suis appelé* Jacques.

Réciproquement, Meigret avait noté que la forme passive n'implique pas toujours la signification pas-

sive : *Je suis venu,* n'a pas plus le sens passif que *Je viens.*

Nous avons vu quelle était la classification des verbes dans Palsgrave. Celle que propose Robert Estienne n'est pas plus satisfaisante. Il y fait entrer, il est vrai, les verbes neutres, mais il ne parle pas des verbes réfléchis, et il croit devoir faire une classe à part du verbe *être.*

Jean Pilot divise les verbes en deux classes : *personnels* et *impersonnels,* et en trois espèces : *actifs, passifs, neutres.* L'actif, suivant lui, se reconnaît à l'emploi de l'auxiliaire *avoir* dans les temps composés du passé. Le passif et le neutre se reconnaissent au contraire à l'emploi de l'auxiliaire *être ;* seulement, les passifs l'ont à tous les temps, et les neutres ne l'ont qu'aux temps composés du passé. On voit qu'il prend pour un caractère essentiel ce qui n'est qu'un caractère secondaire, et qu'il fonde sa division sur des signes tout extérieurs.

Garnier n'a point donné de division générale des verbes ; il fait seulement entre les verbes impersonnels une distinction dont le sens et la portée nous échappent. Il distingue des verbes impersonnels *actifs* (*Il faut* mourir), et des verbes impersonnels *passifs* (*On doit* toujours avoir la vérité en la bouche). — Remarquons en passant que cette dernière forme : *On doit,* ne saurait aucunement être considérée comme une forme impersonnelle.

Suivant Palsgrave, les verbes *actifs personnels* ont *dix accidents* ou *attributs :*

1° Le mode,
2° Le temps,
3° Les auxiliaires (circumlocuting of the pretertenses),

4° Le nombre,
5° La personne,
6° La conjugaison,
7° La formation,
8° La composition,
9° L'addition de syllabes affirmatives ou négatives,
10° L'ordre (différent de celui de la langue anglaise dans les phrases interrogatives).

Voici ce que Palsgrave entend par les syllabes additionnelles, dont il fait un des accidents du verbe. Il considère comme syllabes ajoutées au verbe, soit la particule :.*en*, dans les exemples suivants : N'*en* parlez plus — Il s'*en* est en allé — Il s'*en* est enfui ; — soit les particules : *ne, pas, point, mie,* qui, suivant lui, servent à marquer la négation.

Suivant Dubois, le verbe a *sept attributs :*

1° La qualité,
2° Le genre,
3° Le nombre,
4° La figure,
5° Le temps,
6° La personne,
7° La conjugaison.

Il appelle *genre* ce que nous désignons sous le nom de *voix;* il en reconnaît trois : genres actif — passif — neutre.

Ce qu'il nomme *figure,* c'est la forme simple ou composée du verbe (*j'aime — je raime*).

La *qualité* comprend deux éléments entièrement distincts : d'une part, *les modes,* et de l'autre la *nature* du verbe, qui peut être *primitif* ou *dérivé.*

Pourquoi réunit-il sous une même dénomination des choses aussi différentes, tandis qu'il fait deux espèces distinctes des temps et des modes, qui se rapprochent bien davantage? D'autre part, quel sens peut avoir le mot *conjugaison,* isolé de tout ce qui constitue la conjugaison, à savoir les temps, les modes, le nombre et la personne ?

Le manque de méthode et la confusion, qui sont le vice des deux théories précédentes, se retrouvent dans celle de Meigret, qui comprend sous la dénomination commune d'*accidents* du verbe : *la signification — le temps — le mode — l'espèce — la figure — la conjugaison — la personne — le nombre.*

Suivant Palsgrave, le verbe a sept modes :

1° L'indicatif,
2° Le subjonctif,
3° Le potentiel,
4° L'impératif,
5° L'optatif,
6° Le conditionnel,
7° L'infinitif.

Ce qu'il appelle *mode potentiel* correspond à notre conditionnel (*je parlerais*). Palsgrave reconnaît le conditionnel dans des phrases comme celle-ci : *Si je parle,* et l'optatif dans cette formule de souhait : *Bien parle il !*

La théorie de Meigret est encore plus erronée. Il néglige complétement la forme du verbe, et ne tient compte que du sens de la phrase. Pour lui : *Je bâtirais* volontiers une maison, et : Plût à Dieu *que j'aimasse* Pierre, sont deux formes parallèles du mode subjonctif.

C'est pis encore, lorsqu'il prête un futur à ce même mode, et qu'il cite comme exemple : Je prie à Dieu *que je le voie* avant de mourir. C'est par une confusion du même genre qu'il considère comme faisant partie du *mode conjonctif* (analogue au subjonctif) le futur de l'indicatif, quand il se trouve placé dans une phrase qui exprime la condition : *Quand je l'aurai vu, je marchanderai.* Robert Estienne exprime la même erreur sous une forme dogmatique. Il définit le *subjono-*

tif ou *conjonctif*, le mode dont on se sert « quand on parle avec cause ou condition, et qu'il y a deux modes et manières jointes ensemble pour faire sentence parfaite.» Il donne comme exemple cette phrase : *Quand je l'aurai dit.* « La sentence n'est pas parfaite, dit-il, si je n'ajoute quelque chose comme : *tu le sauras*, ou semblable. » Garnier se rallie à cette théorie, suivant laquelle le mode est dans la pensée de celui qui parle, et non dans la forme du verbe.

Il appelle *mode optatif* ce que nous appelons l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif.

Jean Pilot n'a pas exposé dogmatiquement ses idées sur les modes; mais celles qu'on peut dégager des tableaux qu'il a donnés des conjugaisons, présentent les mêmes défauts que les théories de Meigret ou de Garnier. Il s'attache moins à la forme du verbe qu'au sens de la phrase. *Que j'aime*, est pour lui tantôt le présent du mode subjonctif, tantôt celui du mode optatif, suivant les mots qui précèdent. *J'ai aimé*, est le prétérit de l'indicatif, mais il peut devenir celui du subjonctif, lorsqu'il est précédé d'une conjonction comme *vu que*. Et ainsi du reste.

La manie de l'imitation latine a conduit Pilot à admettre en français un gérondif et un supin. *D'aimer*, — *en aimant*, sont pour lui des gérondifs. *Aimer*, — *aller aimer*, — *pour aimer*, sont des supins.

Ramus, nous l'avons déjà dit, a exclu les modes de son système de conjugaison.

Henri Estienne relève une erreur souvent commise dans l'emploi des modes par les étrangers, et surtout par les Wallons, qui pourtant se considèrent comme à moitié Français. Ils employaient, à ce qu'il paraît, le

conditionnel, là où il aurait fallu le prétérit indicatif. Ils disaient : *Je lui demandais cela, mais il ne voudrait* me l'accorder, au lieu de dire suivant l'usage : *Je lui ai demandé cela, mais il n'a pas voulu....*

A propos de chacun des modes qu'il attribue au verbe, Palsgrave a indiqué quels sont les temps correspondants à ce mode.

Le mode indicatif a *six temps :*

1° Le présent (je parle),
2° L'imparfait (je parlais),
3° L'indéfini (je parlai),
4° Le parfait (j'ai parlé),
5° Le pl.-q.- parf. (j'avais p.),
6° Le futur (je parlerai).

Le subjonctif a cinq temps. Il lui manque l'imparfait. Palgrave considère cette forme : *je parlasse*, non comme l'imparfait, mais comme le *temps indéfini* du subjonctif, parce que, dit-il, sa signification dépend en grande partie du commencement de la phrase. Il n'explique pas pourquoi cette remarque lui paraît vraie de cette forme plutôt que d'une autre.

Il met le *futur antérieur* (*j'aurai parlé*) parmi les temps du subjonctif, probablement pour des raisons analogues à celles que Meigret et Robert Estienne ont développées à propos de ce mode.

Le mode potentiel a deux temps : *je parlerais — j'aurais parlé.*

L'impératif a deux temps : *parle — que je parle.* L'optatif a également deux temps : *Bien parle-il ! Bien parlât-il !*

Le mode conditionnel n'a pas de temps par lui-même. Il les emprunte à l'indicatif, au potentiel, et au subjonctif, sauf le subjonctif présent.

L'infinitif a deux temps : *parler — avoir parlé.*

Pilot et Garnier n'ont pas dressé de tableaux des temps. Ils n'ont fait que des observations de détail à propos des deux prétérits, défini et indéfini. Ils ont essayé de noter la différence de signification qui sépare ces deux formes, différence si délicate, si difficile à saisir, et qui est à peine fixée aujourd'hui. Suivant Pilot, l'un de ces prétérits (*j'aimai*) marque simplement le temps passé sans aucune détermination, ou bien un temps très-ancien; tandis que l'autre (*j'ai aimé*) signifie un temps plus déterminé et généralement récent. Cela est bien vague et peu exact. Garnier semble se rapprocher davantage de la vérité. Suivant lui, le prétérit *simple* (*j'aimai*) s'emploie avec des adverbes qui marquent un temps passé, et quand on considère l'action signifiée par le verbe comme absolument passée. Ex. : *Nous passâmes hier* parmi les brigands, *et fûmes en danger* d'être détroussés.

Le prétérit, qu'il appelle *composé* (*j'ai aimé*) s'emploie au contraire avec des adverbes qui marquent le temps présent (*aujourd'hui* — *déjà*), et quand on considère une action passée comme subsistant encore, au moins dans ses effets. Ex. : Ces gens-ci *sont venus à bout de leurs affaires*.

Henri Estienne relève les fautes que commettaient ses contemporains dans l'emploi des temps passés. Il n'expose point de distinction dogmatique entre ces différents temps, mais de ses critiques mêmes on peut conclure à peu près quelle était sa théorie.

Il blâme ceux qui disent : Pierre *vint* à moi, en parlant de ce qui s'est passé le jour même, et qui diront au contraire : Pierre *est venu* à moi, en parlant de la veille ou d'un jour déjà éloigné.

Il ne veut pas qu'on dise à l'imparfait : Aujourd'hui *je rencontrais* Pierre *et lui faisais compagnie* jusques en sa maison, au lieu de dire avec le parfait indéfini : Aujourd'hui *j'ai rencontré....*

Les personnes qu'il reprend se trompent également sur la correspondance des temps entre les différents verbes d'une même phrase. Elles écrivent : *Quand il me disait cela, je fus bien marri*, au lieu de : *Quand il a m'a dit cela, j'ai été* bien marri. Elles disent : *Ce cheval fut bon quand je l'achetai*, au lieu de dire : *Ce cheval était bon quand je l'achetais*, ou : *quand je l'achetai.*

Henri Estienne remarque qu'au point de vue du temps, la signification du verbe n'est pas toujours correspondante à sa forme.

Le présent s'emploie souvent dans le sens du futur : *Dînons-nous ici? — Où soupons-nous demain?* équivaut à : *Dînerons-nous? — Où souperons-nous?* Souvent aussi le présent dans une narration s'emploie avec le sens du passé. Réciproquement, le prétérit, analogue en cela à l'aoriste d'habitude des Grecs, peut avoir la même signification que le présent.

A propos de l'infinitif, Meigret avait fait remarquer que ce que l'on appelle l'*infinitif présent*, ne marque aucun temps par soi-même, que ce qui lui fait signifier un temps plutôt qu'un autre, c'est la phrase où il se trouve et le verbe auquel il est joint. Dans ces phrases : *Je vois lire*, — *Je voyais lire*, — *Je verrai lire*, ce n'est pas le mot *lire* qui marque le temps; c'est le verbe qui le précède. L'infinitif présent ne signifie guère plus le temps que le substantif, et marque seu-

lement, au point de vue du temps, une action indéterminée.

D'après ce que nous avons exposé des idées de Palsgrave sur le verbe, nous pourrions tracer un tableau de la conjugaison telle qu'il la conçoit. Ce tableau serait le même pour les autres auteurs que nous avons cités, sauf quelques variantes relatives surtout à leur conception du conditionnel. Seule, la théorie de Ramus n'a rien de commun avec celle des autres grammairiens.

Dans son système, il ne tient aucun compte de la notion de mode. Le verbe a comme traits caractéristiques :

I. *Le temps.*
II. *Les personnes.*

I. Examinons d'abord *les temps*. A ce point de vue, le verbe est *fini* ou *infini*.

1° Quand il est *fini*, il a *trois temps imparfaits :*

a) Quatre présents (*j'aime — que j'aime — aimerais — aimasse*) ;

b) Un prétérit (*aimais*) ;

c) Deux futurs (*j'aimerai — aimé*).

Un temps parfait : le prétérit (*j'aimai*).

2° Quand il est *infini*, il se divise en :

a) Perpétuel (*aimer — avoir aimé*) ;

b) Gérondif (*aimant*).

II. Au point de vue de la personne, les verbes se distinguent :

1° En *personnels* ou *impersonnels ;*

2° En *actifs* ou *passifs*.

On voit combien la suppression des modes a jeté de

confusion dans cette théorie, et combien il a fallu fausser la réalité pour arriver à grouper sous une même dénomination les formes : *j'aime — que j'aime — j'aimerais*. C'est un exemple frappant des erreurs où peut conduire l'esprit logique appliqué mal à propos dans une science d'observation.

Combien y a-t-il de conjugaisons? Palsgrave en reconnaît *trois*.

Dans la première, le verbe a toujours le même nombre de syllabes. Le présent et le participe passé se terminent toujours par un *e*; l'infinitif est toujours terminé en *er*. — Plus de la moitié des verbes français appartiennent à cette conjugaison.

La seconde conjugaison a aussi un nombre constant de syllabes. Le présent se termine en *is*. le participe passé en *y*, l'infinitif en *yr*.

Dans la troisième conjugaison, le présent se termine en *s*. Quelquefois il a une seule syllabe (*je bats*); d'autres fois il en a plusieurs (*je combats — j'entends*). Les temps indéfinis se terminent toujours par *s* précédé de *y*, *in*, *eu*, *u* (*je prins — je fis — je reçus*). Le participe passé se termine par *s*, *t*, *u* ou *y*. (*J'ai pris — J'ai dit — J'ai battu*). L'infinitif se termine en *re* ou en *yr*, et a toujours plus d'une syllabe (*battre — tendre — corrompre — mettre — dormir*).

Jean Pilot reconnaît les quatre conjugaisons que les modernes ont admises; il les distingue les unes des autres par les terminaisons de leurs infinitifs (*er-ir-oir-re*).

Suivant Garnier les verbes ont quatre conjugaisons qui se distinguent les unes des autres par la terminaison du parfait et celle de l'infinitif. La première conju-

gaison forme le parfait en *é* et l'infinitif en *er*. La seconde a le parfait en *i* et l'infinitif en *ir*. Le parfait de la troisième est en *u*, et l'infinitif en *re*. La quatrième est irrégulière.

A propos du nombre dans les verbes, Ramus a émis une idée singulière. D'après lui, dans cette phrase : *Il faut courir*, il y a réellement un nombre, parce qu'on peut sous-entendre un pronom singulier ou pluriel (il faut *moi* ou *nous* courir). Il semble que des mêmes prémisses on pourrait tirer une conclusion exactement contraire.

Il a vu quelquefois plus juste. Il fait observer par exemple l'espèce d'ellipse ou de syllepse qu'il y a dans cette phrase, dans la seconde partie de laquelle un pronom et un verbe au pluriel correspondent à un substantif singulier énoncé dans la première partie : Tu as dit que tu voulais avoir *un bon cheval*, pour tant *qu'ils sont aujourd'hui de requête*.

Il relève l'emploi du verbe au pluriel avec un sujet singulier : *Une bien grande partie ont été* navrés ou meurtris — *chacun ont commencé* à s'élever. Ce dernier tour de phrase ne serait plus français aujourd'hui, et je ne sais si on en trouverait beaucoup d'exemples même au temps de Ramus.

Il remarque que, réciproquement, on trouve le verbe au singulier, quand il semblerait que le sujet qui le gouverne est au pluriel. Ex. : *Les courroux* d'amoureux, *c'est* un renouvellement d'amour. On voit qu'il ne se rend pas un compte exact de la manière dont il faut analyser cette proposition.

Il n'admet l'ellipse du verbe que dans des phrases comme celle-ci : *A la mienne volonté que mes oreilles*

fussent sourdes, ou ma langue muette! Il semble se contredire lorsqu'il sous-entend le verbe dans ses façons de parler elliptiques, analogues à l'infinitif de narration des Latins : *Et mâtins de courir* (commencèrent) — *Et nous d'aller après* (commençâmes).

PARTICIPE.

Ramus définit le participe : « *Un nom qui participe du verbe en temps et en forme.* » Comme Palsgrave, il attribue aux deux formes du participe la propriété de marquer le temps. Meigret au contraire pense que le participe qu'il appelle *actif*, et qui se termine par *ant*, n'a aucune signification de temps.

Il définit le participe « une partie du langage, faisant le devoir du verbe duquel il est dérivé, et qui a genre et nombre comme les noms, souffrant les articles et prépositions, sans aucune différence de personnes ni de modes. »

Palsgrave fait observer que le participe français ressemble sous certains rapports au verbe, et sous d'autres rapports à l'adjectif.

La division qu'il indique en *participes actifs* (*aimant — parlant*) et *participes passifs* (*aimé, — converti, — fait*), est aussi celle que donnent ses successeurs, Robert Estienne, Pilot, Jean Garnier.

Palsgrave attribue une déclinaison au participe. Pilot qui est du même avis, développe cette déclinaison : *Aimant — d'aimant — à aimant.*

Aucun des grammairiens que nous avons cités ne fait de distinction entre le participe présent et l'adjectif

verbal. Suivant Meigret, le participe s'accorde en genre et en nombre avec le substantif. D'autre part, il rapproche le participe du substantif, parce que, dit-il, certains participes peuvent se construire avec l'article : *l'amant — le plaisant.*

La comparaison de la langue française avec la langue grecque suggère la même remarque à Henri Estienne. Les Grecs se servent de participes comme de noms verbaux : οἱ παιδεύοντες équivaut à : οἱ παιδευταί. Nous disons en français d'une manière analogue : *les médisants — les combattants.* Il en est de même au passif. Les Grecs disent : ὁ μεμηνώς. Nous disons : *un forcené — un enragé.*

L'étude comparative des deux langues l'a conduit à une autre observation, infiniment plus contestable. Il remarque que les Grecs ajoutent quelquefois au verbe un participe qui n'a pas de signification précise, comme φέρων, — ἔχων, — πατῶν. De même en France le populaire dit : Je ne fais que d'en venir *tout battant.* — Vous vous abusez *tout comptant.* Les personnes qui parlent le plus purement disent : Je vous paierai *comptant.* Henri Estienne considère à tort l'emploi de ce dernier participe comme un pléonasme analogue à ceux qu'il a signalés dans la langue grecque.

Palsgrave avait déjà noté l'emploi du participe actif avec le verbe *aller.* Ex. : Amour *va* ses soulas *doublant* — Et *vont chantant* à voix jolie. Ces manières de parler marquent, dit-il, soit une préparation à l'action, soit un commencement d'action. Ramus les approuve et les trouve fort élégantes. Mais son analyse est moins pénétrante que celle de Palsgrave. Suivant

lui : *Il s'en va tout mourant,* équivaut à : *Il se meurt.*

Il est le premier qui ait noté l'emploi absolu du participe passé : *Vu que* — *Attendu sa prudhomie* — *Considéré tout* ce que dessus.

Meigret avait remarqué que la forme du verbe ne correspond pas toujours à sa signification, que la forme peut être active et la signification passive, et réciproquement. Il fait la même observation à propos du participe, et il remarque que dans cet exemple : Un homme bien *avisé*, le participe a la forme passive et le sens actif.

Meigret a fait encore une remarque, très-neuve et très-juste, sur l'emploi du participe que nous appelons aujourd'hui *participe passé,* et qu'on nommait alors *participe passif.* Cette forme, dit Meigret, a souvent le sens du présent : *Je suis aimé de Pierre,* équivaut à : *Pierre m'aime.* Pour donner au participe le sens du passé, il faudrait dire : *J'ai été aimé de Pierre.* Il n'en est pas de même avec d'autres verbes, qui marquent par eux-mêmes une action accomplie, et considérée, par conséquent, comme passée. *Un homme blessé,* par exemple, n'est pas équivalent à : *un homme qu'on blesse.* Le mot *blessé* signifie par lui-même une action passée. De même : *je suis engendré de mon père,* ne pourrait pas se résoudre dans cette phrase : *Mon père m'engendre,* mais dans cette autre : *Mon père m'a engendré.* Peut-être ici Meigret se laisse-t-il emporter un peu loin, sans se demander si l'on pourrait se servir de cette phrase : *Je suis engendré de mon père.* Peut-être aussi y a-t-il un peu de subtilité dans ses remarques sur les verbes qui ont à la fois le

sens du présent et celui du passé, c'est-à-dire les verbes qui marquent une habitude. Suivant lui, cette phrase : *Cet homme est battu tous les jours,* équivaut aussi bien à : *On a battu* cet homme, qu'à cette autre tournure : *On bat* cet homme.

Quoi qu'il en soit, le fond de ces observations était aussi juste qu'original, et la plupart des grammairiens modernes ont eu tort de les négliger.

Les règles d'accord des participes étaient mal fixées au XVIe siècle ; il est difficile de dégager une théorie des remarques de détail qu'on trouve chez divers grammairiens.

Suivant Palsgrave, le participe présent ne prend généralement pas la marque du féminin, sauf en poésie.

Sur l'accord du participe passé, il énonce deux règles qui sont celles du français moderne : il veut qu'on fasse accorder le participe dans ces deux phrases : Les lettres *que je vous ai envoyées.* — *Je l'ai aimée.*

D'autre part il cite des exemples d'accord qui s'éloignent de notre usage actuel :

> Ne vois-tu pas que Paris *a laissée*
> *Celle* qui s'est à lui tant soulacée ?

Et inversement :

> Mais contre moi *trop grant haine as conçu,*
> Et bien désires que je sois déçu.

Il cite des exemples du même genre tirés d'Alain Chartier :

Quand ton temps perdu auras
Et dégâtée ta jeunesse.

Et :

Il a tantôt prise une flèche.

Meigret combat l'erreur admise par Palsgrave. Il ne veut pas qu'on fasse accorder le participe dans ces deux phrases : J'ai *aimées les dames* — Je vous *ai envoyées des lettres*. Si on met l'accord, dit-il, ces phrases ne signifieront plus ce que nous voulons leur faire signifier, mais : *J'ai des dames que j'ai aimées* — *J'ai en ma possession des lettres à vous*. L'explication n'est pas absolument satisfaisante, mais la remarque est juste.

Ramus a sur ce sujet les mêmes idées, conformes à celles que l'usage moderne a consacrées. Il veut qu'on dise sans accord : Dieu *vous a donné ses grâces*, et avec accord : *Les grâces qu'il nous a données*. Il nous dit que dans ce dernier exemple il s'écarte des idées admises par les grammairiens de son temps ; mais il ajoute qu'il aime mieux sur ce point s'en rapporter à l'usage. Il cite à l'appui de son opinion une pièce de Marot, où les règles principales sont spirituellement tracées.

MOTS INVARIABLES.

Telles sont les principales remarques que nous avons pu recueillir dans les grammairiens du XVIe siècle sur la syntaxe des mots variables. Nous avons encore à

résumer brièvement ce qu'ils ont dit des mots invariables.

La meilleure définition de l'adverbe qui ait été donnée à cette époque, est celle de Palsgrave. L'adverbe, dit-il, répond aux questions qui peuvent se poser à propos de l'action exprimée par le verbe. Il marque le temps, la place, la manière, et en général toutes les circonstances qui peuvent accompagner une action.

Cette définition est incomplète, puisqu'elle ne suppose pas que l'adverbe puisse qualifier un autre mot qu'un verbe ; mais elle a le mérite d'être claire, et de dire ce qu'il y a d'essentiel dans l'objet à définir.

On trouve à peu près les mêmes défauts et les mêmes qualités dans celle de Meigret : « L'adverbe est une partie sans article, la signification duquel se joint communément aux verbes, qualifiant leur action ou passion, tout ainsi que fait l'adjectif, les noms appellatifs ou propres. »

Robert Estienne a copié cette définition en la gâtant; « Les adverbes, dit-il, sont des mots qui ne se déclinent point, et pourtant (à cause de cela) n'ont aucuns articles : lesquels communément se joignent aux verbes pour montrer quelle est leur action ou passion. »

Ramus, qui ne reconnaît que deux espèces de mots invariables, l'adverbe et la conjonction, définit l'adverbe « un mot sans nombre qui est adjoint à un autre. » On comprend aisément que dans des termes si vagues il puisse faire rentrer la préposition et l'interjection. On se demande seulement pourquoi il n'y joint pas la conjonction, à laquelle la même définition s'appliquerait tout aussi bien.

Palsgrave prétend que, tandis que généralement en

français les parties du discours sont bien distinctes les unes des autres, on trouve au contraire plusieurs mots qui peuvent être employés comme adverbe : *aucunes fois* — *au soir* — *aujourd'hui* — *tout asteure* (tout à cette heure), sont autant de locutions adverbiales.

Par une suite du même parti-pris qui lui a fait reconnaître une déclinaison dans le substantif et dans le pronom, il admet que l'adverbe gouverne les cas obliques des pronoms primitifs. Il cite comme exemples : *Asteure moi*, *demain toi*. — *Oui moi*, *nenni toi*.

Ramus et Meigret relèvent l'emploi de l'adverbe dans des phrases comme celle-ci : *Le trop de biens* le gâte. Dans des cas de ce genre, dit Meigret, l'adverbe prend la nature du nom. Il fait remarquer aussi que, quoique la fonction de l'adverbe soit de qualifier le verbe, il s'ajoute souvent aux noms adjectifs : *fort noir* — *bien blanc*. Pourquoi n'en conclut-il pas qu'il faut modifier la définition de l'adverbe?

Il note l'emploi adverbial assez fréquent des prépositions *avant*, — *derrière*, — *loin*, — *près*, etc.

Ramus fait observer l'emploi redondant de l'adverbe : *encore derechef* — *puis après* — *quasi presque*. Henri Estienne fait la même remarque, et compare à ces locutions françaises les locutions grecques πάλιν αὖθις — πανὺ σφόδρα.

Tous deux rapprochent de cet emploi redondant l'emploi de l'adverbe négatif après un verbe qui lui-même marque la négation. Henri Estienne fait observer avec raison qu'en grec et en français les négations se renforcent au lieu de s'annuler : Je ne vous *nie* pas, *que vous soyez* homme de bien. — *Je ne l'ai point fait ni ne le veux faire*. — Je *ne* trouverai *nul* qui veuille

entreprendre cela. — Je vous *ai défendu de n'y aller point*. La première et la dernière phrase sont les seules qui offrent une grande analogie avec le grec.

Palsgrave avait noté, sans chercher à l'analyser, ce fait qu'on joint la particule *ne* aux adverbes qui marquent comparaison ou négation. Il parle *plus sagement que vous ne faites* — Je *ne le verrai jamais*. Il ne paraît pas comprendre que c'est précisément la particule *ne* qui donne au mot *jamais* le sens négatif. Henri Estienne au contraire, à propos des mots *rien* et *personne*, avait très-justement fait observer que ces mots ne sont pas négatifs par eux-mêmes, et qu'il ne faut pas se moquer de ceux qui disent : *quelque rien*, au lieu de : *quelque chose*.

Voici la définition de la préposition qu'on trouve dans Robert Estienne : « Prépositions, ce sont petits mots, souvent d'une syllabe, quelquefois d'une lettre, le plus souvent de deux syllabes, et fort peu de trois, qui se mettent devant les autres mots quand on parle d'un lieu, d'un ordre, ou qu'on dit cause pourquoi. » On voit que cette prétendue définition ne porte que sur des signes tout extérieurs, et ne rend nullement compte de son objet.

Celle de Meigret, moins superficielle, est aussi très-défectueuse : « La préposition est une partie de langage indéclinable, qu'on prépose aux autres parties par adjonction ou composition. Par adjonction comme : le livre *de* Pierre. Par composition, comme : *démentir* (composé de *de* et de *mentir*).

« La préposition gouverne toujours par manière de

cause, soit nom, soit pronom, infinitif) participe ou article. »

Suivant Palsgrave, la préposition *a cinq attributs* :

1° La faculté de gouverner les cas obliques des pronoms. — Ici, comme partout, revient cette idée fausse, que la syntaxe française est dominée par le même principe que la syntaxe latine.

2° La faculté de se placer le plus loin du substantif. En effet, dit Palsgrave, si le substantif est précédé d'un adjectif ou d'un pronom, la préposition se mettra avant ces trois mots. Ex. : *Pour mon bon maître.*

3° Sa composition. — La préposition se compose :

a) soit avec le subjonctif (*sur*-saut — *pour*-pris);

b) soit avec le verbe (*En*-terrer — *sou*-mettre);

c) soit avec d'autres prépositions (*dessus* — *de*-vers — *En*-contre).

d) soit avec l'adverbe (*deçà* — *de*hors).

4° Le mélange avec les articles *le* et *les*. On ne dit pas : *à le* maître, mais : *au* maître. — *De le* maître, mais : *du* maître.

5° La liberté d'ajouter ou d'omettre la préposition *de* dans certains cas. — Ici Palsgrave est amené par le souvenir de la langue anglaise, qu'il a sans cesse présente à l'esprit), à rapprocher deux cas bien différents; à savoir la construction de la préposition *de*, soit entre une autre préposition et un substantif, soit entre deux substantifs. Les Anglais peuvent dans ces deux cas employer la construction directe; ils disent : *More gold*, et ils disent aussi : *your master's cloak.* Palsgrave remarque qu'en français, dans le premier cas, l'emploi de la préposition *de* est nécessaire : plus *d'*or — moins *d'*argent; tandis qu'il est facultatif dans

le second cas. On dira également : *la robe mon maître,* ou : la robe *de* mon maître ; — *les patenôtres madame,* ou : *de madame.*

Ce que Palsgrave considère comme le dernier attribut de la préposition, c'est l'ellipse même de la préposition.

Meigret et Ramus ont signalé l'omission de la préposition *de* dans certaines locutions consacrées : *la rue Saint-Antoine,* — *la paroisse Saint-André,* — *la rue Saint-Denis,* — *la porte Saint-Martin.*

Seulement Meigret fait remarquer avec justesse que ce sont des exceptions et qu'on ne pourrait pas dire par exemple : *l'épée Pierre* pour *l'épée de Pierre.* Ramus, au contraire, rapproche témérairement des locutions traditionnelles qu'il a citées, des expressions toutes différentes, telles que celles-ci : *force écus,* — *force revenus.* Il considère comme une sorte de pléonasme l'emploi de la préposition *de* avec le nom propre dans ces expressions : la ville *de Rome,* — le fleuve *du Rhône.* Il commet une erreur plus grave en assimilant ces expressions aux phrases du genre de celle-ci : J'ai *du* blé et *du* vin, où le mot *du* a un tout autre sens, le sens partitif.

« *Conjonctions,* dit Robert Estienne, ce sont mots qui ne se déclinent point : seulement servent pour joindre et assembler les mêmes espèces des parties d'oraison, ou les clauses aux clauses, avec quelque signification. »

Cette définition n'est qu'une copie de celle de Meigret : « La conjonction est une partie de langage, indéclinable, sans articles, et sans aucun gouvernement :

conjoignant les mêmes espèces des parties, ou les clauses aux clauses, avec quelque signification. »

Meigret s'explique sur cette seconde partie de sa disjonction. Quand il dit : *les mêmes espèces des parties*, il entend, par exemple, le nom substantif au substantif ou au pronom ; ainsi : *Pierre et Alexandre, — César et moi ;* ou bien l'adjectif à l'adjectif : *César magnanime et heureux.*

La définition de Palsgrave est plus simple et meilleure. Les conjonctions, dit-il, servent à joindre les parties du discours, et à unir les pensées entre elles.

Il a la singulière idée de leur faire gouverner les cas obliques des pronoms (*lui* et *moi*).

Il les divise en : *copulatives* (*et, mais*) ; — *distinctives* (*ou, ne*) ; — *continuatives* (*comme*) ; — *subcontinuatives* (*pour autant, — d'autant, — jaçoit que, — si, — que*), etc.

La division de Dubois est moins compliquée (*copulatives, — disjonctives, — explétives, — causales*) ; mais elle n'est pas complète, et elle n'entre pas dans le vif du sujet. Celle que donne Meigret présente les mêmes défauts.

Pilot et Garnier se sont contentés de remarquer à propos des conjonctions, qu'elles sont d'un emploi beaucoup moins fréquent en français qu'en latin.

En ce qui concerne l'*interjection*, il n'y a guère à citer que la définition de Robert Estienne : « *Interjections*, sont mots qu'on entrejette et entremet parmi un propos pour démontrer l'affection de celui qui parle, et ne se déclinent point, et ne sont le plus souvent que d'une syllabe. »

ORDRE DES MOTS.

Dans ce qui précède, nous avons çà et là trouvé quelques indications sur la construction régulière de la phrase française. Plusieurs grammairiens du XVIe siècle ont parlé de la position que doit occuper le nom adjectif par rapport au nom substantif, ou de la place qu'on doit attribuer au pronom personnel sujet dans une phrase interrogative. Un seul, Jean Garnier, a essayé de tracer des règles pour la construction normale de la phrase française.

Le fond de sa théorie est emprunté à l'antiquité : il considère comme l'ordre naturel ce que la plupart des grammairiens anciens appelaient de ce nom[1], c'est-à-dire qu'il conseille de mettre le nom avant le verbe, le verbe avant l'adverbe, etc. Mais, si l'ensemble du système n'est pas original, les détails en sont curieux. Garnier pense qu'en dehors des règles fondamentales qu'il a posées, l'écrivain peut modifier à son gré la construction de la phrase. Voici celle qu'il donne comme exemple : *Je servirai à l'Éternel, mon Dieu, très-volontiers jusques à la mort*. Il pense qu'on pourrait dire aussi : *Jusques à la mort je servirai très-volontiers à l'Éternel, mon Dieu*; — ou : *Très-volontiers à l'Éternel, mon Dieu, servirai-je jusques à la mort*; — ou encore : *A l'Éternel, mon Dieu, très-*

[1] V. Egger, *Notions élémentaires de grammaire comparée*, p. 125.
Cf. Thurot, *Cours de grammaire*, leçon XX.
Cf. Weil, *Thèse sur l'ordre des mots dans les langues anciennes comparées aux langues modernes* (Paris, 1844. — 2e édit., 1869).

volontiers jusques à la mort je servirai. On trouvera sans doute qu'il va un peu loin dans les deux dernières constructions, qui rappellent trop la phrase célèbre du maître de philosophie de M. Jourdain.

Mais si l'ordre des mots est simple dans les phrases affirmatives, il l'est beaucoup moins dans les phrases impératives ou interrogatives. Dans ce genre de phrases on met d'abord le verbe, puis le sujet, et seulement ensuite le complément. Si l'interrogation est faite sous forme négative, il faut commencer par la négation.

Garnier remarque que, même dans les tours de phrase affirmatifs, les vieux auteurs français, Philippe de Comines entre autres, mettent souvent le verbe avant le sujet : Et *commanda le roi*, — et *vinrent les ambassadeurs*. Il n'approuve pas ces manières de parler, qu'il taxe d'obscurité.

Il voit un renversement de la construction régulière dans les phrases de ce genre : *Il y a peu de gens*, — *il est bon de converser* avec les sages. De même Ramus trouve anormale cette construction usuelle : *Il est dix heures*. Ni l'un ni l'autre n'a compris la nature de ces phrases, faute d'avoir distingué le sujet logique du sujet grammatical.

CONCLUSION.

Si l'on considère dans son ensemble l'œuvre des grammairiens que nous venons d'analyser, on est forcé de reconnaître que, malgré la finesse, la pénétration, toutes les qualités brillantes que déploient

certains d'entre eux, ils n'ont point créé de système durable, ni même laissé à leurs successeurs des bases solides pour fonder la grammaire scientifique. Leurs définitions et leurs classifications sont pour la plupart incomplètes ou fausses, inspirées par des idées préconçues ou appuyées sur une observation insuffisante de la réalité. Ils mêlent souvent des choses qui devraient être séparées, ou réciproquement ne savent pas coordonner les éléments nécessaires à une théorie. Ils ont d'heureuses rencontres de détail, ils ne savent pas en faire un ensemble ; ou bien de prémisses qui sont vraies, ils tirent des conclusions inexactes. Mais les deux grands vices de leur méthode, c'est d'abord le raisonnement substitué à l'étude des faits ; c'est secondement l'habitude de n'étudier le français qu'au travers du latin, et de croire que ce qui est vrai d'une de ces langues, doit l'être également de l'autre.

Venus au lendemain du moyen âge, et mêlés d'autre part au mouvement de la Renaissance, ils unissent aux traditions scolastiques qu'ils suivent encore en les combattant, la passion aveugle de l'antiquité.

Ils reprennent les définitions de Donat et de Priscien ; mais, dans l'interprétation et les développements qu'ils leur donnent, ils portent à leur insu l'esprit métaphysique et subtil qui inspirait les commentateurs d'Alexandre de Villedieu ou d'Evrard de Béthune. On ne pensera que plus tard à suivre la méthode qui semble la plus simple, à remplacer la copie plus ou moins intelligente des auteurs anciens par l'étude attentive de l'usage et l'analyse des faits.

Cependant deux des grammairiens que nous avons

étudiés, deux esprits fins et vigoureux, Meigret et Ramus, ont entrevu dans quelle voie il fallait entrer pour faire des progrès et fonder la science grammaticale. Ramus s'élève contre les novateurs en fait de grammaire. Suivant lui les enseignements de la syntaxe « sont jusque-là profitables qu'ils expliquent l'usage du langage reçu et approuvé, non qu'ils puissent en bâtir aucun par soi et par nouveaux exemples ». Meigret avant lui avait développé un peu plus longuement une pensée analogue :

« ..... Je confesse que cela serait raisonnable, si les règles qu'on fait de grammaire commandaient à l'usage; vu qu'au contraire les règles sont dressées sur l'usage et façon de parler : lesquels ont si grande puissance, autorité et liberté, par un commun consentement et acceptation agréable d'un vocable emprunté ou inventé pour servir à la langue d'une note de quelque signification, que quand bon lui semble, il le reçoit seul ou avec toute sa séquelle; ou bien le rejette, et reçoit sa séquelle; ou bien le laisse avec le temps après l'avoir reçu. »

Et il conclut en rappelant les vers d'Horace :

Multa renascentur quæ jam cecidere, cadentque
Quæ nunc sunt in honore vocabula, si volet usus,
Quem penes arbitrium est et jus et norma loquendi.

Si Meigret avait toujours suivi les principes qu'il pose avec tant d'autorité, nous aurions eu cent ans plutôt un Vaugelas moins timide, d'un esprit plus vaste et plus pénétrant que l'auteur des *Remarques*. Qui peut affirmer que les destinées de la langue française n'en eussent pas été modifiées?

Nous avons terminé l'analyse que nous nous étions proposé de faire des principaux grammairiens du XVIe siècle, considérés au point de vue de la syntaxe. Quelles que soient les indications précieuses que cette lecture puisse fournir pour l'étude de la langue à cette époque, et bien que ces grammairiens puissent nous être dans ce travail des guides et des soutiens, c'est dans les textes mêmes qu'il faut étudier l'histoire du vieux langage. C'est seulement en dégageant les traits caractéristiques des auteurs de ce temps, et en comparant leur langue avec la langue classique, que nous pourrons nous former une idée nette des différences et des ressemblances que nous cherchons à saisir.

II

ÉTUDE DES TEXTES

CHAPITRE PREMIER

DÉLIMITATION IMPARFAITE ENTRE LES MOTS ET ENTRE LES FONCTIONS DES MOTS AU XVIe SIÈCLE

Si nous étudions les écrivains du XVIe siècle, nous sommes frappés tout d'abord de ce fait, que les limites entre les diverses parties du discours étaient loin d'être aussi nettement fixées dans ce temps-là qu'elles le sont aujourd'hui, qu'on substituait facilement un mot à un autre, et qu'ils échangeaient souvent leurs fonctions entre eux. La langue moderne a conservé, il est vrai, quelques traces de cette liberté ; dans certains cas encore l'adjectif et l'infinitif s'emploient avec le sens du substantif. Nous disons encore : *le beau*, *le vrai*, *l'aimable*, et d'autre part : *le boire*, *le manger*. Mais ce qui n'est plus maintenant qu'une exception assez rare, était ordinaire à cette époque.

ADJECTIF EMPLOYÉ SUBSTANTIVEMENT.

L'emploi de l'adjectif dans un sens analogue à celui du substantif se présente sous deux formes principales : ou bien cet emploi rappelle celui de l'adjectif neutre en latin ou en grec : τὸ καλόν — *aliquid pulchri.* (L'analogie est plus frappante avec le grec, qui, comme le français, possède l'article.) Ou bien l'emploi de l'adjectif est analogue à celui qui est consacré pour les mots *ami* et *ennemi*, devenus substantifs, d'adjectifs qu'ils étaient. Exemples :

1° Ils requièrent deux choses de nous. La première est que nous communiquions à toutes leurs prières, sacrements et cérémonies. La seconde, que tout ce que Jésus-Christ attribue d'honneur, de puissance et juridiction à son Eglise, nous l'attribuions à la leur. ***Quant au premier***, je confesse que les prophètes qui ont été à Jérusalem, du temps que l'état public était déjà là fort dépravé, n'ont point sacrifié à part.
(CALVIN, *Institut. chrétienne*, IV, II, 9.)

..... Ce que Romulus n'avait jamais voulu faire, de peur qu'***en bornant le sien*** il ne confessât ce qu'il occupait de l'autrui. (AMYOT, *Numa Pompilius*, ch. VI.)

Il n'y a métier ni vocation quelconque au monde qui engendre en l'homme si soudain ni si véhément désir de la paix comme fait la vie rustique, en laquelle la hardiesse de combattre pour ***défendre le sien*** demeure et y est toujours prompte, et la convoitise de ravir violentement et occuper injustement l'autrui en est ôtée. (ID., *ibid.*)

Et ***quand on vit le semblable advenir*** aux habitants de Laurentum, adonc n'y eut-il celui qui ne jugeât que c'était expresse vengeance divine qui persécutait et travaillait ces deux villes. (ID., *Romulus*, ch. XXXVII.)

Les médecins ont deux grands auteurs en grec, qui sont Hippocrate et Galien... *Le semblable est-il advenu* à notre jurisprudence, en laquelle les juges et avocats tirent leurs principales maximes des jurisconsultes.....

(PASQUIER, *Recherches de la France*, éd. de 1665, in-fol., p. 982 C.)

Car tout ainsi que l'Espagnol met en usage « vostre merci » presque en toute occurrence de propos, aussi *fait le semblable* l'Italien le mot de Votre Seigneurie. (ID., *ib.*, p. 670 D.)

Depuis, tout ainsi que nos rois firent leurs comtes juges des vassaux, aussi *firent le semblable* les ecclésiastiques de leur vidame. (ID., *ib.*, p. 677 D.)

Pour le parti du changement, il dit que, si en toute science on voit les opinions se changer selon la diversité des rencontres, à plus forte raison doit-on *faire le semblable* en une discipline politique. (ID., *ib.*, p. 677 A.)

Et dans les villes mêmes, en temps de pleine paix, j'y ai vu autrefois *pratiquer le semblable*, au moins en celle de Paris.

(ID., p. 673 D.)

Village est une quantité de fermes et métairies *au proche et ioignant* les unes des autres.

(NICOT, *Trésor de la langue française*, éd. 1606 in-f°., p. 662, col. 1.)

C'est afin que vous n'ignoriez pas *le particulier de ce qui s'est passé* entre lui et moi, afin qu'il soit reçu en votre province comme un homme qui a été battu et qui s'enfuit, s'il y voulait faire le brave et le triomphant.

(BALZAC, *Apologie contre le docteur de Louvain.*)

On trouve des exemples de cet emploi de l'adjectif, sans adjonction d'article ni de pronom. Ex. :

a) Une vision du ciel... c'est comme quand les anges s'apparaissent, *ou semblable*. (NICOT, p. 664, col. 1.)

b) Quand l'or, l'argent, airain, fer, étain, *et semblables*, sonnent. (ID., p. 600, col. 2.)

2° « Mais pourtant, qui que tu sois, dit-il, je te tiens désormais pour mon ami et pour *mon bienveillant*, car tu as conseillé au peuple ce qui m'est le plus expédient. »

(Amyot, *Phocion*, ch. xxxii.)

A son retour de la Sicile, *ses malveillants* s'opposèrent à ce que l'honneur du triomphe ne lui fût point décerné.

(Id., *Marcellus*, ch. xxxv.)

Mais depuis on y employa des serfs innocents, *et des libres* même qui se vendaient pour cet effet. (Montaigne, II, 23.)

PRONOM EMPLOYÉ SUBSTANTIVEMENT COMME LE NEUTRE LATIN.

De ce premier emploi de l'adjectif dans un sens analogue à celui du neutre, on peut rapprocher un emploi semblable du pronom. Nous en avons déjà noté quelques exemples pour des mots comme *le sien*, qui sont en quelque sorte intermédiaires entre le pronom et l'adjectif. En voici quelques autres empruntés à diverses espèces de pronom, indéfini, interrogatif et personnel.

1° Pronom indéfini :

Comme nous voyons ès ruisseaux et ès rivières, depuis qu'il y a quelque chose, tant petite soit-elle, qui s'arrête et prend pied au fond, tout ce que le cours de l'eau emmène aval s'y attache et s'y lie si bien que l'*un* par le moyen de l'autre s'y affermit et prend une fermeté assurée : aussi étant la Grèce fort affaiblie, ... les Achéens furent les premiers qui se rallièrent ensemble. (Amyot, *Philopœmen*, ch. xii.)

Car la ville de Rome semblait encore être composée de deux nations, comme nous avons dit ailleurs, et pour mieux

dire, était divisée en deux ligues, tellement qu'elle ne pouvait ou ne voulait aucunement se réduire *en un*.

(AMYOT, *Numa*, ch. XXIX.)

2° Pronom interrogatif :

Mais *qui* fit que les chevaliers se séparèrent d'avec le Sénat pour s'attribuer l'empire et la connaissance des jugements, sinon une infâme avarice !

(COEFFETEAU, traduct. de *Florus*, III, 12.)

3° Pronom personnel :

Or tant s'en faut que cela ait lieu, que même aux gouvernements terrestres, *il ne serait point supportable*.

(CALVIN, *Institution chrétienne*, IV, 2, 3.)

J'ai bien voulu réciter cela un peu au long, pour ce qu'il me semble *qu'il donne aucunement à connaître* quelles étaient les mœurs et la nature de Pélopidas.

(AMYOT, *Pélopidas*, ch. XLVI.)

Adonc il fit un peu signe de la tête seulement, et en le regardant d'un bon visage, lui dit : « *Il va bien*, puisque nous n'avons pas été malheureux en tout et partout. »

(ID., *Philopœmen*, ch. XXXV.)

C'est peu de chose ce que je veux raconter ; *mais il peut grandement servir* pour montrer la grandeur du courage des Romains. (COEFFETEAU, trad. de *Florus*, II, 6.)

Cela n'étant pas possible, *il n'est pas non plus à désirer*.

(MALHERBE, IV, 25.)

On peut remarquer que cet emploi de *il*, analogue à celui du neutre latin *illud*, s'est conservé encore aujourd'hui dans les verbes impersonnels (il faut) ou employés impersonnellement (il semble), mais avec une signification bien moins nette et un sens plus effacé.

INFINITIF EMPLOYÉ SUBSTANTIVEMENT.

La plupart des grammairiens du XVIe siècle ont remarqué l'emploi fréquent de l'infinitif présent avec le sens du substantif. Des exemples nombreux viennent à l'appui de cette observation.

Et par ainsi *l'être retenu* et ne faire rien trop en cela, comme en toute autre chose, est le meilleur. (AMYOT, *Camille*, ch. XIII.)

Mais les trente tyrans qui furent depuis, la remuèrent ailleurs (la tribune aux harangues), pour la faire tourner devers la terre, ayant opinion que *l'être puissant* par mer était ce qui engendrait et maintenait l'autorité du gouvernement populaire. (ID., *Thémistocle*, ch. XXXVIII.)

Le premier trait de la corruption des mœurs, c'est le bannissement de la vérité : car, comme disait Pindare, *l'être véritable* est le commencement d'une grande vertu. (MONTAIGNE, II, 18.)

Car plus fait à louer *le savoir bien user* des biens que des armes : et plus encore fait à révérer *le non les appéter* que *le bien en user*. (AMYOT, *Coriolan*, ch. XIV.)

Il s'en trouvait bien peu... qui estimassent plus *le non appéter toutes telles délices* et superfluités, que les avoir ni en user. (ID., *M. Caton*, ch. IX.)

Les autres étaient d'avis qu'il fallait supporter doucement cette indignité-là, et n'estimer pas que la honte consistât à payer plus que l'on n'avait promis, ains que *le payer seul* à quoi ils avaient été contraints par la mauvaistié du temps, était ce qu'ils devaient réputer plus nécessaire qu'honorable. (ID., *Camille*, ch. L.)

Ceux qui étaient en bataille contre eux, sachant qu'ils occiaient ceux qui s'opiniâtraient à leur faire tête, et laissaient

aller ceux qui fuyaient devant eux, trouvaient *le fuir* plus utile que *l'attendre et demeurer*. (AMYOT, *Lycurgue*, ch. XLIX.)

Les peintres tiennent que les mouvements du visage qui servent *au pleurer* servent aussi au rire. (MONTAIGNE, II, 20.)

Tant y a que, soit l'une ou l'autre opinion véritable, *le tondre* était imposé aux vaincus... (PASQUIER, p. 676 C.)

Faire armes à outrance, c'est combattre dans la lice, à glaives émoulus, *jusqu'au mourir ou au rendre*, soit d'un à un, soit de plusieurs à plusieurs. (NICOT, p. 44, col. 1.)

Si est-ce qu'il leur était contraire et leur résistait en la plupart des occurrences, tâchant toujours de tirer à la défense de leur liberté ceux qui *par leur bien dire ou bien faire* avaient le plus d'autorité entre les Achéens.
(AMYOT, *Philopœmen*, ch. XXX.)

Mais ils ne laissaient point *pour son haut crier* de fuir toujours à val de route, et n'y en avait pas un qui osât se retourner. (ID., *Romulus*, ch. XXVIII.)

Si écrit la plus part des historiens qu'il lui fut donné le revenu de trois villes pour son pain, son vin et sa pitance, savoir Magnésie, Lampsaque et Myonte : mais Néanthes, Cyzicénien et Phanias y en ajoutent encore deux autres, Percote et Palæscepsie, l'une *pour son vêtir*, l'autre *pour son coucher*.
(ID., *Thémistocle*, ch. LIII.)

Les exercices mêmes de leurs personnes étaient plus doux et moins pénibles en guerre qu'en autre temps, et généralement *tout leur vivre* moins étroitement réformé et moins contrôlé. (ID., *Lycurgue*, ch. XLVI.)

On peut remarquer qu'il y a des nuances dans cet emploi de l'infinitif; dans certains exemples il a entièrement perdu le caractère verbal (son vêtir, — son coucher). Dans d'autres, au contraire, ce caractère se conserve encore et se marque soit par la négation qui est

jointe au verbe et qui ne pourrait être jointe au substantif, soit par le complément direct qui accompagne l'infinitif (le non *les appéter*).

Mais il y a un trait commun à tous ces exemples : c'est que l'infinitif devenu substantif, est toujours accompagné de l'article ou du pronom possessif.

Il est deux cas où il s'emploie sans l'intermédiaire du pronom, ni de l'article : ou bien, il est construit comme un substantif attribut, placé directement et immédiatement après le verbe; ou bien, il se construit avec la préposition *par*, et quelquefois avec d'autres prépositions, de la même façon et avec le même emploi qu'un substantif régime.

1° Car, sans point de doute, le commencement de vaincre *est s'assurer*. (Amyot, *Thémistocle*, ch. xv.)

Et, au demeurant, tout leur apprentissage *était, apprendre* à bien obéir, endurer le travail, et à demeurer vainqueurs en tout combat. (Id., *Lycurgue*, ch. xxxiv.)

En somme, il estima que le but principal d'un bon établisseur et réformateur de chose publique, *devrait être, faire bien nourrir* et bien instituer *les hommes*. (Id., *ib.*, ch. xxii.)

Il faisait très-bien de mettre en grand compte la dignité du capitaine, mêmement quand elle est conjointe avec prouesse et expérience, dont le premier chef-d'œuvre *est sauver* celui qui doit sauver tous les autres. (Id., *Pélopidas*, ch. iv).

..... Estimant que la vraie force *était maîtriser et contenir* en soi-même par le jugement de la raison toutes cupidités. (Id., *Numa*, ch. vi.)

2° J'exhorterais aussi bien ceux qui les mettent en avant, d'appliquer leurs esprits à ce que je leur dirais, si je pensais profiter quelque chose *par les enseigner*.

(Calvin, *Instit. chrét.*, IV, ii, 2.)

Je n'entends ici maintenir aucuns erreurs, voire les moindres du monde; et ne voudrais qu'on les nourrît *par les dissimuler et flatter.* (CALVIN, *ib.*, IV., I, 12.)

Témoin l'évêque, qui se vantait en un lieu où j'étais, que le temps passé on parvenait *par avoir des lettres et par savoir du latin*; mais que lui n'avait point eu de latin, mais bien du passelatin, par le moyen duquel il était monté à ce degré.
(H. ESTIENNE, *Apologie pour Hérodote*, I, XII, 4.)

Ce qu'il ne voulut pas faire, *par avoir eu le cœur trop tendre.* (AMYOT, *Pélopidas*, ch. XXXVIII.)

Camillus incontinent avec l'armée romaine, entra dedans le pays des Falisques, ... voulant, comment que ce fût, tenir ses citoyens occupés à quelque chose et les divertir, afin que, *par être trop de séjour* en leurs maisons, ils n'eussent loisir de vaquer à séditions et dissensions civiles.
(ID., *Camille*, ch. XVI.)

Par être trop souvent entré en armes dans le pays de Béotie, il rendit à la fin les Thébains aussi bons hommes de guerre comme les Lacédémoniens. (ID., *Lycurgue*, ch. XXIV.)

— Mais outre cela les vieillards assistaient souvent *à les voir* jouer ensemble. (ID., *ib.*, ch. XXXIII.)

— Au demeurant, la mort de Démosthènes en l'île de Calaurie et de Hypérides près la ville de Cléone..... *furent presque cause de faire regretter le temps* des règnes de Philippus et d'Alexandre. (ID., *Phocion*, ch. XL.)

De manière que la Sicile *ne servait plus que de fournir vivres et soude* aux autres conquêtes qu'il imaginait.
(ID., *Alcibiade*, ch. XXXI.)

Au surplus, les Athéniens *rompaient ordinairement la tête à Phocion d'aller requérir Antipater*, qu'il voulût retirer sa garnison de leur ville. (ID., *Phocion*, ch. XLIII.)

Il est aisé de noter que dans les exemples qui précè-

dent, le caractère verbal subsiste encore et que le caractère substantif n'y est qu'à demi marqué; il y est déjà cependant, et la tendance constante de la langue sera de substituer l'emploi du substantif à celui du verbe dans les phrases de ce genre.

CONFUSION DU COMPARATIF ET DU SUPERLATIF RELATIF.

Nous avons vu que les grammairiens du XVIe siècle ne faisaient pas en général de distinction entre le comparatif et le superlatif, qu'ils rangeaient dans une même catégorie. Les auteurs du temps ne semblent pas non plus faire grande différence entre ces deux formes, soit qu'il s'agisse de l'adjectif, soit qu'il s'agisse de l'adverbe. Il y a entre elles un échange continuel, qui ne semble être assujetti à aucune règle; elles se succèdent souvent dans les mêmes phrases, avec le même emploi, sans qu'on voie pourquoi l'une est employée d'un côté et l'autre de l'autre. Voici un certain nombre d'exemples où le comparatif est employé, au lieu du superlatif que nous mettrions aujourd'hui.

1° Adjectif :

Les gouverneurs qui avaient la superintendance sur les jeunes hommes, à certains intervalles de temps choisissaient *ceux qui leur semblaient plus avisés*, et les envoyaient aux champs. (AMYOT, *Lycurgue*, ch. LVIII.)

La seconde nouvelleté que fit Lycurgue, et *celle qui fut de plus hardie et plus difficile entreprise*, fut de faire de nouveau départir les terres. (ID., *ib.*, ch. XII.)

Mais pour ce que s'il eût suivi sa nature, il eût pu à l'aventure en divers lieux offenser ceux avec lesquels il hantait, *il se déguisait ainsi du masque et du manteau plus convenable* aux mœurs de ceux avec lesquels il fréquentait, et prenait *la mine et la contenance plus approchante* de leur naturel. (AMYOT, *Alcibiade*, ch. XLIII.)

Les supplices plus hideux à voir ne sont pas toujours les plus forts à souffrir. (MONTAIGNE, II, XXVII.)

Elle nous a choisi pour notre apprentissage, *non les livres qui ont les opinions plus saines et plus vraies,* mais ceux qui parlent le meilleur grec et latin. (ID., II, 17.)

Car, par ce moyen-là, le Pape a toujours près de lui son conseil : de sorte qu'à toutes les occasions qui se présentent, il peut promptement *vider les affaires de plus grand poids et délibérer des choses plus importantes* au repos de l'Église.
(COEFFETEAU, *Réponse à Jacques Ier*.)

2° Adverbe :

Mais celui d'entre tous les autres *qui plus lui assista* en toutes choses et *plus lui aida* à établir ses lois, fut un nommé Arithmiadas. (AMYOT, *Lycurgue*, ch. VIII.)

..... *La chose de ce monde que plus doit éviter* un homme qui se veut mêler du gouvernement d'une chose publique, et converser entre les hommes, est l'opiniâtreté.
(ID., *Coriolan*, ch. XX.)

Ils se mirent tous à occuper *les lieux qui plus leur agréèrent ou qui leur semblèrent plus commodes pour bâtir.*
(ID., *Camille*, ch. LV.)

« Tout ainsi, disait-il, que les teinturiers teignent le plus souvent la couleur qu'ils voient être la plus requise, *et qui plus universellement plaît* aux yeux des hommes, aussi les jeunes Romains mettent peine d'apprendre et s'adonnent aux

états, vacations et exercices *à qui plus vous donnez de louange, et que plus vous honorez.* » (AMYOT, *M. Caton*, ch. XV.)

Rallumez le feu de votre méditation du matin en votre cœur, par une douzaine de vives aspirations, humiliations et élancements amoureux, que vous ferez sur ce divin Sauveur de votre âme; ou bien en répétant les points *que vous aurez plus savourés* en la méditation du matin.

(FRANÇOIS DE SALES, *Introd. à la vie dévote*, II, 11.)

Et de fait, on voit que ceux qui, pour égard de leur suffisance, en pourraient le mieux venir à leur honneur, *sont ceux qui moins s'en veulent entremettre.*

(H. ESTIENNE, *Apologie pour Hérodote, Disc. prélim.*)

Il s'y en alla *au temps que le tyran Nabis faisait plus fort la guerre* à son pays. (AMYOT, *Philopœmen*, ch. XXI.)

Mais, *quant au propos qui a plus d'apparence de vérité, et qui est aussi confirmé par plus de témoins*, ç'a été Dioclès Péparéthien..... qui l'a le premier mis en avant entre les Grecs.

(ID., *Romulus*, ch. III.)

Nous voyons par ce qui précède que la distinction entre l'emploi de ces deux formes, le superlatif relatif et le comparatif, qui est très-nettement faite aujourd'hui, ne l'était pas du tout au XVIe siècle.

Il est des cas où la grammaire moderne a fait moins de progrès sur celle d'autrefois. Tel est, par exemple, le cas de l'article.

EMPLOI DE L'ARTICLE AU XVIe SIÈCLE.

Il est assez difficile, même aujourd'hui, de justifier l'emploi de l'article avec certains mots, son omission ou l'emploi du pronom indéfini avec certains autres.

Cela est vrai surtout des noms propres. Pourquoi disons-nous : Le fleuve *du Danube*, et le royaume *d'Italie?* Il semble impossible d'alléguer autre chose que des distinctions arbitraires. Pour ce qui est des noms communs, l'usage est peut-être un plus facile à expliquer. Quoi qu'il en soit, l'emploi de l'article ou du pronom indéfini est soumis à des règles fixes, que tout écrivain est tenu d'appliquer. Nous disons : l'exercice *de la vertu*, et non pas : l'exercice *de vertu*; — les bornes *de la vraisemblance*, et non pas : les bornes *de vraisemblance*. Nous disons : *de* part et *d'*autre, et non pas : *d'une part* et *d'une autre*; — *par manière* de remercîment, et non : *par une manière*.

Au XVIe siècle, au contraire, il n'y a rien de fixe. Nous ne parlerons pas des noms propres, dans la construction desquels règne l'arbitraire le plus complet; mais même pour les noms communs il est impossible de fixer des règles constantes; on ne peut guère que se borner à quelques observations de détail. Voyons d'abord quels sont les cas où nous supprimerions aujourd'hui l'article, et où on l'employait alors.

EMPLOI DE L'ARTICLE OÙ NOUS LE SUPPRIMERIONS.

C'est d'abord assez souvent dans les phrases où, de deux nombres cardinaux dont l'un est le complément de l'autre, il y en a un qui a le sens partitif. C'est celui-ci qui est accompagné de l'article.

Quoi qu'il en soit, il ne se faut émerveiller si *des huit les six* étant de retour ne se souviennent d'autres lois que de celles

qui commencent par : la signora Lucretia, ou : la signora Angela, ou : la signora Camilla, ou autres du même style.
(H. Estienne, *Apologie pour Hérodote*, I, ii, 13.)

L'on dit que *de dix mille hommes* qui demeurèrent morts en cette bataille, *les trois mille* étaient naturels bourgeois de Carthage. (Amyot, *Timoléon*, ch. xxxviii.)

Mais *de trois capitaines* qu'il y avait en cette garnison de Thèbes, les Spartiates *en condamnèrent les deux*, Hermippidas et Arcyssus, à mourir, qui furent de fait exécutés.
(Id., *Pélopidas*, ch. xxiv.)

Les Athéniens en avaient cent-quatre-vingts (navires), sur chacune desquelles *y avait huit hommes de guerre, dont les quatre étaient archers*, et tous les autres armés à blanc.
(Id., *Thémistocle*, ch. xxvii.)

Car le dernier d'eux fut chassé de son Etat, et mourut en exil après y être envieilli : *et des autres quatre* nul n'est décédé de sa mort naturelle, *mais ont été les trois occis* en trahison.
(Id., *Numa*, ch. xxxvi.)

Fut ordonné aussi que *des huit seigneurs de la guerre, les quatre* demeureraient toujours avec moi ou bien avec le seigneur Cornelio. (Montluc, livre III, t. ii, p. 60.)

On peut remarquer que dans le dernier exemple que nous avons cité d'Amyot, *des autres quatre* n'est pas le complément de : *les trois*, nom de nombre employé au sens partitif. Mais la signification partitive qui ne se marque pas ici dans la construction, est clairement indiquée par le sens du reste de la phrase, et cela suffit. Il en est de même dans l'exemple suivant de Montaigne, où le sens partitif résulte de ce qui précède.

Les *deux* moururent, dit-il, l'autre vécut encore depuis.
(Montaigne, II, 27.)

Il y a beaucoup d'autres cas dans lesquels l'emploi de l'article ne peut être rapporté à une règle fixe :

Car il n'y a *ni la clarté* du soleil, ni viande, ni breuvage qui soit tant nécessaire pour conserver la vie présente, qu'est l'office d'apôtres et de pasteurs pour conserver l'Eglise.
(CALVIN, *Instit. chrét.*, IV, III, 2.)

Aussi trouve-t-on plusieurs qui ont inhumé des chiens qui avaient été nourris avec eux ou qui leur avaient toujours fait compagnie, *comme entre les autres*, l'ancien Xantippus enterra son chien sur un chef en la côte de la mer.)
(AMYOT, *M. Caton*, ch. XI.)

Car, *entre les autres*, les Athéniens firent le procès au leur (ambassadeur), qui se nommait Timagoras, par lequel il fut condamné et exécuté à mort. (ID., *Pélopidas*, ch. LVI.)

« Non pas, dit-il, que je blâme ceux qui tâchent à s'enrichir de telles dépouilles : mais, pour ce que j'aime mieux *estriver et combattre de la vertu* avec les plus vertueux *que des richesses* avec les plus riches, *ni de la convoitise d'amasser* avec les plus avaricieux. » (ID., *M. Caton*, ch. XIX.)

La paix qui suivit le trouble *ne fut point souillée du sang humain.* (COEFFETEAU, *trad. de Florus*, IV, 2.)

Mais Antoine, feignant de l'assister en cette occasion, allait *le traversant par des sourdes pratiques* qu'il faisait avec les tribuns. (ID., *Hist. rom.*, liv. Ier, p. 119, éd. de 1642.)

Voilà ce que cause *le défaut de la discipline et le manquement de l'art.* (BALZAC, *Socrate chrétien*, disc. 10.)

OMISSION DE L'ARTICLE OÙ NOUS L'EXPRIMERIONS.

Si l'article est employé dans certains cas où nous l'omettrions aujourd'hui, il arrive bien plus souvent

qu'on l'omet dans des phrases où nous l'exprimerions.

1° Cette omission est fréquente avec les adjectifs *premier*, *tout*, et *seul*.

a) Ce fut lui, comme l'on dit, ***qui premier édifia*** un temple à la Foi et au Terme. (Amyot, *Numa*, ch. xxviii.)

Ce fui lui aussi, à mon avis, *qui premier borna* le territoire de Rome. (Id., *ibid.*)

Bien est-il vrai que ***celui qui premier éleva*** la communauté des Achéens en quelque puissance et en quelque dignité, ce fut Aratus. (Id., *Philopœmen*, ch. xii.)

Car ce fut lui premier qui divisa la noblesse d'avec les laboureurs et d'avec les artisans et gens de métier.
(Id., *Thésée*, ch. xxix.)

Le plus apparent de ses envieux et adversaires était Marcus Manlius, ***celui qui repoussa premier*** les Gaulois, la nuit qu'ils cuydèrent entrer dedans la forteresse du Capitole.
(Id., *Camille*, ch. lxi.)

b) Timocréon *n'a doncques pas été*
Seul qui avec les Médois ***ait traité.***
(Id., *Thémistocle*, ch. xli.)

..... Ils criaient ***qu'il était seul*** dans toute la ville ***qui ne fléchissait, ni ne flattait point*** le commun populaire.
(Id., *Coriolan*, ch. xxxiii.)

c) Bref, ***en tous actes*** d'importance il y a quelque mouvement particulier. (Calvin, *Instit. chrét.*, II, ii, 17.)

Et, de fait, ***tous fidèles*** sentent combien cette façon familière d'enseigner nous est propre. (Id., *ib.*, IV, i, 15).

Saint Paul appelle prophètes, non pas en commun ***tous expositeurs*** de la volonté de Dieu, mais ceux qui avaient quelque singulière révélation par-dessus les autres.
(Id., *ib.*, IV, iii, 4.)

Il faut qu'un évêque soit diligent observateur de la doctrine de vérité, afin qu'il puisse exhorter le peuple par saine doctrine et rédarguer *tous contredisants*.

(CALVIN, *ib.*, IV, III, 6.)

Il ne prenait pas plaisir à ouïr toutes sortes de propos, ni à lire *tous livres de philosophie*, ains seulement ceux qui lui pouvaient profiter à devenir de plus en plus vertueux.

(ID., *Philopœmen*, ch. VI.)

Et y a franchise pour les esclaves, *et pour tous pauvres affligés* qui sont poursuivis par plus puissant qu'eux.

(ID., *Thésée*, ch. XLV.)

Or, est-ce chose qui advient communément *à tous bons et justes hommes*, qu'ils sont plus loués et plus estimés après leur mort que devant. (ID., *Numa*, ch. XXXVI.)

Et affirmait qu'il aimait mieux être privé de la récompense d'un bienfait, que non puni d'un méfait : et *qu'il pardonnait à tous autres* qui faillaient par erreur, excepté à soi-même.

(AMYOT, *M. Caton*, ch. XVII.)

Il obéit volontiers *à tous autres maîtres* qui lui voulurent enseigner quelque chose, excepté qu'il dédaigna d'apprendre à jouer des flûtes, disant que ce n'était point artifice honnête ni digne d'un gentilhomme. (ID., *Alcibiade*, ch. IV.)

2° L'article est souvent omis après la préposition *de*, mise devant un substantif complément d'un autre :

Là où incontinence règne, dit Aristote, *l'intelligence particulière de bien et de mal* est ôtée à l'homme par la concupiscence désordonnée. (CALVIN, *Inst. chrét.*, II, II, 23.)

Plutôt il nous faut recevoir ce que nous dit Christ : c'est que quiconque fait péché, *est serf de péché*. Or nous sommes tous pécheurs de nature; il s'ensuit donc que nous sommes *sous le joug de péché*. (ID., *ib.*, 27.)

« C'est lui duquel la vertu et bonheur
Vous rend, ô Grecs, *de liberté l'honneur.* »
(Amyot, *Philopœmen*, ch. iv.)

« Pourtant fais bonne chère, et dis aux Romains qu'en exerçant prouessse et tempérance, ils atteindront *à la cime de puissance humaine.* » (Id., *Romulus*, ch. xlv.)

Mais au contraire Caton n'abandonna jamais *l'exercice de vertu.* (Id., *M. Caton*, ch. xxiii.)

Ils référaient le vivre et le mourir volontiers *à l'exercice de vertu.* (Id., *Pélopidas*, ch. ii.)

Il ne se pouvait pas quelquefois contenir dedans *les bornes de gravité, de patience et de bénignité.* (Id., *Philopœmen*, ch. iv.)

Mais si d'aventure en quelques endroits elles sortent un peu trop audacieusement *des bornes de vraisemblance*, ...il est besoin que les lisants m'excusent gracieusement.
(Id., *Thésée*, ch. i.)

3° L'article est souvent supprimé devant le second de deux substantifs coordonnés, même de genres différents :

Il n'y a doute que David à ce regard ne se complaigne avec si grande angoisse et amertume d'esprit que l'accès du tabernacle lui est forclos *par la tyrannie et cruauté* de ses ennemis. (Calvin, *Inst. chrét.*, IV, i, 5.)

On loua aussi, entre ses ordonnances, *la réformation et limitation* qu'il donna à la loi qui permettait aux pères de pouvoir vendre leurs enfants. (Amyot, *Numa*, ch. xxx.)

Comme capitaine, il avait *toute la force et puissance* entière de son armée unie et assemblée en soi.
(Id., *Pélopidas*, ch. iv.)

Car nonobstant les Athéniens, outre ce que l'humanité *et*

bonté de tout temps leur a été comme naturelle, ...ne voulurent faire aucun tort ni déplaisir aux Thébains.

(AMYOT, *Pélopidas*, ch. XII.)

Tant était diverse et différente l'opinion que l'on avait de lui, *pour la variété de sa vie et inégalité* de ses mœurs et de sa nature. (ID., *Alcibiade*, ch, XXIX.)

Non-seulement à Rome le peuple se trouve amolli et adouci par l'exemple *de la justice, clémence et bonté* du roi, mais aussi dans les villes à l'environ commença une merveilleuse mutation de mœurs. (ID., *Numa*, ch. XXXII.)

Il ne feignit point d'entrer en pique et en querelle avec le grand Scipion, qui pour lors, encore qu'il fût jeune, contendait *avec l'autorité, puissance et dignité* de Fabius Maximus.

(ID., *M. Caton*, ch. VII.)

— Ceux qui estiment que l'autorité de la parole est anéantie *par le mépris et basse condition* des ministres qui l'annoncent, découvrent leur ingratitude.

(CALVIN, *Instit. chrét.*, IV, I, 5.)

Sous cette église universelle, les églises qui sont distribuées par chacune ville et village sont tellement comprises qu'une chacune *a le titre et autorité d'église*. (ID., *ib.*, IV, I, 9.)

Et les atteintes et piqûres qu'elles donnaient aux autres ne leur étaient pas moins poignantes que *les plus sévères admonestements et corrections* que l'on leur eût su donner.

(AMYOT, *Lycurgue*, ch. XXV).

Car encore que moustier vienne de monasterium, qui est *le séjour et habitation* des moines : si est-ce que nos ancêtres en usèrent indifféremment pour toutes églises parrochiales.

(PASQUIER, p. 679 C.)

Ce mot (dévaller) est ordinaire et commun *au Provençal, Languedoc et nations adjacentes*, mais au français ne l'est pas tant.

(NICOT, p. 202, col. 2.)

Par quoi Titus Flaminius et quelques autres bandés à l'encontre de lui firent en plein sénat rescinder, casser et annuler tous les marchés et contraux qu'il avait faits avec des maîtres ouvriers, *pour la réparation et entretenement* des édifices publics et sacrés. (AMYOT, *M. Caton*, ch. XXXVIII).

On dit ....passage à vivres franchement *pour la provision et avitaillement* d'un château, quand il est mandé laisser passer et enlever quittement la quantité de vin y limitée pour la provision de tel château. (NICOT, p. 466, col. 1.)

L'énergie du mot (accorder) importe le consentement de celui qui octroye *à la supplication, demande et désir* de celui qui requiert. (ID., p. 7, col. 2.)

4° Enfin, l'article se supprime dans un certain nombre de cas assez différents les uns des autres pour qu'il soit difficile de les réunir sous une dénomination commune et précise.

Toutefois à la fin *fortune* lui courut sus, de manière qu'il fut chassé de son pays et se retira en la ville de Mégalopolis. (AMYOT, *Philopœmen*, ch. I.)

« Car *si fortune eût voulu*, ce disait-il, que je me fussse maintenant trouvé capitaine des Achéens, je les eusse tous mis en pièces par les cabarets et les tavernes. » (ID., *ib.*, ch. 29.)

Et toutefois nous voyons que *bonté* s'étend bien plus loin que ne fait *justice*. (ID., *M. Caton*, ch. XI.)

Harnais de guerre en ce pays-là sont
Tous pleins de rets que les araignes font :
La rouille y mange épées émoulues
A deux tranchants ; *lances* sont vermoulues.
(ID., *Numa*, ch. XXXII.)

Non-seulement une parole, mais aussi un clin d'œil ou un signe de tête d'un homme de bien, a force de persuader con-

trepesante et de plus de poids *que ne sont infinis arguments et clauses artificielles* de rhétorique. (AMYOT, *Phocion*, ch. VII.)

Vérité est que nos pères en usaient avec une plus grande sobriété que nous (du mot majesté). (PASQUIER, p. 669 B.)

Le Sénat des Aréopagites..... fournit à chaque homme de guerre huit drachmes, et *fut par ce moyen principale cause* que les galères furent armées. (AMYOT, *Thémistocle*, ch. XX.)

Par où il appert *qu'il fut lors principale cause* du salut de la Grèce. (ID., *ibid.*)

Il s'en trouva trois de plus qui le condamnèrent, *et fut* la peine de leur condamnation, *bannissement perpétuel.* (ID., *Coriolan*, ch. XXXI.)

Tiercement, il n'y avait rien plus propre *pour entretenir charité fraternelle* entre nous, qu'en nous conjoignant par ce lien. (CALVIN, *Inst. chrét.*, IV, III, 1.)

Pourtant Dieu a conjoint son Eglise d'un lien, lequel il voyait être le plus propre *à conserver unité.* (ID., *ib.*)

Or, pour ce qu'il y a eu de notre temps de grands combats touchant l'efficace du ministère; c'est qu'aucuns, voulant amplifier la dignité d'icelui, *ont excédé mesure.* (ID., *ib.*, IV, I, 6.)

La communion de l'Eglise n'a pas été instituée à telle condition qu'elle nous soit comme un lien pour *nous astreindre à idolâtrie, impiété, ignorance de bien, et autres méchancetés.* (ID., *ib.*, IV, II, 2.)

Pourtant saint Paul *nous exhortant à union*, prend pour son fondement qu'il n'y a qu'un Dieu, une foi, un baptême. (ID., *ib.*, IV, II, 5.)

Mais depuis qu'en déclinant de la loi de Dieu *ils se détournèrent à idolâtrie et superstition*, ils furent privés en partie d'une telle dignité. (ID., *Inst. chrét.*, IV., II, 7.)

Par même raison, si quelqu'un reconnaît pour Eglises les assemblées qui sont sous la tyrannie du pape... celui-là erre grandement. (CALVIN, *ib.*, IV, II, 10.)

Aussi fit tout le demeurant du peuple, jusqu'aux femmes et aux petits enfants, qui l'accompagnèrent au tombeau, en pleurs, soupirs et gémissements, non comme roi déjà surâgé, mais comme si c'eût été un proche parent ou un ami singulier, ***mort avant âge***, que chacun d'eux eût regretté.
(AMYOT, *Numa*, ch. XXXV.)

La troisième ordonnance fut, qu'il défendit de souvent faire la guerre ***contre mêmes ennemis***. (ID., *Lycurgue*, ch. XXIV.)

..... Ne faillirent de leur allèguer la tête d'homme toute fraîche qui fut trouvée ***dedans terre*** en faisant les fondements du Capitole. (ID., *Camille*, ch. LIV.)

« J'ai toujours aimé la vie retirée, le repos et l'étude ***loin de maniements*** d'affaires. » (ID., *Numa*, ch. IX.)

Je suis en fureur ***de crainte que j'ai*** où veulent tomber toutes ces belles paroles. (NICOT, p. 632, col. 2.)

Ces peuples..... tâchaient à toute force de ***se délivrer de servitude***. (COEFFETEAU, trad. de *Florus*, IV, 12.)

EMPLOI DU PRONOM INDÉFINI AU XVIe SIÈCLE.

Les observations que nous avons faites à propos de l'article s'appliquent aussi bien au pronom indéfini. Les auteurs du XVIe siècle l'emploient dans des cas où nous le supprimerions; quelquefois ils l'expriment dans une partie de la phrase, et le suppriment dans l'autre; le plus souvent ils l'omettent dans des phrases où nous l'emploierions aujourd'hui. Mais dans ces trois cas l'emploi ou l'omission du pronom ne s'expliquent

point par des raisons claires, et ne semblent point se rapporter à des règles constantes.

Ce que nous disons du pronom indéfini avec le nom au singulier, s'applique également à la préposition *de*, employée avec un substantif pluriel.

Sing. : *Un* bel enfant.

Plur. : *De* beaux enfants.

EMPLOI DU PRONOM INDÉFINI OÙ NOUS LE SUPPRIMERIONS.

1° Le pronom est employé dans des phrases où nous ne l'emploierions pas :

Toutefois, il est advenu une chose de notre temps, ***qui sert d'un exemple*** beaucoup plus étrange que tous autres qu'on pourrait alléguer. (H. Estienne, *Apologie pour Hérodote*, I, xiii, 3.)

On me dit que de sa personne ledit sieur de Strozzi ***fit acte d'un preux et vaillant capitaine.*** (Montluc, liv. III, t. I, p. 470.)

Le peuple en fut si aise qu'il se prit à crier et à battre des mains, ***par une manière de remerciment.***
(Amyot, *Alcibiade*, ch. xv.)

..... Alcibiade se faisait ordinairement servir en sa maison des ustensiles d'or et d'argent qui appartenaient à la chose publique, et que l'on avait accoutumé de porter ***par une magnificence*** ès processions publiques. (Id., *ib.*, ch. xix.)

Et Tullus Hostilius, qui régnait après Numa, se moquant ***avec un mépris*** de la plupart de ses bonnes et saines institutions, ...tourna ses sujets à la guerre.
(Id., *Numa*, ch. xxxvi.)

Quoiqu'on laissât au peuple une apparence de liberté, tout se faisait ***par une pure tyrannie.***
(Coeffeteau, *Histoire romaine*, liv. I, p. 122.)

2° Le pronom est exprimé devant l'un, omis devant l'autre de deux mots construits symétriquement :

Ce qu'ils allèguent *d'un côté et d'autre* sera facile à transiger. (CALVIN, *Instit. chrét.*, IV, I, 6.)

Nous voyons combien il est mestier de se donner garde *d'une part et d'autre.* (ID., *ib.*, IV, I, 2.)

Par quoi les homicides *d'une part et d'autre* furent mis en justice. (AMYOT, *Romulus*, ch. XXXVII.)

Arrivé qu'il y fut, il appointa toutes leurs querelles, et remit les bannis *d'une part et d'autre* en leurs maisons et en leurs biens. (ID., *Pélopidas*, ch. XLVIII.)

Tollieu, ... est un mot usité aux traités de paix et trêves marchandes entre princes..... qui dit ainsi : le commerce sera libre, et pourront les marchands *d'une part et d'autre* porter et rapporter toutes sortes de marchandises licites..... (NICOT, p. 632, col. 1.)

Passager, ... se prend aussi pour celui qui avec bac ou nacelle passe les allants et venants *d'une part de la rivière à autre.* (ID., p. 466, col. 2.)

Passer, est aller *d'un lieu à autre* sans faire arrêt. (ID., *ibid.*)

Passage, signifie tantôt l'allée et *le voyage d'un lieu à autre*, et tantôt un voyage court et sans muser. (ID., *ib.*, col. 1.)

Changer de main, c'est proprement mettre *d'une main en autre* quelque chose que ce soit qu'on tienne en la main. (ID., p. 385, col. 2.)

Loo, est un terme de mariniers, par lequel ils entendent la traite et longueur d'un navire depuis le mât *jusqu'à un bord ou autre.* (ID., p. 380, col. 1.)

Car *d'une part* ceux qui semblaient advis du tout perdus, et qu'on tenait pour désespérés, sont réduits au droit che-

min : *d'autre côté* ceux qui semblaient être bien fermes trébuchent. (CALVIN, *Instit. chrét.*, IV, I, 8.)

Quant à ce que nous disons que le pur ministère de la parole et la pure manière d'administrer les sacrements *est un bon gage et arrhe* pour nous assurer qu'il y a l'Eglise en toute compagnie où nous verrons l'un et l'autre : cela doit avoir telle importance, que nous ne devons rejeter nulle assemblée laquelle entretienne l'un et l'autre. (ID., *ib.*, IV, I, 12.)

..... Il ajoute quant et quant que cela soit en Jésus-Christ, signifiant que tout accord qui se fait hors la parole de Dieu *est une faction d'infidèles, et non point consentement* de fidèles. (ID., *ib.*, IV, II, 5.)

Quiconque donc veut abolir *un tel ordre et telle espèce* de régime, ou bien le méprise comme s'il n'était point nécessaire, machine de dissiper l'Eglise, ou même de la ruiner du tout. (ID., *ib.*, IV, III, 2.)

Mais ayant établi *une si grande honnêteté et si réservée tempérance* dans les mariages, il n'eut pas moins de soin d'en ôter toute vaine et féminine jalousie. (AMYOT, *Lycurgue*, ch. XXIX.)

Il faut remarquer quelque chose d'analogue à ce qui se passe pour l'article : de même que l'article peut se supprimer devant le second de deux substantifs coordonnés, même de genre différent, de même les exemples précédents nous montrent que le pronom indéfini peut être omis devant le second de deux substantifs construits symétriquement, même quand l'un est masculin et l'autre féminin.

SUPPRESSION DU PRONOM INDÉFINI OÙ NOUS L'EMPLOIERIONS.

3° Le cas le plus ordinaire est celui de la suppression du pronom indéfini :

Grande multitude de peuple y accourut de toutes parts.
(AMYOT, *Romulus*, ch. XX.)

L'armée des Achéens n'avait point de cœur, *si autre que lui* était capitaine général. (ID., *Philopœmen*, ch. XIX.)

Il y a semblablement diversité grande entre les historiens, touchant le temps auquel régna le roi Numa Pompilius.
(ID., *Numa*, ch. I.)

L'ancien Caton répondit un jour à quelques-uns qui haut louaient un personnage hasardeux outre mesure, et hardi sans discrétion ès périls de la guerre, *qu'il y avait grande différence* entre estimer beaucoup la vertu, et peu la vie.
(ID., *Pélopidas*, ch. I.)

On voyait les enseignes, les étendards et les aigles romaines de part et d'autre, et en une même ville *il y avait aussi grande division* qu'on en peut imaginer entre deux armées ennemies. (COEFFETEAU, trad. de *Florus*, III, XVII.)

Numitor ne l'osa faire punir de son autorité privée, parce qu'il redoutait son frère, *qui était homme terrible.*
(AMYOT, *Romulus*, ch. VIII.)

Ils disent aussi *que Cléomède fut homme* de grandeur et de force outre nature, mais au demeurant furieux et insensé.
(ID., *ibid.*, ch. XLVI.)

De mal conditionné jouvenceau, outrageux et téméraire qu'il était auparavant, *il devint homme très-sage* et très-modéré. (ID., *Lycurgue*, ch. XVI.)

Mais *nous avons encore meilleure cause* de leur résister quant à l'autre point. (CALVIN, *Instit. chrét.*, IV, II, 10.)

Les Athéniens ne voulaient point marcher sans autrui, *parce qu'ils avaient* eux seuls en cette armée-là *plus grand nombre* de vaisseaux que tous les autres Grecs ensemble. (AMYOT, *Thémistocle*, ch. XII.)

Au partir de là, il tira vers Egypte, *là où il perdit bonne partie* des vaisseaux qu'il avait amassés, par une surprise de corsaire. (ID., *Lucullus*, ch. V.)

..... Il s'écria tout haut, de grande joie, « que ni lui ni le peuple romain ne sauraient *payer à Caton loyer égal* à ses mérites ». (ID., *M. Caton*, ch. XXVIII.)

Mille autres chefs de guerre se sont ainsi avisés *d'inventer nouvelle forme* d'armes, *nouvelle forme* de se frapper et de se couvrir, selon le besoin de l'affaire présent. (MONTAIGNE, II, 27.)

Et néanmoins je vous dirai ceci en passant, car ailleurs *ne trouverai-je lieu* plus à propos pour le dire. (PASQUIER, p. 669 D.)

Pour ce qu'il était bien requis que la vocation de ceux qui devaient mettre en avant l'Evangile du temps qu'il était nouveau, fût approuvée *par certain témoignage,* il convenait que ces douze-là qui avaient telle commission..... fussent ornés d'un titre excellent par-dessus les autres. (CALVIN, *Instit. chrét.*, IV, III, 5.)

Il pensa bien que la découverte lui en devait avoir été faite *par homme qui ne savait pas bien* toute la trame de l'entreprise. (AMYOT, *Pélopidas*, ch. XIX.)

Harasser, c'est *par fort et long travail,* abattre les forces à aucun et l'aggraver. (NICOT, p. 329, col. 2.)

De manière que le menu peuple, *effrayé de si violente tempête*, s'écarta fuyant çà et là. (AMYOT, *Numa*, ch. III.)

Et lui adonc... s'en allait... *étant suivi de grand nombre* de jeunes gens. (AMYOT, *Lycurgue*, ch. LV.)

Son parler semblablement, pour les bonnes conceptions et les beaux discours qu'il contenait, *était plein de très-utile et très-salutaire instruction.* (ID., *Phocion*, ch. VII.)

..... Ains au contraire, ainsi qu'il était *convenable à capitaine* digne de telle charge, pensa qu'il fallait un peu résister à ceux qui par courroux s'allaient eux-mêmes précipiter et perdre. (ID., *Alcibiade*, ch. LIII.)

Et depuis cette coutume (employer vous au lieu de toi au singulier) se rendit familière à *ceux qui écrivaient à personnages* de respect. (PASQUIER, p. 665 B.)

..... C'est pourquoi on a dit que celui fait en son esprit des châteaux en Espagne, *quand il s'amuse de penser* à part soi *à chose qui* n'était pas faisable. (ID., p. 685 C.)

Car il changea le vivre des hommes, qui avant lui était rude, âpre et sauvage, *en manière de vivre* plus honnête, plus douce et plus civile. (AMYOT, *Numa*, ch. XXXII.)

Mais quant à cela, aucuns disaient qu'il le faisait par chicheté et avarice : les autres *le prenaient en autre sens.* (ID., *M. Caton*, ch. X.)

Et, au contraire, tourna son mépris de la religion *en trop craintive superstition*, laquelle n'avait rien de commun avec la vraie dévotion et religion de Numa. (ID., *Numa*, ch. XXXVI.)

« A Dieu ne plaise, dit-il, que je soye jamais *en chaire dont je ne me puisse lever* au-devant d'un plus vieux que moi ! » (ID., *Lycurgue*, ch. XLIII.)

L'omission du pronom indéfini ou de la préposition *de* qu'on emploie à sa place avec un substantif pluriel, se présente dans deux cas particuliers, c'est d'abord devant les substantifs accompagnés des pronoms *autre*,

tel; c'est ensuite après les mots indéfinis *rien* et *personne*. Nous disons : *de tels* hommes — il ne fit *jamais d'autre voyage* — il n'y a *rien de mauvais* — il n'y a *personne de si sot*. Au XVIe siècle, les phrases de ce genre se construisent très-souvent sans la préposition.

1° Semblablement *si telles assemblées* eussent été Eglises, il s'ensuivrait que l'Eglise de Dieu ne serait point colonne de vérité, mais firmament de mensonge.
(CALVIN, *Instit. chrét.*, IV, II, 10.)

Car il est vraisemblable *que tels courages* ne sont passionnés ni de frayeur ni de courroux outre mesure.
(AMYOT, *Lycurgue*, ch. XLVII.)

..... *Car tels personnages* étaient communément de tous appelés sire et messire, comme se voit en Amadis et anciens romans. (NICOT, p. 597, col. 1.)

Village... est un mot moitié français moitié latin, car le chef est de ce mot latin villa, et la queue est française : *car telles terminaisons* sont françaises, comme en : péage, ravage, usage, passage. (ID., p. 662, col. 1.)

Languedoc... Aucuns estiment que ce dit pays *a tel nom*, parce que les gens d'icelui voulant répondre affirmativement usent de ce mot oc, signifiant oui. (ID., p. 367, col. 2.)

Il convenait donc aux prophètes de n'avoir nul consentement *avec telles assemblées*. (CALVIN, *Instit. chrét.*, IV, II, 10.)

« Mais depuis que l'on nous a faussement accusés envers toi, *que par telles calomnies on nous a mis à tort en danger* de nos vies, nous entendons dire des choses étranges de nous. »
(AMYOT, *Romulus*, ch. IX.)

Ainsi entretint-il *par tels langages* cette femme jusqu'au temps de son enfantement. (ID., *Lycurgue*, ch. III.)

Haut, par métaphore, signifie grand en degrés de dignité.

..... *De telle manière de parler* est procédé Hautesse, dont les Français usent pour signifier la grandeur.

(Nicot, p. 331, col. 2.)

Autres disent que Haro sont deux mots, et qu'il ne le faut écrire aspirément, ains Aa, Rou, savoir est : Aide-moi, venge mon injure. (Id., p. 339, col. 2.)

Lanier... Aucuns le veulent rendre en latin par ce mot : lanarius, *autres* par cestuy : laniarius; mais tous deux sont hors de raison. (Id., p. 367, col. 2.)

Echiquier... A cette assemblée... nul n'osait s'entremettre ou advocasser ou consulter sans serment préalablement fait de faire l'un et l'autre loyaument sans exception de personne ; *autres plusieurs chefs de serment* y étaient prêtés par les avocats..... (Id., p. 246, col. 2.)

Et quand le message lui est apporté que Dieu le veut faire régner, Samuel lui prononce : « L'Esprit de Dieu passera sur toi, *et tu deviendras autre homme.* »

(Calvin, *Instit. chrét.*, II, ii, 17.)

Les uns disent *qu'il n'épousa jamais autre femme* que Tatia.

(Amyot, *Numa*, ch. xxxiv.)

« Comment vous oserons-nous plus *envoyer demander autre capitaine,* quand nous ne pourrons vous rendre Pélopidas ? »

(Id., *Pélopidas*, ch. lxii.)

Ce que l'on n'a jamais vu *advenir à autres personnages* de nom après leur mort, sinon au poëte Euripide.

(Id., *Lycurgue*, ch. lxvii.)

Devancier, c'est prédécesseur, et cil qui a été devant et premier que nous, *qu'on dit par autre mot :* ancêtres.

(Nicot, p. 202, col. 2.)

2° Surtout *il n'y a rien plus frivole* que d'amener pour le régime de l'Eglise la succession des personnes, en oubliant la doctrine. (Calvin, *Instit. chrét.*, IV, ii, 3.)

Il dispute donc *qu'il n'y a rien plus digne ni plus excellent* en l'Eglise que le ministère de l'Evangile. (CALVIN, *ib.*, IV, III, 3.)

Aristide, ce conseil ouï, retourna devers le peuple, et dit « *qu'il n'y avait rien plus utile ni plus injuste* que ce que Thémistocle avait imaginé. » (AMYOT, *Thémistocle*, ch. XXXIX.)

La ville de Rome... pensa *qu'il n'y avait plus rien incroyable ni impossible* à lui pourvu qu'il le voulût.
(ID., *Numa*, ch. XXVI.)

Bref il ne laissa *rien oiseux*. (ID., *Lycurgue*, ch. LVII.)

Ce qui ressort des exemples que nous venons de citer, c'est que l'emploi du pronom indéfini et celui de l'article étaient aussi mal fixés l'un que l'autre au XVIe siècle. L'emploi ou l'omission de ces deux mots ne peut s'expliquer ni par la nature des mots auxquels ils sont joints, ni par la fonction qu'ils remplissent dans la phrase.

Ce n'est pas par la nature des mots : car l'article ou le pronom sont exprimés ou omis tour à tour avec des substantifs ou avec des adjectifs. On dit : *entre les autres* l'ancien Xantippus enterra son chien. Mais on dit d'autre part : ce fut lui *qui premier borna* le territoire de Rome. On dit : j'aime mieux combattre et estriver *de la vertu*. Mais on dit aussi : ces peuples tâchaient à toute force de se délivrer *de servitude*. Les diverses fonctions que ces mots (article et pron. indéfini) remplissent dans la phrase ne rendent pas plus compte de ces différences. Les substantifs qu'ils accompagnent jouent tour à tour le rôle de sujet, d'attribut, de complément direct ou indirect, sans que l'omission ou l'emploi du pronom ou de l'article paraissent correspondre régulièrement aux unes ou aux autres de ces fonctions.

Il y a plus : nous avons vu que, de deux substantifs construits de la même façon dans la même phrase, l'un prend le pronom indéfini et l'autre ne le prend pas : Quiconque veut abolir *un tel ordre et telle espèce*... — *D'une part et d'autre*. La seule conclusion certaine qu'on puisse tirer de l'infinie variété des cas, c'est donc que les fonctions propres de l'article et du pronom indéfini n'étaient point délimitées, et que leur emploi n'était soumis à aucune règle fixe.

EMPLOI DES MODES AU XVIe SIÈCLE.

Ce que nous avons dit de l'article et du pronom peut se dire de certaines formes du verbe. L'emploi des modes était loin d'être aussi rigoureusement fixé que de notre temps, et en particulier l'emploi du subjonctif. D'une manière générale, le subjonctif est plus souvent employé au XVIe siècle que dans la langue moderne. On s'en sert fréquemment avec les verbes qui signifient : dire, croire, penser, etc.

EMPLOI DU SUBJONCTIF OÙ NOUS METTRIONS L'INDICATIF.

1° ...Dont ils méprisent les assemblées publiques *et pensent que la prédication soit superflue*. (CALVIN, *Instit. chrét.* IV, 1, 5.)

Pareillement si on voyait une Française portant une robe bigarre de bandes larges, *on penserait qu'elle vousist* jouer une farce, *ou que ce fût* par gageure.
(H. ESTIENNE, *Apol. pour Hérodote*, Disc. prélim.)

Xénophon même *nous donne bien à penser qu'il soit* fort ancien. (AMYOT, *Lycurgue*, ch. I.)

Le roi Charilaüs, *pensant que ce fût* une conjuration à l'encontre de sa personne, s'en effraya si fort, qu'il s'enfuit dans le temple de Junon surnommé Chalciécos. (Amyot, *ib.*, ch. viii.)

Les autres *pensent que ce nom leur ait été imposé* par manière d'exception. (Id., *Numa*, ch. xvi.)

Il pensait que la renommée nous le devait avoir appris, *et que les acclamations* qu'il avait reçues aux rives du Tibre *eussent été ouïes* jusque sur les bords de la Charente.
(Balzac *Socr. chrét.*, Disc. 6.)

Ce qui augmenta encore davantage la suspicion que l'on avait de Tissaphernes, pour ce que *l'on estime que sous main il lui eût fait passage.* (Amyot, *Alcibiade*, ch. lvii.)

J'estime que ce désordre ait plus porté de nuisance aux lettres que tous les feux des Barbares. (Montaigne, II, 19.)

Aucuns *estiment que ladite rime de quatorze vers soit appelée sonnet*, parce que les Italiens la chantent en lisant.
(Nicot, p. 600, col. 2.)

Je crois que ce soit une demeure bonne pour toutes les saisons. (Malherbe, II, 464.)

Quant à Phocion, *je conjecture qu'il ne soit point issu* de bas ni de vil lieu. (Amyot, *Phocion*, ch. vi.)

Les Romains... *se doutaient que cette demande de leurs filles ne fût autre chose* qu'une sommation de leur bailler otages.
(Id., *Camille*, ch. lvi.)

Et Timée *se doute qu'il y ait eu deux de ce nom* en divers temps, *mais que* l'un ayant été plus renommé que l'autre, *on lui ait attribué* les faits de tous les deux.
(Id., *Lycurgue*, ch. i.)

Il est vraisemblable que ce mot landier *ait été mis en usage* français du temps que les Anglais étaient en France.
(Nicot, p. 366, col. 2.)

Toutefois *il me semble que cestuy-là* (ce conte) *suffise* pour vous montrer qu'une femme qui a perdu la honte est cent fois plus hardie à faire le mal que n'est un homme.

(*L'Heptaméron*, Nouvelle 49.)

Mais il faut que la religieuse *affirme par serment que la rencontre soit casuelle*, et non point faite à propos.

(Amyot, *Numa*, ch. xviii.)

Elle ne sent point qu'elle soit aveugle, et presse incessamment son gouverneur de l'emmener parce qu'elle dit que ma maison est obscure. (Montaigne, II, 25.)

La vérité est que, parce qu'ils ne le voient pas, *ils oublient aisément qu'il soit présent.*

(François de Sales, Introduction à la *Vie dévote*, II, 2.)

Il ne se faut pas laisser attraper comme cela à ce que les amants disent dans leur colère ; et quoi que Phédria die en entrant sur le théâtre, Meretricum contumelias, à une scène de là il donnerait sur les oreilles *à quiconque lui dirait que Thaïs ne fût pas une fort honnête femme.* (Voiture, Lettre 135.)

2° Le subjonctif se met encore après un verbe qui marque l'interrogation ou la négation :

Qui ignore donc que les passions de nos âmes ne soient les objets de plusieurs excellentes vertus qui les modèrent et qui les ramènent à la raison quand elles veulent s'émanciper?

(Coeffeteau, *Passions humaines*, ch. iii.)

Personne n'ignore que ce ne fussent Castor et Pollux..

(Id., *Traduct. de Florus*, I, 11.)

3° Le subjonctif s'emploie souvent dans une proposition complétive, qu'elle soit interrogative, négative, ou simplement affirmative :

Quant au taffetas, on ne lui baille pas seulement *l'eau qui*

fait qu'on y soit trompé, mais on trouve le moyen de faire que celui de deux fils semble être de quatre, celui de quatre paraisse de six. (H. ESTIENNE, *Apologie pour Hérodote*, I, XVI, 15.)

La faiblesse de notre condition *fait que les choses*, en leur simplicité et pureté naturelle, *ne puissent pas* tomber en notre usage. (MONTAIGNE, II, 20.)

Mais si elles demeurent sans effet et ne l'émeuvent qu'à rire, *je ne vois pas pourquoi il s'en doive donner de garde.* (ID., *ib.*, 27.)

La courtoisie que vous pouvez et devez faire à votre ennemi, ...*je ne vois pas comment vous la puissiez faire*, quand il y va de l'intérêt d'autrui. (ID., *ib.*, 27.)

Et comment il advienne qu'une âme aveugle et endormie à toutes autres choses, se trouve vive, claire et excellente à certain particulier effet, *il s'en faut enquérir* aux maîtres. (ID., *ib.*, 17.)

Mais d'où il puisse advenir qu'une âme riche de la connaissance de tant de choses n'en devienne pas plus vive et plus éveillée, ...*j'en suis encore en doute.* (ID., I, 24.)

4° Le subjonctif se met dans une proposition conjonctive, négative ou non :

Aucunes fois la turpitude du maléfice presse de si près la conscience du pécheur, *qu'il ne tombe point parce qu'il se déçoive* sous fausse imagination de bien, mais sciemment et volontairement il s'adonne au mal. (CALVIN, *Instit. chrét.*, II, II, 23.)

Or ce n'est pas pour ce que la parole de Dieu ne soit assez ferme de soi-même ; mais c'est pour nous confirmer en elle. (ID., *ib.*, IV, XIV, 3.)

Il y en avait plus qui lui obéissaient volontairement pour sa vertu *que parce qu'il fût* tuteur du roi, *ni parce qu'il eût* l'autorité royale en sa main. (AMYOT, *Lycurgue*, ch. III.)

Car par la parole il ne faut pas entendre un murmure qui se fasse sans sens et intelligence... : *Mais il nous faut entendre la parole qui nous soit prêchée* pour nous enseigner et nous faire savoir ce que veut dire le signe visible.

(CALVIN, *Instit. chrét.*, IV, XIV, 4.)

Comme un artisan témoigne bien mieux sa bêtise *en une riche matière qu'il ait entre mains*,... ceux-ci en font autant lorsqu'ils mettent en avant des choses qui d'elles-mêmes et en leur lieu seraient bonnes, et ils s'en servent sans discrétion. (MONTAIGNE, II, 17.)

5° Enfin l'usage du subjonctif est ordinaire dans les propositions conjonctives circonstancielles commençant par *comme :*

Et *comme ils commençassent* déjà à souper, il leur jeta en avant une parole, que la déesse avec laquelle il hantait, à l'instant même l'était venu voir. (AMYOT, *Numa*, ch. XXVI.)

Car, *comme ils le priassent* de leur vouloir écrire des lois, ... il leur répondit qu'il était bien malaisé de donner loi à gens si riches, si heureux et si opulents qu'ils étaient.

(ID., *Lucullus*, ch. IV.)

Et comme Lucius le niât et affirmât qu'il n'en était rien, Caton lui déféra le serment. (ID., *M. Caton*, ch. XXXIV.)

Et comme il se fût retourné pour voir qui parlait à lui, il ne vit personne. (ID., *Lycurgue*, ch. L.)

Et comme Romulus fît faire un fossé à l'entour du pourpris, ... non-seulement il s'en moqua par mépris, mais encore empêcha l'œuvre. (ID., *Romulus*, ch. XV.)

Et Plistonax, fils de Pausanias, *comme un orateur Athénien appelât les Lacédémoniens grossiers et ignorants* : « Tu dis vrai, lui répondit-il, car nous sommes seuls entre les Grecs qui n'avons rien appris de mal de vous. »

(ID., *Lycurgue*, ch. XLII.)

Mais cet emploi du subjonctif, dans les différents cas que nous venons d'énumérer, n'est pas absolument constant; la règle qu'une page semble établir se trouve démentie à la page suivante. Voici un certain nombre d'exemples de ces variations de l'usage :

Les ennemis mêmes le tenaient pour homme couard et de fort lâche cœur, excepté Annibal, lequel, apercevant bien son bon jugement, et la manière de laquelle il voulait combattre, *estima que*, par toute voie de ruse ou de force, *il le fallait attirer* au combat. (Amyot, *Fabius Maximus*, ch. xii.)

Ce que Fabius ne lui voulut point consentir, mais départit par moitié toute l'exercite avec lui, *estimant qu'il valait mieux* qu'il commandât toujours seul à une partie de l'armée, que par tour à la totalité. (Id., *ib.*, ch. xxiii.)

Et quant à lui, il persévéra toujours constamment en sa première délibération, *croyant certainement que c'était le plus expédient* de faire ainsi. (Id., *ib.*, ch. xiii.)

Au demeurant, quant aux rébellions des villes sujettes et soulèvements des peuples alliés, Fabius *était d'opinion qu'il valait mieux les contenir* par doux et humain traitement. (Id., *ib.*, ch. lx.)

Et étant la fête de Cérès échue environ ces jours-là, *il lui sembla qu'il valait mieux* omettre du tout les sacrifices et la procession que l'on avait accoutumé de faire à tel jour, que de donner à connaître, par le petit nombre et la tristesse de ceux qui y assisteraient, la grandeur de la perte qu'ils avaient faite. (Id., *ib.*, ch. xxxvi.)

On tient qu'il fut tué en cette bataille cinquante mille Romains. (Id., *ib.*, ch. xxxiii.)

Il n'est pas aisé *à dire quelle raison l'en détourna.* (Id., *ib.*, ch. xxviv.)

Et comme l'un des consuls lui vint au-devant, il lui en-

voya commander par un sergent qu'il eût à laisser les faisceaux de verges qu'on portait devant lui, et les autres marques et enseignes de magistrature, et qu'il le vînt trouver en état d'homme privé. (AMYOT, *ib.*, ch. IX.)

INDICATIF OÙ NOUS METTRIONS LE SUBJONCTIF.

Si l'on trouve souvent le subjonctif où nous mettrions aujourd'hui l'indicatif, on peut signaler aussi un certain nombre d'exemples de la construction réciproque, c'est-à-dire de l'indicatif mis à la place du subjonctif, principalement avec les conjonctions restrictives (combien que), ou après les verbes qui marquent la frayeur ou l'étonnement.

..... *Combien encore qu'on fait trop d'honneur* à nos forces, les accomparageant à un roseau. (CALVIN, *Instit. chrét.*, II, 2.)

Nous voyons que Dieu, *combien qu'il peut élever* en un moment les siens en perfection, les veut néanmoins faire croître petit à petit, sous la nourriture de l'Eglise. (ID., *ib.*, IV, I, 5.)

Car, *combien que* du temps de Roboam, *ils avaient déjà introduit* plusieurs cérémonies perverses,..... les fidèles avaient là un état passable d'Eglise. (ID., *ib.*, IV, II, 8.)

Pourtant *combien que*, par leur déloyauté, *ils méritaient* bien que Dieu retirât son alliance d'eux, néanmoins,..... il continuait toujours de maintenir sa promesse entre eux. (ID., *ib.*, IV, II, 11.)

« *Je m'ébahis*, dit Longarine, *que cette pauvre femme ne mourait de honte* devant ses prisonniers. (*L'Heptaméron*, Nouvelle 49.)

« Sitôt qu'il aura mis le pied à terre, tirez votre épée, et

en le frottant contre la muraille, criez : Tue! Tue ! mais *gardez que vous ne le touchez.* » (*L'Heptaméron,* Nouvelle 53.)

Je sais bien que les Turcs et les Tartares vivent
Plus modestement qu'eux, *et suis tout effrayé,*
Que mille fois le jour leur chef n'est foudroyé.
(RONSARD, *Discours,* tome VII, p. 27, édit. Blanchemain.)

Mais à ce que je vois, sympathisant d'humeur,
J'ai peur que tout-à-fait je deviendrai rimeur.
(REGNIER, Satire 2.)

Il est vrai *que j'appréhende qu'il sera plus difficile* qu'il n'eût été en une saison plus calme.
(BALZAC, *Socrate chrétien,* avant-propos.)

Je loue Dieu que votre beau jugement a vu clair au travers de ces nuées. (MALHERBE, IV, 138.)

Au reste, Monseigneur, *je suis bien aise que vous avez un commis* qui fasse parler de lui dans le monde, et qu'on me connaisse un peu plus dans les pays étrangers, que M. Filandre et M. Coiffier. (VOITURE, Lettre 183.)

C'est dommage, sans mentir, *que vous ne courez le monde.*
(ID., Lettre 159.)

Il est possible que l'action de la vue s'était hébétée pour avoir été si longtemps sans exercice, *et que la force visive s'était toute rejetée* en l'autre œil. (MONTAIGNE, II, 25.)

Il se peut faire qu'il est déjà venu. (MALHERBE, IV, 68.)

Il suffit que ta cause est la cause de Dieu.
(ID., I, 279, v. 38.)

Ce fut aussi une belle chose, qu'à son instance, Arthmius, natif de Zélée, *fut noté d'infamie,* lui, ses enfants et toute sa postérité. (AMYOT, *Thémistocle,* ch. XII.)

Mais encore *était-ce un signe de plus violente nature* et plus

âpre à l'avarice, *qu'il osa dire* que celui était homme divin et digne de louange immortelle, qui, par son industrie, augmentait tellement ses facultés que l'accession qu'il y ajoutait montait plus que le principal qu'il avait eu et hérité de ses parents. (AMYOT, *M. Caton*, ch. XLV.)

Je trouverai bien moyen que ce « Defunctis » ne vous scandalisera plus. (D'AUBIGNÉ, *Baron de Fæneste*, II, 1.)

De manière *qu'ils se trouvassent seuls au monde à qui la guerre était repos de travaux*, que les hommes ordinairement endurent pour se rendre idoines à la guerre.
(AMYOT, *Lycurgue*, ch. XLVI.)

Cet emploi de l'indicatif dans les cas qui précèdent est moins régulier encore et moins constant que celui du subjonctif dans les cas que nous avons énumérés plus haut. Ainsi les mots qui signifient *avoir peur*, et la conjonction *combien que*, se construisent aussi souvent avec un de ces modes qu'avec l'autre :

Et pourtant Platon, comme il dit, se vergognant plus de soi-même que d'autre, et *craignant qu'il ne donnât occasion* aux hommes de croire que ce n'étaient que paroles de lui, et qu'il n'eût jamais volontairement mis la main à aucune œuvre louable; ....il fit ce qu'on lui mandait.
(AMYOT, *Dion*, ch. XIV.)

Et *combien que* de tout temps auparavant, *il eût naturellement le cœur grand*, et que son naturel fût généreux et magnanime, si est-ce que cette magnanimité lui crut encore bien davantage, quand, par une divine fortune, Platon arriva en Sicile. (ID., *ib.*, ch. V.)

Car *combien que le Sénat le rappelât et que son compagnon au Consulat s'opposât à son intention*, il avait néanmoins donné une bataille aux Gaulois malgré tout le monde, et en avait emporté la victoire. (ID., *Fabius Maximus*, ch. V.)

De tout ce qui précède, il résulte que les fonctions propres des mots sont mal déterminées au XVIe siècle; qu'il s'agisse du substantif et de l'adjectif, du pronom et de l'article, ou bien des différentes formes du verbe, les substitutions de mots sont fréquentes, sans qu'il soit possible d'en indiquer la loi. Mais si dans certains cas nous sommes moins frappés de cette liberté, parce que notre langue nous en offre encore une relative, il est d'autres cas où l'usage ancien se sépare complétement de l'usage moderne, et où certaines parties du discours s'éloignent tellement de leur emploi actuel, qu'elles constituent pour nous des anomalies véritables.

EMPLOI DU PRONOM DÉMONSTRATIF ANALOGUE A CELUI DU PRONOM INDÉFINI.

Tel est, par exemple, le cas du pronom démonstratif. Il a constamment, dans les écrivains de ce temps, un emploi curieux, analogue à celui de notre pronom indéfini, ou bien encore à celui du pronom démonstratif latin dans des phrases comme celle-ci : Is est qui faciat — Il est capable de faire.

Lorsque la phrase est négative, l'emploi du pronom démonstratif correspond à celui du pronom indéfini latin : Nullus est qui faciat — Il n'y a personne qui fasse.

1° Nous examinerons d'abord le cas où le pronom est accompagné d'une négation :

Il n'y a celui qui ne voie combien est nécessaire ce second point. (CALVIN, *Instit. chrét.*, II, 2.)

Ce serait bien aujourd'hui pour nous rendre étonnés, si le soleil s'arrêtait tout court, *et n'y aurait celui qui ne dît* cela être totalement contre nature.
(H. ESTIENNE, *Apologie pour Hérodote*, Disc. prélim.)

Si n'y eut celui du conseil qui n'en fût fort marri avec Métellus. (AMYOT, *Marius*, ch. XI.)

Il n'y avait celui en la ville d'Albe *qui ne trouvât fort mauvais* le tort que Numitor disait lui avoir été fait.
(ID., *Romulus*, ch. VIII.)

..... Dont ils eurent tous si grande honte, *qu'il n'y eut celui d'entre eux qui osât ouvrir la bouche* pour parler contre lui.
(ID., *Lycurgue*, ch. XVI.)

Mais *il n'y a celui des Romains qui ne croie* fermement que la punition ne s'en ensuivît incontinent.
(ID., *Camille*, ch. XXII.)

On sacrifiait en tous les temples des dieux, *et n'y avait celui qui ne montrât autant* d'aise et de réjouissance comme s'il fût advenu un nouveau royaume à la ville, et non pas un nouveau roi. (ID., *Numa*, ch. XI.)

Quand nous voyons..... tous ces mots avoir été indifféremment en usage, ... *il n'y a celui qui ne juge* que tous ces grands personnages écrivaient suivant la barbarie de leur siècle. (PASQUIER, p. 664 D.)

2° Voici des exemples du même pronom employé sans négation :

Auquel lieu, pour honorer les noces, se trouva le jeune seigneur d'Avanes, qui naturellement aimait les dames, *comme celui qui en son temps ne trouvait son pareil.*
(*L'Heptaméron*, Nouvelle 26.)

Adonc se retira l'armée de mer plus au-dedans de la Grèce, étant les Athéniens en celle retraite rangés à la queue tous les derniers, *comme ceux qui avaient le cœur élevé* pour la gloire des vaillances qu'ils avaient déjà faites.

(Amyot, *Thémistocle*, ch. xvi.)

Il s'étudia par tous moyens d'infamie et d'opprobre qu'il leur put faire, d'en amortir et éteindre du tout la coutume, *comme celle qui rendait* les corps des hommes inutiles aux travaux et aux combats nécessaires pour la défense de leur pays. (Id., *Philopœmen*, ch. iv.)

L'une (preuve) est que les Romains donnèrent droit de bourgeoisie en leur ville à Pythagore, ainsi que dit Epicharme, poëte comique, en un petit traité qu'il a écrit et adressé à Anténor, qui est un auteur fort ancien, *comme celui qui fut des disciples mêmes de Pythagore.* (Id., *Numa*, ch. xv.)

Hippias, le sophiste, dit que Lycurgue même fut bon capitaine et grand homme de guerre, *comme celui qui s'était trouvé* en plusieurs batailles. (Id., *Lycurgue*, ch. l.)

Et dit-on qu'étant déjà fort renommée et honorée, *comme celle que l'on estimait être l'amie d'un dieu*, elle disparut au même lieu où était enterrée la première Laurentia.

(Id., *Romulus*, ch. vi.)

Ils habitaient en des bourgades non fermées de murailles, étant chose appartenante à leur magnanimité de ne craindre rien, *comme ceux qui étaient descendus des Lacédémoniens.*

(Id., *ib.*, ch. xxiii.)

..... Ayant eu les premières charges de son pays, et en icelles ayant fait beaucoup de hauts et glorieux exploits, *comme celui qui fut élu par cinq fois dictateur*, ... jamais toutefois il n'a été consul. (Id., *Camille*, ch. i.)

Cicero s'informa à un de ses gens, qui lui dit son nom; mais *comme celui qui songeait ailleurs et qui oubliait* ce qu'on lui répondait, il le lui redemanda encore depuis deux ou trois fois. (Montaigne, II, 10.)

C'était, à la vérité, un très-grand homme et rare, *comme celui qui avait son âme teinte des discours de la philosophie*, auxquels il faisait profession de régler toutes ses actions.

(MONTAIGNE, II, 19.).

EMPLOI DU PRONOM RELATIF DIFFÉRENT DE SON EMPLOI ACTUEL.

Le pronom relatif joue dans deux cas principaux un rôle assez différent de celui qu'il remplit actuellement.

1° L'expression pronominale *ce que* est souvent employée dans un sens analogue à celui qu'aurait le latin *quod* dans cette phrase : *Quod* venisti, pergratum mihi fecisti, ou la conjonction française *si*, dans celle-ci : *S'il a péché*, c'est sans le vouloir :

Et ce qu'une grande partie du monde a acquiescé à tels amiellements, ... *cela ne s'est pourtant point fait* que les hommes pensassent Dieu être satisfait.

(CALVIN, *Instit. chrét.*, III, IV, 18.)

Et ce que saint Paul ajoute qu'il souffrait pour l'Eglise, *il n'entend pas* pour la rédemption, réconciliation ou satisfaction de l'Eglise. (ID., *ib.*, III, V, 4.)

Et ce qu'il parlait peu et qu'il s'en allait triste, morne et pensif, *montrait* plutôt un courage envenimé dedans, que non pas humilié par son bannissement.

(AMYOT, *Marius*, ch. LXXVI.)

Il est aisé de répondre que *ce que la bile réside au fiel, ce n'est pas la raison* pour laquelle elle enflamme la colère, mais parce que c'est une humeur chaude et sèche, qui sont des qualités toutes propres pour produire cette sorte d'effet.

(COEFFETEAU, *Passions humaines*, ch. I.)

Car *ce que la mélancolie tourmente* ainsi ceux qui ont le mal de rate, *ce n'est pas* parce que la joie y réside, mais parce qu'il s'y fait un amas de bile noire, qui cause une ennuyeuse et importune tristesse. (COEFFETEAU, *Passions humaines*, ch. I.)

Si est bien vraisemblable *d'attribuer à la prouesse des combattants et à la sagesse du capitaine, ce que la ville fut ainsi emportée d'assaut.* (AMYOT, *Timoléon*, ch. XXXI.)

2° Le pronom *qui* joue assez souvent un rôle analogue à celui de la conjonction conditionnelle *si* :

Mais pour bien le représenter, faudrait parler gras comme lui, *et encore serait-ce plus, qui pourrait peindre* son visage et sa contenance. (*L'Heptaméron*, Nouvelle 26.)

Ce propos, encore qu'il soit dit un peu trop crûment et témérairement, *pourrait sembler véritable, qui le transférerait* au gouvernement de Phocion. (AMYOT, *Phocion*, ch. I.)

..... C'est-à-dire que, combien que celles qui voulaient faire les femmes de bien portassent les ceintures dorées : toutefois la bonne renommée leur était beaucoup plus séante, et que *peu était la ceinture dorée, qui ne l'accompagnait* d'un bon bruit. (PASQUIER, p. 678 C.)

Si demeura sur l'heure empêtré de ce coup, *ni plus ni moins que qui lui eût mis les fers aux pieds.*
(AMYOT, *Philopœmen*, ch. IX.)

La borne, qui la veut justement garder, est un lien qui bride la puissance, *et qui ne la veut garder, est une preuve* et témoignage qui argue l'injustice. (ID., *Numa*, ch. XXVIII.)

Mais *les victoires de ces jeux olympiques et pythiques, qui les mettrait toutes ensemble, ne sont pas à comparer* à l'une seule de tant de batailles que Pélopidas a combattues et gagnées.
(ID., *Pélopidas*, ch. LXIII.)

Qui eût au contraire chanté les commandements de Dieu

mis en rhythme ou quelque psaume de David, *on eût incontinent parlé de fagots.*

(H. Estienne, *Apologie pour Hérodote*, I, xii, 3.)

Qui nous pourrait joindre à cette heure, et acharner à une entreprise commune tout notre peuple, *nous ferions refleurir* notre ancien nom militaire. (Montaigne, II, 7.)

Qui parle du loup, on en voit la queue. (Pasquier, p. 683 C.)

Car qui ne répondait promptement et pertinemment à celles questions : « Qui est homme de bien ? qui est bon citoyen ? et qui non ? », *ils estimaient que* c'était signe de nature lâche et nonchalante. (Amyot, *Lycurgue*, ch. xxxvii.)

Ils ont la clef du ciel ; ils y entrent tout seuls,
Ou qui veut y entrer, il faut parler à eux.

(Ronsard, *Discours*, t. vii, p. 59.)

Il fut contraint, pour se revenger et défendre, de leur répondre en paroles un peu hautaines et odieuses, disant « que..... *qui lui mettrait entre ses mains une ville* petite, faible, et de peu de nom, *qu'il savait les moyens de la faire devenir grande*, puissante et de noble renom. »

(Amyot, *Thémistocle*, ch. ii.)

DISTINCTION NON FAITE ENTRE LE PARTICIPE ET L'ADJECTIF VERBAL.

Cette liberté laissée aux divers mots d'échanger leurs fonctions se retrouve dans le participe. Les deux fonctions du participe présent, la fonction verbale et la fonction adjective, n'étaient pas distinguées l'une de l'autre aussi nettement qu'elles le sont aujourd'hui. On trouve le participe employé avec l'accord, c'est-à-dire comme adjectif, dans des phrases où il joue le rôle du

verbe, et où par conséquent nous le laisserions invariable.

Toutefois comme il y avait encore pour lors quelques prérogatives *appartenantes à l'Eglise*, qui restaient aux Juifs : aussi nous ne nions pas que les papistes aujourd'hui n'aient quelques traces qui leur sont demeurées par la grâce de Dieu, de la dissipation de l'Eglise.

(CALVIN, *Instit. chrét.*, IV, II, 11.)

Car leur roi étant comme alléché des richesses de l'Asie et de l'Europe, il y voulait rentrer par le droit des armes, non comme dans des provinces *appartenantes aux Romains* ou à d'autres peuples, mais comme en son propre héritage.

(COEFFETEAU, trad. de *Florus*, III, 5.)

Si nous voulons conjoindre les évangélistes avec les apôtres pour en faire une seule espèce, il nous restera deux couples *correspondantes l'une à l'autre*.

(CALVIN, *Inst. chrét.*, IV, III, 5.)

Et Thémistocle..... engrava en grandes et grosses lettres sur des pierres..... *des paroles adressantes aux Ioniens*.

(AMYOT, *Thémistocle*, ch. XVI.)

Il avait force lettres dans ses poches..... *adressantes à plusieurs personnes* de cette ville. (MALHERBE, III, 428.)

Mais lors Pélopidas dormant en sa tente eut une vision, qu'il pensa voir ces filles de Scédase *pleurantes à l'entour de leurs sépultures et maudissantes les Lacédémoniens*.

(AMYOT, *Pélopidas*, ch. XXXVII.)

« Voilà *la hache retranchante mes paroles* qui se lève. »

(ID., *Phocion*, ch. VII.)

CHAPITRE DEUXIÈME

LIBERTÉ D'OMETTRE OU D'EXPRIMER CERTAINS MOTS AU XVIe SIÈCLE. — CONSTRUCTIONS ELLIPTIQUES. — ELLIPSES. — PLÉONASMES.

Nous avons essayé de faire connaître par des exemples un caractère important de la langue au XVIe siècle : c'est l'absence d'une délimitation exacte entre les mots et les fonctions des mots.

Si la liberté de substituer entre elles les parties du discours était grande, celle de les omettre ou de les sous-entendre ne l'était guère moins.

Il est rare que les omissions que l'on peut observer constituent à proprement parler des ellipses : il n'y a ellipse, en effet, que lorsqu'un des éléments essentiels de la phrase est retranché. Il arrive souvent que nous trouvions omis des mots que nous nous sommes habitués à considérer comme essentiels sans qu'ils le soient en réalité. On peut dire qu'en général à cette époque la construction est plus abrégée, plus directe ; il y a plutôt des tournures elliptiques que de véritables ellipses.

OMISSION DU SECOND PRONOM RÉFLÉCHI.

C'est ainsi qu'au XVIe siècle on n'emploie pas le pronom réfléchi avec l'expression pronominale *l'un*...

l'autre; c'est ainsi qu'on n'emploie qu'un pronom au lieu de deux lorsque deux verbes réfléchis se suivent, ou bien que l'infinitif d'un verbe réfléchi est précédé et gouverné par un autre verbe.

a) Et même les saints docteurs lesquels ces canailles nous objectent faussement n'ont rien moins prétendu que de vouloir prouver qu'il y eût droit héréditaire de l'Eglise partout où les évêques *ont succédé les uns aux autres*.

(CALVIN, *Instit. chrét.*, IV, II, 3.)

Si s'arrêtèrent longtemps à l'appeler par son nom, et voyant qu'il ne leur répondait point, *commencèrent à dire les uns aux autres* qu'ils étaient bien lâches de se retirer ainsi.

(AMYOT, *Philopœmen*, ch. XXXIV.)

Annius demeura à l'huis, et ses soldats montèrent en la chambre haute par les degrés, et là trouvant Antonius, *se prirent à encourager l'un l'autre* de le tuer, n'ayant personne d'eux le cœur d'y mettre le premier la main.

(ID., *Marius*, ch. LXXXI.)

On trouvera sans point de doute que ceux-ci sont bien plus dignes d'être nommés frères d'armes, ... que nuls de ces autres-là, *lesquels ont toujours plus étudié et plus travaillé à vaincre l'un l'autre* qu'à vaincre leurs ennemis.

(ID., *Pélopidas*, ch. VIII.)

b) Il ne fit point ..... comme Scipion l'Africain avait fait auparavant, lequel voyant que la gloire de ses hauts faits lui suscitait l'envie des autres citoyens, changea le demeurant de sa vie en repos, et abandonnant les affaires et la ville, *s'en alla tenir* aux champs. (ID., *M. Caton*, ch. LI.)

Les barbares gardent encore deux aigles des légions. La troisième fut sauvée par le porte-enseigne, lequel pour empêcher qu'elle ne tombât ès-mains des ennemis, l'arracha et la cacha dans les plis de son baudrier, et *s'en alla ainsi sauver* dans un marais tout plein de sang.

(COEFFETEAU, trad. de *Florus*, IV, 12.)

c) « La crainte de ce dont vous vous plaignez *me faisait opposer* à ce que vous avez consenti. »

(AMYOT, *Phocion*, ch. XXII.)

Cela *m'a fait ébahir*. (MALHERBE, III, 115.)

Sa lumière est un verre, et sa faveur une onde
Que toujours quelque vent empêche de calmer.

(ID., I, 273, v. 2-3.)

CONSTRUCTION DIRECTE DU PRONOM INTERROGATIF.

Au XVIe siècle le pronom relatif se construit directement avec certains pronoms personnels comme *je* et *il*, ou avec le pronom indéfini *un*. Cette construction directe était assez fréquente dans l'ancienne langue. Ex. : *Je* suis le tiers, *qui croyais* être le premier (*L'Heptaméron*). — *Un qui confesse* l'injurier (AMYOT).

Il y a une observation analogue à faire sur le pronom interrogatif au style indirect. Il admettait deux constructions distinctes, toutes les deux différentes de la construction actuelle. L'une est la construction directe, calquée sur le latin : Novi *quid sit* homo — Je sais *qu'est* l'homme. L'autre est plus compliquée, et pourrait être considérée comme issue de la construction latine avec une préposition : Novi *quid sit de homine* — Je sais *que c'est de l'homme*.

Première construction :

Voilà que vaut la succession des pères aux enfants, s'il n'y a un train continuel et conformité qui montre que les successeurs ensuivent ceux qui les ont précédés.

(CALVIN, *Instit. chrét.*, IV, II, 3.)

Je vous laisse de penser qu'il dirait des acheteurs d'antiquailles desquels le monde est plein aujourd'hui.

(H. Estienne, *Apologie pour Hérodote*, I, III, 2.)

Or, était lors Marcius assis en son tribunal avec les marques de souverain capitaine, et de tout loin qu'il aperçut venir des femmes, *s'émerveilla que ce pouvait être.*

(Amyot, *Coriolan*, ch. LV.)

Le peuple se rassembla, qui se mit à chercher le roi, *et à demander qu'il était devenu.* (Id., *Romulus*, ch. XLIV.)

..... Et s'en coururent hommes et femmes pêle-mêle sur les murailles et aux portes de la ville, *sans savoir qu'ils faisaient*, tant ils étaient troublés. (Id., *Camille*, ch. XVIII.)

A l'occasion de quoi les sénateurs furent depuis soupçonnés de l'avoir fait mourir, quand peu de jours après il disparut si étrangement, *que l'on ne sut jamais qu'il devint.*

(Id., *Romulus*, ch. XLIII.)

Ils disent qu'Aristéas mourut en l'ouvroir d'un foulon, et que ses amis vinrent pour enlever son corps, *mais qu'on ne sut qu'il devint.* (Id., *ib.*, ch. 46.)

Seconde construction :

Cette malheureuse ruine, en laquelle nous sommes trébuchés par la révolte du premier homme, nous contraint de lever les yeux en haut, non-seulement pour désirer de là les biens qui nous défaillent, ... mais aussi pour être éveillés de crainte, et par ce moyen *apprendre que c'est d'humilité.*

(Calvin, *Instit. chrét.*, I, 1.)

Il y a une telle barbarie parmi eux *qu'ils ne savent pas même que c'est que de la paix.* (Coeffeteau, trad. de *Florus*, IV, 12.)

Tant s'en fallait que les femmes fussent si faciles comme l'on dit qu'elles furent depuis, *que l'on ne savait* anciennement en la ville de Sparte, *que c'était qu'adultère.*

(Amyot, *Lycurgue*, ch. 31.)

Au pays de la Phrygie un laboureur fouillant en terre, *et étant interrogé que c'était qu'il cherchait*, répondit en soupirant : « Je cherche Antigonus. » (AMYOT, *Phocion*, ch. XL.)

CONSTRUCTION DIRECTE DU SUBJONCTIF.

La construction directe du subjonctif sans la conjonction *que* a laissé des traces même dans la langue moderne. Nous disons encore : *Dieu veuille!* — *Fasse le ciel!* Mais c'est une exception, dont on ne trouve plus d'exemple que dans un certain nombre de locutions consacrées. Au XVIe siècle, au contraire, cette construction est d'un usage fréquent, que le sujet soit placé avant ou après le verbe.

a) Et qui ne me voudra croire, lise ledit Fulgose au chapitre III du livre IX.

(H. ESTIENNE, *Apologie pour Hérodote*, Disc. prélim.)

Ceux qui penseront que je suis trop grand admirateur de ma langue, *aillent voir* le premier livre des Fins des biens et des maux, fait par ce père d'éloquence latine, Cicéron.

(DU BELLAY. *Illustration de la langue française*, I, 12.)

Celui donc qui voudra faire œuvre digne de prix en son vulgaire, *laisse ce labeur de traduire*, et principalement les poëtes, à ceux qui de chose laborieuse et peu profitable, j'ose dire encore inutile, voire pernicieuse à l'accroissement de leur langue, emportent à bon droit plus de molestie que de gloire. (ID., *ib.*, 6.)

Hommes dignes d'honneur, chères têtes et rares,
Les cieux de leur faveur ne vous soient point avares!

(RONSARD, *Discours*, VII, 61.)

C'est ce que dit Epicurus au commencement de sa lettre à

Meniceus : « *Ni le plus jeune refuye* à philosopher, *ni le plus vieil s'y lasse.* (MONTAIGNE, I, 25.)

Son exercitation suive l'usage : qu'il puisse faire toutes choses, et n'aime à faire que les bonnes. (ID., I, 25.)

Il en est usé aussi (de l'huile) en l'Extrême-Onction..... et en la bénédiction des fonts, le prêtre prononçant ces mots sacrés : *Conjonction soit faite* de l'huile d'onction et de l'eau du baptême. (NICOT, p. 341, col. 1.)

Chresme, est l'huile de sanctification..... dont l'enfant qui est baptisé est oint..... par le prêtre qui le baptise, disant : *Dieu tout puissant*, père de N.-S. J.-C., qui t'a régénéré de l'eau..... *soit lui qui te oigne* du chresme du salut.
(ID., p. 165, col. 2.)

Il m'embrassa de tous ses deux bras, et me tint la tête contre sa poitrine presque autant comme on demeurerait à dire un patenôtre, et me dit par deux fois, en me tenant de cette sorte : « Hé ! M. de Montluc, *vous soyez le bienvenu.* »
(MONTLUC, livre III, tome II, p. 132.)

Il me dit : « *Vous soyez, monsieur, le bienvenu.* »
(REGNIER, Satire 10.)

La Reine lui dit : « Monsieur de Sully, *vous soyez le bienvenu;* je suis bien aise de vous voir. » (MALHERBE, III, 166.)

Attalus, roi de Pergame, fils du roi Eumène, jadis notre allié et notre compagnon de guerre, mit entre autres choses en son testament : « *Le peuple romain soit héritier* de mes biens. » (COEFFETEAU, trad. de *Florus*, II, 20.)

Le juste ciel, qui dispose des sceptres et des couronnes de la terre, *veuille donc bénir* les généreux et religieux desseins de Votre Majesté ! (ID., *ib.*, Epître dédicat.)

« *Ne te chaille, dit-il, jà de ce plaisir* que tu as failli avoir, et n'en fais jà pire chère pour cela. »
(AMYOT, *M. Caton*, ch. XXXIV.)

b) ***Se compose donc celui qui voudra enrichir sa langue, à l'imitation des meilleurs auteurs*** grecs et latins, et à toutes leurs plus grandes vertus, comme à un certain but, dirige la pointe de son style. (Du Bellay, *Illustration de la langue française*, I, 8.)

Mais entende celui qui voudra imiter, que ce n'est pas chose facile de suivre les vertus d'un bon auteur, et quasi comme se transformer en lui. (Id., *ibid.*)

Et cherchent autre adhérent que moi, ceux qui veulent nombrer, entre les belliqueux et magnanimes conquérants, les rois de Castille et de Portugal. (Montaigne, II, 21.)

CONSTRUCTION DIRECTE DE L'INFINITIF.

Il est une autre construction du verbe, plus courte que la construction actuelle, et qui était d'un fréquent usage au XVIe siècle. C'est celle de l'infinitif placé après les verbes qui signifient *croire, penser, dire,* avec lesquels nous employons ordinairement l'indicatif précédé de la conjonction *que*. Il est vrai que la construction par l'infinitif s'est conservée dans certains cas. Nous pouvons dire par exemple : *Il croit être honnête homme.* — *Il prétend avoir oublié* sa promesse. Mais on ne pourrait guère dire : *Il croit être nécessaire d'y aller*. Il y a en particulier un cas dans lequel l'usage moderne se sépare absolument de l'usage ancien. Au XVIe siècle l'infinitif pouvait se construire comme l'infinitif latin, c'est-à-dire avec un sujet; ce tour de phrase est complétement tombé en désuétude.

Nons donnerons des exemples de ces deux constructions directes de l'infinitif, avec ou sans sujet.

1° Sans sujet :

Ce que j'ai allégué pour montrer *combien il estimait être chose roturière* et servile, *que d'exercer aucun métier* mécanique. (AMYOT, *Lycurgue*, ch. 52.)

Pourtant *estima-t-il être chose nécessaire de maintenir sa ville pure et nette* de mœurs et façons de faire étrangères.
(ID., *ib.*, ch. LVII.)

Il estimait être chose convenable que la mort même des grands personnages portât quelque fruit à la chose publique.
(ID., *ib.*, ch. LXI.)

..... Le commun peuple..... *estima n'y avoir plus grand signe d'ignominie* que d'être tondu. (PASQUIER, p. 677 B.)

Et, quant à lui, *il confessait bien être voirement homme neuf quant aux honneurs*, offices et états de la chose publique.
(AMYOT, *M. Caton*, ch. I.)

On dit passer un contrat par-devant notaire..... *quand les parties accordent respectivement être tenues aux conventions* portées par iceluy. (NICOT, p. 467, col. 1.)

Marius, revenu d'Afrique, *montrait avoir accru sa grandeur* parmi les calamités et les ruines.
(COEFFETEAU, trad. de *Florus*, III, 21.)

Chose qui se découvre avoir été en usage..... en un vieux roman intitulé La jeunesse d'Ogier-le-Danois.
(PASQUIER, p. 677 D.)

2° Avec sujet :

a) Sujet substantif.

Toutefois, *afin que nul ne pense l'homme être fort heureux*,... il nous faut semblablement *noter toute cette faculté qu'il a d'entendre, et l'intelligence*, qui s'ensuit, *être chose frivole*, et de nulle importance devant Dieu. (CALVIN, *Instit. chrét.*, II, II, 16.)

Il estimait la table être l'un des principaux moyens d'engendrer amitié entre les hommes. (AMYOT, *M. Caton*, ch. LII.)

Et de fait il récita toute cette histoire, ... et ne l'eut pas plus tôt achevé de conter, *qu'il sentit incontinent son corps avoir recouvré* son accoutumée vigueur.
(ID., *Coriolan*, ch. XXXVII.)

Alcibiades leur remontra ..... *qu'ils souffraient leurs gens de marine sortir hors des vaisseaux*, quand ils étaient à la côte, *et s'écarter* çà et là en terre, comme chacun voulait.
(ID., *Alcibiade*, ch. LXXV.)

Age quelquefois signifie un trait et peloton d'années : ævum, sæculum. Selon ce, *on dit les âges du monde être fixes, et le premier d'iceux avoir duré* depuis la création d'iceluy, jusqu'au déluge. (NICOT, p. 1, col. 2.)

On dit la cour se lever, quand les présidents et conseillers se départent, parce qu'ils étaient assis.
(ID., p. 372, col. 2.)

Tirer... signifie... aller devers quelque pays, comme : il tire en Italie ..... et selon cette signification *les veneurs disent une bête tirer pays*, quand elle ne s'amuse à ruser et tournoyer, mais suit les droites voies ou routes.
(ID., p. 630, col. 2.)

Et de là *nous voyons les vidames de Chartres, d'Amiens et de Reims être très-riches et amples seigneuries* que l'on relève des évêques. (PASQUIER, p. 667 D.)

Il se trouve un panégyrique récité devant l'empereur Maximian, par tout le discours duquel *vous trouverez le pluriel, nombre de la seconde personne, être employé* pour le singulier.
(ID., p. 665 B.)

On trouve aux anciens romans français *ce mot « sire » avoir été jadis plus commun*, pour quelconque seigneur de place, comme : sire d'un pays, c'est-à-dire : le seigneur du pays.
(NICOT, p. 597, col. 1.)

Notifier, *c'est faire à savoir* à aucun *quelque chose avoir été faite*, comme : le vassal est tenu notifier ses offres au seigneur féodal. (NICOT, p. 433, col. 2.)

Les Platoniques disaient en l'esprit de Dieu être certains patrons et portraits de toutes choses, lesquels ils nommaient idées. (ID., p. 344, col. 2.)

Dans toute l'histoire de Grégoire de Tours, *vous verrez être faite mention* de ces seigneurs, qu'il appelle tantôt seniores, tantôt majores natu. (PASQUIER, p. 670 A.)

Pour marque de cette demeure royale *voit-on au palais à Paris être célébrés les noces et festins royaux.*
(NICOT, p. 454, col. 1.)

b) Sujet pronom.

Aucuns le dirent étant jeune agnelet, par quelque aigle, duc ou chat-huant là ravi, *s'être en les buissons sauvé.*
(RABELAIS, *Pantagruel*, IV, 57.)

Il n'y avait point de salle pour assembler le grand conseil, ni de place qui fût autrement embellie et ornée, pour ce que *Lycurgue estimait cela ne servir de rien* à bien délibérer et choisir bon conseil. (AMYOT, *Lycurgue*, ch. IX.)

Tant y va que ce fait ne se peut pas bien rapporter *aux cruautés qu'on le dit avoir exercées* contre nous.
(MONTAIGNE, II, 19.)

Nos vices *le faisaient espérer qu'il viendrait à bout* de ce superbe dessein. (COEFFETEAU, trad. de *Florus*, III, 5.)

Et pourtant la pauvre Lucrèce ne jugeait pas bien de soi, quand, après avoir été ainsi violée, *elle se disait avoir perdu sa pudicité.* (H. ESTIENNE, *Apol. pour Hérod.*, I, XV, 22.)

Toutefois, sans cela, Numa était natif du pays des Sabins, *lesquels se disent être descendus des Lacédémoniens.*
(AMYOT, *Numa*, ch. II.)

« Il se lave bien les mains de cela. » Est dit par métaphore de cette façon ancienne dont est parlé au Deutéronome, ch. 21, par laquelle *celui qui se protestait être incoupable d'un meurtre*, prenait de l'eau et lavait ses mains, disant : Mes mains n'ont point épandu le sang du meurtri, ni mes yeux n'ont vu celui qui l'a fait. (NICOT, p. 369, col. 2.)

Au demeurant la différence dont nous usons entre monseigneur et monsieur, nous employons le premier à personnages qui tiennent grand rang et autorité, et le second à gens ..... *que nous ne pensons point tenir plus de rang que nous.*
(PASQUIER, p. 670 B.)

PRONOM RELATIF AYANT POUR ANTÉCÉDENT UN GROUPE DE MOTS.

Les constructions dont nous avons parlé jusqu'ici se sont conservées en partie, ou du moins on en trouverait d'analogues dans la langue moderne. En voici une qui déroute nos habitudes. C'est celle qui consiste à faire rapporter le pronom relatif non pas à un seul mot, comme aujourd'hui, mais à un groupe de mots, ou plus souvent à l'ensemble d'une proposition. Dans ce genre de constructions l'usage moderne a intercalé le pronom dénominatif *ce*, qui se construit en opposition à la phrase précédente et prépare la transition à ce qui suit. Au XVIe siècle, on omettait le pronom démonstratif.

Autant en firent aussi les Mégariens, alléguant que ceux d'Athènes leur avaient défendu leurs ports, leurs étapes, et tout commerce et trafic ès lieux de leur obéissance, *qui était directement contre les lois convenues* et contre les articles de paix accordés et jurés entre tous les Grecs.
(AMYOT, *Périclès*, ch. LVI.)

Quoi que ce soit, il est certain qu'il était homme fort dévotieux, et bien entendu en l'art de deviner les choses futures par le vol des oiseaux, *qui était la cause* pour laquelle il portait ordinairement le bâton augural, qui s'appelle en latin « lituus ». (NICOT, *Romulus*, ch. XXXIV.)

Et ne leur donnait-on tous les ans qu'une robe simple seulement, *qui était cause* qu'ils demeuraient toujours sales et crasseux. (ID., *Lycurgue*, ch. XXXIV.)

De quoi Fimbria s'apercevait fort bien, mais il n'avait aucunes forces par mer, *qui fut cause* qu'il envoya devers Lucullus, le prier de s'en aller celle part avec sa flotte. (ID., *Lucullus*, ch. VII.)

..... Mais il ne prit pas la ville, *qui fut l'une des premières charges et imputations* que ses malveillants lui mirent sus depuis. (ID., *Alcibiade*, ch. LXXII.)

Au demeurant les Thébains ..... y envoyèrent aussi de leur part Pélopidas : *qui fut sagement avisé à eux*, d'y envoyer un tel personnage, pour la grande gloire de son nom. (ID., *Pélopidas*, ch. LIV.)

La plaidoirie y est exercée (au Palais, à Paris), les procès y sont démenés et vidés : *qui est la raison* que les hôtels auxquels sont tenues les autres cours de Parlement en ce royaume ont aussi le nom de Palais. (NICOT, p. 454, col. 1.)

Quand un prince faisait son entrée, son cheval était conduit par le frein par les plus apparents de la ville, *qui était service d'honneur et grandeur* pour celui qui était à cheval. (ID., p. 454, col. 2.)

Et elle laissa tomber ses gants, *qui était le signal d'eux deux*, par lequel il connut son consentement. (ID., p. 463, col. 1.)

..... Et de là fait un discours que Charlemagne voulait entreprendre contre Geoffroy une forte guerre. *Qui nous est une leçon* que pour le moins l'auteur du roman estimait être

grande injure de faire la bribe à quelqu'un contre sa volonté.
(PASQUIER, p. 678 A.)

Charondas ..... ordonna par article exprès que, si quelqu'un voulait apporter quelque loi nouvelle, il y vînt avec le licol; c'était à dire que si la loi était refusée du peuple, il se tînt assuré d'être pendu et étranglé ..... *qui était une grande bride* à l'encontre des novalités. (ID., p. 678 D.)

..... Ainsi le voyez-vous dedans nos litanies : Ut Dominicum Apostolicum et omnes Ecclesiasticos ordines in sancta religione conservare digneris : *qui est à dire* qu'il plaise à Dieu conserver en sa sainte religion N. S. P. le Pape.....
(ID., p. 667 B.)

..... On leur défend encore de porter panne de gris ni de menu vert à leurs robes. *Qui nous enseigne que* la ceinture dorée était lors une remarque de prude femme.
(ID., p. 678 C.)

Cossus, général de la cavalerie, commanda pareillement (*qui fut une seconde ruse* non encore pratiquée), qu'on abattît les brides aux chevaux. (COEFFETEAU, trad. de *Florus*, I, 11.)

De là vint derechef qu'on promit aux Latins droit de bourgeoisie à Rome : *qui fut le sujet* pour lequel les alliés prirent les armes. (ID., *ib.*, III, 12.)

Ce n'est pas assez de savoir la théologie pour écrire de la théologie; il faut encore savoir écrire, *qui est une seconde science.* (BALZAC, *Socrate chrétien*, Discours 10.)

De cette façon vîmes-nous..... qu'un Messala sous l'empereur Auguste, et Georges Trapezonce du temps de nos aïeux ..... perdirent tout-à-fait leur mémoire, sans que leurs jugements fussent aucunement altérés : *qui ne sont pas petits exemples* pour montrer que le théorème soutenu par l'école de médecine est très-véritable. (PASQUIER, p. 674 C.)

Il faut remarquer que dans cette phrase il y a une

sorte d'attraction (*qui ne sont pas*, au lieu de : *qui n'est pas*), laquelle n'est pas ordinaire à cette construction du pronom relatif.

A cette construction s'en rattache une analogue du même pronom, non plus avec une proposition entière, mais avec un seul mot, dans des cas où nous serions obligés de joindre à ce mot comme opposition le pronom *ce*. Lorsque ce mot est au pluriel, comme cela arrive souvent, la phrase renferme une sorte d'attraction.

Ils leur donnèrent, comme dit Platon, un mors qui fut la puissance et l'autorité *des Ephores, qui vaut autant à dire* comme : contrôleurs. (Amyot, *Lycurgue*, ch. xi.)

Ce sont les ordonnances que Lycurgue lui-même appela *Retres, qui vaut autant à dire comme :* graves sentences, ou oracles que le dieu Apollo lui aurait donnés.
(Id., *ib.*, ch. xxiv.)

Thésée donc de par son père était descendu en droite ligne du grand Erechthée et des premiers habitants qui tinrent le pays d'Attique, lesquels on a depuis appelés *autochthones, qui vaut autant à dire comme :* nés de la terre même.
(Id., *Thésée*, ch. iii.)

Ils s'arrêtèrent premièrement à l'endroit où est maintenant le temple de Jupiter *Stator, qui vaut autant à dire comme :* arrêteur. (Id., *Romulus*, ch. xxviii.)

Et le surplus de la commune fut appelé *populus, qui vaut autant à dire comme :* peuple. (Id., *ib.*, ch. xix.)

Au demeurant, il sépara encore les autres puissants citoyens d'avec le bas et menu populaire, en appelant les uns *patroni, qui est autant à dire comme* : défenseurs et protecteurs, et les autres *clientes, qui signifie* : adhérents ou reçus en sauvegarde. (Id., *ibid.*)

Mais les naturels Romains les appellent *patres conscripti, qui est un nom* de grand honneur et de grande dignité, sans envie. (AMYOT, *Romulus*, ch. XIX.)

Cette construction est complétement tombée en désuétude, aussi bien que la première, dont elle n'est qu'un cas particulier. Toutes deux, au reste, ne sont que le développement naturel des constructions directes avec le pronom relatif ou interrogatif, que nous avons rappelées précédemment, et elles ne semblent être ni plus ni moins en désaccord avec l'analogie de la langue.

CONSTRUCTIONS ELLIPTIQUES.

D'une manière générale, les constructions que nous venons de rappeler sont directes, abrégées, mais non pas à proprement parler elliptiques : il en est autrement de quelques constructions qu'il nous reste à faire connaître. Si l'on ne peut pas dire absolument qu'il leur manque un des éléments essentiels de la phrase, il est certain du moins que les mots qui y sont omis ne sauraient l'être dans un écrivain moderne, sous peine d'incorrection.

OMISSION DU PRONOM PERSONNEL SUJET.

C'est ainsi que le pronom personnel sujet est constamment omis au XVIe siècle, quelquefois au commencement d'une phrase, mais le plus souvent dans une

proposition subordonnée ou dans la seconde de deux propositions coordonnées. Certains grammairiens du temps se sont occupés de cette omission : les uns la trouvent légitime; d'autres, comme Henri Estienne, la blâment dans la plupart des cas. Quoi qu'il en soit, elle est absolument bannie de la langue moderne.

a) ***Et si y avait ne sais quoi de pitoyable*** qui attendrissait les cœurs. (Amyot, *Thémistocle*, ch. xx.)

Et si y avait toujours en leurs chansons ne sais quel aiguillon qui excitait les courages des écoutants.
(Id., *Lycurgue*, ch. xliv.)

Si firent tout premièrement une fosse ronde au lieu qui maintenant s'appelle Comitium. (Id., *Romulus*, ch. xvi.)

Si mit le premier la main sur lui, pour le garder de passer.
(Id., *Thésée*, ch. x.)

Si s'en allèrent planter leur camp devant la ville d'Aphidne, et y ayant gagné la bataille et pris la ville d'assaut, rasèrent la place. (Id., *ib.*, ch. xli.)

Ainsi séjournèrent au bois jusques au temps qu'ils eurent avertissement comme les deux armées étaient prêtes à joindre. (Nicot, p. 355, col. 1.)

b) Celui qui est monté était auparavant descendu : ***et est monté*** afin d'accomplir toutes choses.
(Calvin, *Instit. chrét.*, IV, iii, 1.)

Or leur idolâtrie est plus lourde beaucoup, ***et ne sont point une seule goutte plus purs*** en doctrine, voire s'ils n'y sont plus impurs. (Id., *ib.*, IV, ii, 9.)

Il passa jusques en l'île de Salamine, là où sitôt qu'il fut arrivé, l'haleine lui faillit, ***et mourut subitement.***
(Amyot, *Thémistocle*, ch. xx.)

Mais à mesure qu'ils allèrent croissant, le courage leur crut aussi, *et devinrent hommes* assurés et hardis.

(AMYOT, *Romulus*, ch. VII.)

Mon affection se change, mon jugement, non; *et ne confonds point ma querelle* avec autres circonstances qui n'en sont pas.

(MONTAIGNE, II, 17.)

Le vent leur fut contraire; *et*, se trouvant le lendemain à la vue de la terre dont ils avaient démarré, *furent suivis* par les gardes des ports. (ID., *ib.*, 27.)

Que si ce malheur vous advient, au lieu de louanges vous aurez des injures; pour prières, malédictions; *et vous donneront* à tous les diables. (MONTLUC, livre III, tome II, p. 113.)

Le lendemain matin on lui cuyda tuer son aumônier devant son logis; et s'il ne se fût sauvé de vitesse dans sa chambre, il était mort; *et en eussent fait* de même comme ils firent depuis à son secrétaire David.

(BRANTÔME, *Dames illustres*, Marie Stuart, VII, 419-420.)

Autre amoureux propos ne m'eût point enchanté,
Et n'eusse point langui pour une autre beauté.

(DESPORTES, *Amours d'Hippolyte*, p. 182, éd. de 1594.)

Belle chose et bien séante à un sujet parlant à son roi, de l'honorer de ce saint nom de Majesté; mais en son absence de rapporter toutes ses actions à ce mot, et tourner ce masculin en féminin; nos ancêtres n'en usèrent de cette façon, *et m'assure* qu'ils ne respectaient avec une moindre dévotion leurs rois que nous. (PASQUIER, p. 669 D.)

A Paris c'est (l'échevin) le plus prochain magistrat politique au prévôt des marchands, *et administre* avec lui; aussi participe il en l'autorité des actes publics où ce prévôt des marchands est nommé. (NICOT, p. 246, col. 2.)

On trouve plusieurs autres contes touchant les mariages de Thésée; ..... et toutefois on n'en a point fait de tragédies, *ni n'ont point été joués* par les théâtres.

(AMYOT, *Thésée*, ch. XXXVI.)

Par quoi la connaissance de nous-mêmes non-seulement aiguillonne chacun à connaître Dieu, *mais aussi doit être mené* par icelle comme par la main à le trouver.

(CALVIN, *Inst. chrét.*, I, 1.)

Mais, à ce qu'on dit, il n'y en a guère eu qui jamais aient usé de cette licence, et encore moins en est-il bien pris à celles qui en ont usé, *mais s'en sont toutes repenties*, et ont vécu en langueur et en tristesse tout le reste de leur vie.

(AMYOT, *Numa*, ch. XVIII.)

Il n'y avait personne à qui il fût loisible ni permis de vivre à sa volonté, *mais étaient dans leur ville ni plus ni moins que dans un camp.* (ID., *Lycurgue*, ch. LI.)

Faon ..... signifie le petit dont les femelles délivrent ..... ainsi dit-on un faon de biche, jusqu'à ce qu'il soit chevreuil. Mais on ne peut dire faon d'une bête mordante, comme laye, ourse, lionne, éléphante, *ains ont autres noms* particuliers.

(NICOT, p. 278, col. 1.)

Car c'est une chose très-nécessaire et sans la connaissance de laquelle à grand peine les consciences osent entreprendre quelque chose sinon en doute : *souvent hésitent et s'arrêtent, toujours tremblent et chancellent.*

(CALVIN, *Instit. chrét.*, III, XIX, 1.)

Car, comme les histoires du siècle prochain au nôtre ..... font mention de plusieurs qui ont fait sur-le-champ la vengeance de leurs femmes qui leur avaient rompu la foi, *ainsi font mention* de quelques femmes qui se sont vengées de leur mari par poison, pour la même occasion.

(H. ESTIENNE, *Apol. pour Hérod.*, I, X, 4.)

Or mes peuples mutins, arrogants et menteurs,
M'ont cassé le bras droit, chassant mes sénateurs ;
Car, de peur que la loi ne corrigeât leur vice,
De mes palais royaux *ont banni la justice.*

(RONSARD, *Discours*, VII, 30, éd. Blanchemain.)

Et, plus vous criez haut, *plus êtes gens de bien.*

(ID., *ib.*, p. 24.)

c) Puis donc qu'il appert que nous avons été jetés hors de l'Église du Pape, *et que sommes prêts* de montrer que cela nous est advenu par le nom de Christ, il faut enquérir de la cause avant qu'on détermine rien de nous en une part ou en l'autre.
(CALVIN, *Instit. chrét.*, IV, II, 6.)

Lequel tour, *encore que de prime face ne semble pas* avoir tant de finesse que celui que je viens de réciter, passe toutefois plus outre non-seulement que celui-là, mais que tous les précédents. (H. ESTIENNE, *Apol. pour Hérod.*, I, XV, 28.)

Loriot..... Aucuns disent qu'il est ainsi nommé *à cause que*, criant à haute voix, *semble prononcer* : Compère Loriot.
(NICOT, p. 380, col. 2.)

Si j'ai eu quelques parties *de celles que m'attribuez*, les ennuis, les effaçant de l'extérieur, en ont aussi effacé la souvenance de ma mémoire.
(*Mémoires de Marguerite de Valois*, Préface.)

Aucuns veulent que ce mot Sire vienne de κύριος, grec aussi, *ce que ne veux avouer ne débattre.* (NICOT, p. 597, ol. 1.)

Las ! et combien serait meilleur qu'il y eût au monde un seul langage naturel, que d'employer tant d'années pour apprendre des mots, *et ce jusqu'à l'âge bien souvent que n'avons plus ni le moyen ni le loisir* de vaquer à plus grandes choses !
(DU BELLAY, *Illustration de la langue française*, I, 10.)

Car il n'en prenait pas à cestuy-ci comme à quelques autres, *auxquels ayant été pardonnée la faute en laquelle ils ont été surpris, y retombent* après.
(H. ESTIENNE, *Apol. pour Hérod.*, I, XV, 2.)

OMISSION DE *il* DEVANT UN VERBE IMPERSONNEL OU EMPLOYÉ IMPERSONNELLEMENT.

A cette omission du pronom personnel sujet on

peut rattacher celle du pronom *il*, non exprimé devant un verbe impersonnel ou employé impersonnellement. Dans ce cas, en effet, le pronom, qui ne peut jouer le rôle d'un sujet logique, joue du moins celui d'un sujet grammatical.

1° Verbes impersonnels :

Et ne se faut pas trop émerveiller de l'incertitude de sa mort.
(AMYOT, *Romulus*, ch. XLIII.)

Davantage le temps préfix à porter le deuil était fort court, car il ne durait que onze jours seulement, *et fallait* qu'au douzième ils sacrifiassent à Proserpine et qu'ils laissassent leur deuil. (ID., *Lycurgue*, ch. LVI.)

Au premier lieu qui se présentera, là où il vous faudra que vous paraissiez, vous serez abandonné : *et faudra* que vous perdiez la vie, ou que vous vous enfuyiez. Et ne vous faut espérer qu'en la mort ni en la vie vous puissiez recouvrer votre réputation. (MONTLUC, liv. I, t. I, p. 34.)

Nous allâmes entrer et prendre terre au Petit-Lict (Leith), où soudain les principaux de là et de l'Islebourg (Edinburgh) accoururent pour recueillir leur reine ; *et, ayant séjourné deux heures seulement au Petit-Lict, fallut s'acheminer à* l'Islebourg, qui n'est qu'à une petite lieue de là.
(BRANTÔME, *Dames illustres*, Marie Stuart, t. VII, p. 419.)

Asnier. Est celui qui panse et mène les ânes, dont est le proverbe : A rude âne, rude ânier, pour dire : *A un homme revêche faut un* qui soit aussi revêche qu'il est.
(NICOT, p. 49, col. 1.)

Il (le dictateur) commandait sans demander conseil aux sénateurs, *et nécessairement lui fallait obéir* comme ayant toute puissance. (ID., p. 204, col. 2.)

Chose à laquelle faut grand loisir pour la faire.
(ID., p. 379, col. 2.)

Il n'est que d'en avoir ; le bien est toujours bien,
Et ne vous doit chaloir, ni de qui, ni combien.
(REGNIER, Satire 13.)

2° Verbes employés impersonnellement :

Et n'y avait ni loi ni magistrat qui pût contraindre le patron de porter témoignage à l'encontre de son adhérent ou suivant, ni le suivant à l'encontre de son patron.
(AMYOT, *Romulus*, ch. XIX.)

Depuis y eut encore plusieurs rencontres en plusieurs jours.
(ID., *id.*, ch. XXVIII.)

Si y eut adonc une fort âpre mêlée à l'entour de Marcius, *et en peu d'heures y eut beaucoup d'hommes tués* sur la place.
(ID., *Coriolan*, ch. XII.)

Et y avait même un ancien décret du sénat de Rome qui voulait que les jeux publics ..... fussent consacrés et unis par le service divin. (PASQUIER, p. 673 A.)

En ce dit temps eut grande émeute de guerre entre les rois de France et d'Espagne. (NICOT, p. 155, col. 1.)

Pere, Pera. C'est une ville située de l'autre côté du rivage de Constantinople, *et n'y a que le port* entre deux.
(ID., p. 474, col. 2.)

Parterre signifie proprement le sol. On en use aussi pour la partie du jardin *où n'y a nuls arbres.* (ID., p. 463, col. 1.)

Josèphe récite que pendant les guerres des Romains en Judée, passant où l'on avait crucifié quelques Juifs, *trois jours y avait*, il reconnut trois de ses amis, et obtint de les ôter de là. (MONTAIGNE, II, XXVII.)

On n'en saurait faire deux ni trois sans déchirer Jésus-Christ, *en tant qu'en nous serait.*
(CALVIN, *Instit. chrét.*, IV, I, 2.)

« *Mais si ainsi est* que toute cette guerre ne soit entreprise que pour nous, nous vous supplions de tout notre cœur que vous nous vouliez recevoir avec vos gendres et vos arrière-fils, et que vous nous rendiez nos pères, nos frères et parents..... » (Amyot, *Romulus*, ch. xxix.)

Vrai est que Domitien voulut aussi que l'on appelât les deux suivants, qui sont septembre et octobre, l'un Germanicus et l'autre Domitianus. (Id., *Numa*, ch. xxxi.)

*Bien est vrai qu'*après la mort d'Antiope, Thésée épousa Phèdre. (Id., *Thésée*, ch. xxxvi.)

Les mots ..... ont leurs histoires à part..... *Bien est vrai que* nous couvrons les histoires qui leur sont dues sous le nom de grammaire. (Pasquier, p. 672 C.)

On dit, *et est vrai, que* l'amitié et bienveillance de Socrate servit beaucoup à la gloire d'Alcibiade.
(Amyot, *Alcibiade*, ch. i.)

Mais M. d'Enghien a trop de bons et vieux capitaines pour faire une telle erreur; *et ne sera question* sinon chercher les moyens de les trouver en campagne rase.
(Montluc, livre II, t. I, p. 251.)

Fare..... fut jadis une île en Egypte : Pharos. Et pour ce qu'en une haute tour qui là était, on soulait de nuit mettre des flambeaux pour guider les mariniers : *de là est que* toutes telles tours depuis sont nommées fares.
(Nicot, p. 279, col. 1.)

Cette cour était dite échiquier, ... *et selon ce est écrit èsdites ordonnances que*, si les avocats plaidants et consultants savent aucune chose être le droit du roi, ils seront tenus en avertir l'échiquier. (Id., p. 246, col. 2.)

Bonne volonté ..... quelquefois il se prend pour volonté absolue ..... comme : « Je me rends, faites de moi votre bonne volonté. » Ainsi en est souvent usé par les auteurs anciens. (Id., p. 669, col. 1.)

Mais quand les Latins disaient : « Senatus dimissus est », c'est parce que les sénateurs ou conseillers étaient convoqués et n'avaient loi de se départir sans le congé de celui qui les avait mandés. *Tout ainsi qu'est usité ès convocation des gens des Trois Etats*, qui ne peuvent départir premiers que d'être congédiés par le roi..... (Nicot, p, 372, col. 2.)

Le roi avait là campé son armée; *et n'est pas croyable quelles forces il avait*; car il comptait trois cent mille hommes de pied, et n'avait pas moins de cavalerie et de chariots de combat. (Coeffeteau, trad. de *Florus*, II, 8.)

Et pourrait être aussi qu'ils eussent ainsi été nommés, parce qu'ils seraient descendus d'en haut, ce que les gens disent Auccathen. (Amyot, *Numa*, ch. xxiii.)

Par ainsi « devin » est pris en bonne et saine part, et était anciennement « ministre » sans blâme, *comme se peut voir* par maints lieux de la Bible. (Nicot, p. 203, col. 2.)

Si a semblé longuement qu'il avait eu raison de penser que jamais une telle méchanceté n'adviendrait.
(Amyot, *Romulus*, ch. xxxv.)

Et leur sembla qu'il valait mieux ainsi compartir le temps.
(Id., *Numa*, ch. iv.)

Lopin, c'est une pièce ou portion tirée de la pièce entière. *Semble qu'*il vient de lobus. (Nicot, p. 380, col. 1.)

Et semble que ce mot haquenée soit fait du son que démènent les pieds de la bête qui amble, tout ainsi que trot et galop, du son que démènent les pieds de la bête qui trotte et galope. (Id., p, 329, col. 1.)

..... Il est certain que le mot « donna » vient de domina..... *Chose en quoi toutefois semble avoir plus d'obscurité* pour le mot de dam ou dame; ce néanmoins, il n'en faut faire aucun doute. (Pasquier, p. 667 B.)

Et néanmoins y mourut grand nombre de gens, entre lesquels fut Hostilius. (AMYOT, *Romulus*, ch. XXVII.)

Et n'advient à Alciat de s'aider de l'autorité de Bartole, que ce ne soit avec préface d'honneur. (PASQUIER, p. 683 B.)

On peut remarquer qu'avec les verbes ordinaires l'ellipse du sujet a lieu le plus souvent dans la seconde partie de la phrase, tandis qu'avec les verbes impersonnels elle se produit aussi fréquemment dans la première partie que dans la seconde.

OMISSION DU PRONOM *ce*.

A cette omisssion du pronom personnel sujet, il semble naturel d'en rattacher une analogue, celle du pronom démonstratif *ce*, que nous avons l'habitude de mettre devant le verbe *être*, lorsque nous voulons attirer l'attention sur le sujet de la phrase. Ex. : : « Romani vicerunt Carthaginienses — *Ce sont les Romains qui vainquirent* les Carthaginois. » On est exposé à se tromper sur la fonction que remplit ce pronom, si l'on considère que le verbe *être* s'accorde en nombre, non pas avec lui, mais avec le substantif suivant. On pourrait donc croire que ce pronom joue le rôle d'attribut : Les Romains sont *ce* ou *cela*..... La preuve qu'il n'en est pas ainsi, c'est que le pronom relatif et le verbe qu'il gouverne se mettent au pluriel, ce qui n'arriverait pas avec la construction que nous venons d'indiquer. *Ce* est donc bien un sujet, mais par une attraction assez singulière, que l'usage a introduite peu à peu, le verbe *être* s'accorde avec le substantif

attribut, au lieu de s'accorder avec le pronom sujet. Il n'en était pas ainsi dans l'origine, et on disait encore au commencement du XVIIe siècle : *C'est les Romains qui.....* — Au XVIe siècle, on omettait très-souvent ce pronom, et on faisait tout naturellement rapporter le verbe *être* au substantif suivant, qui était alors un véritable sujet.

De quoi Périclès étant fort déplaisant, la déesse s'apparut à lui en dormant..... : *et fut l'occasion pour laquelle* il fit depuis fondre en cuivre l'image de Minerve.

(AMYOT, *Périclès*, ch. XXX).

Antigone donc n'a pas été seul qui a dit qu'il aimait ceux qui trahissaient, et qu'il avait en haine ceux qui avaient trahi : *mais est une commune affection* que l'on a vers les méchants pendant que l'on a affaire d'eux. (ID., *Romulus*, ch. XXVI.)

Et à tant serait chose fort absurde, les mœurs ayant reçu polissure avec le temps, de s'arrêter aux vieilles lois.

(PASQUIER, p. 679 A.)

Mais ce ne fut pas, comme dit le poëte Euripides, par force d'armes, après avoir vécu les Thébains en bataille, *mais fut par composition.* (AMYOT, *Thésée*, ch. XXXVII.)

Car, à dire la vérité, Alcibiades était de lui-même assez facile à tirer aux voluptés ; *et est à l'aventure ce que Thucydides a voulu dire*, quand il écrit qu'il était désordonné en son vivre ordinaire, quant à sa personne. (ID., *Alcibiade*, ch. IX.)

Thémistocles y contredit et résista fort et ferme; *et fut alors qu'il fit certaines réponses* notables, qui ont bien été recueillies et notées depuis. (ID., *Thémistocle*, ch. XXI.)

Alors si jamais femme se trouva empêchée, *fut cette-ci.*

(H. ESTIENNE, *Apol. pour Hérod.*, I, XV, 28.)

Bref il ne voulait pas qu'un homme de bien même souffrît

qu'on le louât, *si n'était que* cela tournât au profit de la chose publique. (AMYOT, *M. Caton*, ch. XXXIX.)

Lanice, signifie proprement ce qui est de laine. Mais il ne se trouve guère souvent, *si n'est conjoint* à ce mot : bourre, et dit-on : bourre de lanice. (NICOT, p. 367, col. 2.)

Il est à présumer qu'ils n'y voient du tout goutte : *et toutefois sont ceux-là qui*, après avoir jeté les yeux sur une urine, mettent incontinent la main à la plume pour ordonner.
(H. ESTIENNE, *Apolog. pour Hérod.*, I, XVI, 12.)

Toutefois à la vérité Agésilaüs ne fut pas le maître qui leur montra à bien faire la guerre, *ains furent les bons et sages capitaines* qui les surent bien en temps et lieu mettre devant leurs ennemis. (AMYOT, *Pélopidas*, ch. XXVIII.)

En somme l'inconvénient de Laïus ..... n'a point été la cause de cette coutume ..... : *ains ont été ceux* qui leur ont premièrement établi leurs lois. (ID., *ib.*, ch. XXXIV.)

Quelques-uns ..... vont disant que ce ne fut pas lui qui la ravit, *mais furent un Idas et un Lyncée*, qui l'ayant ravie la mirent en dépôt entre ses mains. (ID., *Thésée*, ch. XXXIX.)

OMISSION DU PRONOM PERSONNEL RÉGIME.

Si on omet souvent le pronom personel sujet, on n'omet guère moins le pronom régime direct ou indirect.

Le consul lui octroya, louant grandement sa bonne volonté.
(AMYOT, *Coriolan*, ch. XII.)

En tirant lui-même le premier de son bras le bracelet qu'il y portait, *lui jeta*, et son écu après.
(ID., *Romulus*, ch. XXVI.)

On a bien aimé le temps passé les plus chastes déesses et dames, *et aime-l-on encore.*

(BRANTÔME, *Dames illustres*, Marie Stuart, t. VII, p. 450-451.)

Je dis donc premièrement que la falsification de l'or et de l'argent est fort ancienne, *comme nous connaissons mêmement* par les termes grecs et latins servant à comparer diverses manières de cette tromperie.

(H. ESTIENNE, *Apol. pour Hérod.*, I, XVI, 4.)

Arron le mit en justice, mais il y fit mal ses besognes, pour ce que Lucumo *l'opprima et supplanta à* force d'amis, d'argent, de présents et de dépense. (AMYOT, *Camille*, ch. XXV.)

Il le conquit loyaument en champ clos corps à corps, c'est-à-dire sans fraude, mal engins ou fausseté, ains comme la loi et le droit des combats en camp clos *le permet et ordonne.*

(NICOT, p. 382, col. 2.)

Par quoi je vous prie que vous preniez ensemble une résolution *telle que les vaillants hommes comme vous doivent prendre.*

(MONTLUC, livre III. t. II, p. 43.)

Il fit ouvrir le carcan et y fit dévaller l'exécuteur de haute justice avec un breuvage de poison *pour lui présenter.*

(AMYOT, *Philopœmen*, ch. XXXV.)

Ce que vous me dites de cette princesse est, en son genre, aussi beau qu'elle : et je le garde *pour lui montrer* quelque jour. (VOITURE, Lettre 186.)

Et combien que ce tapissier ..... fût devenu sourd, si n'avait-il diminué son entendement, *car il n'y avait de plus subtil* en son métier et aux autres choses.

(*L'Heptaméron*, Nouvelle 45.)

J'en amènerai un (exemple) fort notable d'un lieutenant civil, *auquel je ne veux faire non plus de tort* en le couchant sur mon papier, *qu'on lui fit* à Paris l'an 1557, de le coucher ou étendre alentour du pilori.

(H. ESTIENNE, *Apol. pour Hérod.*, I, XVII, 3.)

Mais *ils eurent un plus rude combat à démêler contre les flots, que leurs navires n'eurent entre eux.*

(COEFFETEAU, trad. de *Florus*, IV, 2.)

Notons que, dans deux des exemples que nous venons de citer (Comme nous connaissons mêmement..... — Telle que les hommes vaillants doivent prendre), l'omission du pronom était en soi-même parfaitement légitime, que son emploi n'est point rigoureusement nécessaire au point de vue grammatical, et que le XVIe siècle, en le supprimant, était tout aussi bien dans l'analogie de la langue que nous en l'exprimant.

OMISSION DU PRONOM RELATIF DANS LA SECONDE PARTIE DE LA PHRASE.

Après l'omission du pronom personnel sujet ou régime, nous avons à signaler celle du pronom relatif, souvent supprimé dans la seconde partie d'une phrase, devant le second de deux verbes coordonnés. Le pronom supprimé est tantôt un pronom sujet, tantôt un pronom régime. Mais il se produit un cas particulier, celui où le pronom exprimé dans la première partie de la phrase remplit la fonction de régime, et où le pronom supprimé dans la seconde partie devrait remplir la fonction de sujet.

a) *Ce qui n'a pas été seulement* sous la Loi, *mais dure* encore depuis l'avénement de Jésus-Christ.

(CALVIN, *Instit. chrét.*, IV, I, 1.)

Car quelquefois en usant de ce nom, elle entend l'Eglise qui est telle à la vérité, et en laquelle nuls ne sont compris,

sinon *ceux qui par la grâce d'adoption sont enfants de Dieu, et par la sanctification de son Esprit sont vrais membres de Jésus-Christ.* (CALVIN, *Inst. chrét.*, IV, I, 7.)

C'étaient deux philosophes *qui avaient été* familiers et auditeurs d'Arcésilaus en l'école de l'Académie, *et depuis employèrent* ce qu'ils avaient appris en l'étude de la philosophie, au gouvernement de la chose publique.

(AMYOT, *Philopœmen*, ch. II.)

Quant à l'autre sorte d'inceste, *que la superstition n'a point fait tenir pour inceste, mais la loi de Dieu a expressément condamné, ne voit-on pas comme il est commun ?*

(H. ESTIENNE, *Apol. pour Hérodote*, I, XII, 2.)

Aussi est-il certain que le jergon *par le moyen duquel ils s'entretiennent, et leurs banques s'entrerépondent,* ne fut jamais en si grande perfection. (ID., *ib.*, I, XV, 2.)

D'autre part, qui oserait simplement et sans nulle exception donner le nom d'Eglise à une assemblée *en laquelle la parole de Dieu serait apertement foulée aux pieds, et la prédication de la vérité*, qui est la principale force et quasi âme de l'Eglise, *serait dissipée ?* (CALVIN, *Instit. chrét.* IV, II, 7.)

Remarquons que dans la langue moderne, la suppression du pronom relatif sujet a encore lieu dans certains cas, que celle du pronom régime indirect est rigoureusement possible, mais que celle du pronom régime direct est proscrite absolument.

b) Ç'a été, dis-je, esprit moult divin et parfait à vos premiers Siticines, avoir le moyen inventé par lequel *vous avez ce que tous humains appètent naturellement, et à peu d'iceux*, ou proprement parlant, à nul *n'est octroyé.* (RABELAIS, V, 6.)

De quoi avons-nous accoutumé de nous émerveiller? De ce qui advient contre ce que nous eussions pensé, c'est-à-dire

de ce que nous trouvons être vrai, et toutefois ne nous eût semblé vraisemblable, pour être hors de coutume ou usage.
(H. Estienne, *Apol. pour Hérod.*, Disc. prélim.)

Lote. Espèce de poisson bon et friand *qu'on pêche en la Saône et en Isère, et ressemble aucunement* à la lamproie.
(Nicot, p. 380, col. 2.)

Follet. C'est un esprit *qu'on ne peut voir, et se délecte* à décevoir les gens. (Id., p. 383, col. 2.)

Hottons, sont les brisures des épis..... *que le vanneur sépare et jette* avec un plumard hors le van, d'avec le grain net, qui est pour porter au grenier, *et servent pour la volaille.*
(Id., p. 340, col. 1.)

Houx, est un petit arbrisseau *dont les feuilles sont armées de picquons* tout autour, *et garde sa verdure* même au plus fort de l'hiver. (Id., p. 340, col. 2.)

PRONOM PERSONNEL SUBSTITUÉ AU PRONOM RELATIF DANS LA SECONDE PARTIE DE LA PHRASE.

On trouve au XVIe siècle une construction du pronom relatif, qui a son analogue en grec, et qui peut être considérée comme un cas particulier de la construction précédente. Elle consiste à substituer au pronom relatif, dans la seconde partie de la phrase, un pronom personnel, possessif ou démonstratif, et à former ainsi, au lieu d'une proposition conjonctive incidente, une proposition coordonnée à la principale.

..... Celui qui avait chère joyeuse était de la part du peuple, et celui qui l'avait triste et mélancolique était de la part de la noblesse, excepté Marcius seul, *lequel*, ni en sa contenance, ni en son marcher, ni en son visage, *ne se montra*

oncques étonné ni ravalé de courage, *ains* entre tous les autres gentilshommes qui se tourmentaient de sa fortune, *lui seul montrait* au dehors n'en sentir passion aucune.

(Amyot, *Coriolan*, ch. xxxii.)

Encore fit-il une autre très-lourde faute : c'est qu'il fit tirer en mer un vaisseau, *lequel autrefois avait bien été fort bon, mais il y avait quarante ans qu'il n'avait flotté.*

(Id., *Philopœmen*, ch. xxiii.)

Cela faisait d'un côté pitié à voir, et d'un autre côté apportait grand ébahissement à ceux qui considéraient la hardiesse et le bon cœur de ces hommes-là *qui envoyaient* devant leurs pères et leurs mères ailleurs, *et eux*, sans fléchir ..... *passaient* courageusement en l'île de Salamine.

(Id., *Thémistocle*, ch. xx.)

Il y en a une troisième sorte, *de ceux qui ne tiennent pas la sagesse à pleines mains, mais ils y vont toucher* du bout du doigt. (Malherbe, II, 561.)

Il fut accordé que les Sabins et les Romains habiteraient ensemble dans la ville, *laquelle serait appelée Rome*, du nom de Romulus, *et les habitants en seraient appelés* Quirites.

(Amyot, *Romulus*, ch. xxx.)

Et si prit davantage leur ville, *laquelle toutefois il ne démolit point, mais en fit une colonie*, c'est-à-dire ville dépendante de Rome. (Id., *ib.*, ch. xxxvii.)

Il n'estimait point que ce fût chose légère, *ni dont on dût faire peu de compte, et ne s'en mêler* qu'en passant seulement.

(Id., *M. Caton*, ch. xl.)

Et si ne leur envoyaient point nombre de gens de guerre pour les contraindre, mais seulement un citoyen de Sparte pour les gouverner, *auquel les autres peuples se soumettaient, et s'en aidaient* à leur besoin, en le craignant ou révérant.

(Id., *Lycurgue*, ch. lxiv.)

Aucuns de ses parents et amis rencontrèrent d'aventure en

leur chemin quelques ambassadeurs venant de la ville de Laurentum à Rome, *sur lesquels ils se ruèrent et tâchèrent à leur ôter* leur argent. (AMYOT, *Romulus*, ch. XXXVI.)

Il s'en voit plusieurs *que la passion pousse hors des bornes de la raison, et leur fait parfois prendre des conseils* violents, injustes et encore téméraires. (MONTAIGNE, II, 19.)

Quel heur d'avoir une personne *à qui nous puissions sûrement ouvrir notre cœur, et lui confier* nos plus importants secrets ! (COEFFETEAU, *Passions humaines*, De l'Amour, préface.)

Thémistocles eut si grande peur qu'il fut contraint de recourir aux femmes et aux concubines dudit gouverneur, *lesquelles il gagna par argent, et les fit intercéder* pour lui. (AMYOT, *Thémistocle*, ch. LV.)

Tarquin ..... fit tout son dernier effort, étant secouru des Latins et de plusieurs autres peuples de l'Italie, qui avec une grosse et puissante armée avaient entrepris de le remettre en son État, non tant pour lui faire plaisir comme pour diminuer et ravaler les forces des Romains, *lesquels ils craignaient, et portaient envie à leur accroissement.* (ID., *Coriolan*, ch. IV.)

Aussi je les compare à ces femmes jolies
Qui par leurs affiquets se rendent embellies,
. . . . . .
De rubans piolés s'agencent proprement,
Et toute leur beauté ne gît qu'en l'ornement.
(REGNIER, Satire 9.)

Et d'autant plus nous faut-il garder de ce divorce si énorme, *par lequel nous tâchons*, en tant qu'en nous est, de ruiner la vérité de Dieu, *et par ce moyen sommes dignes* qu'il foudroie avec toute l'impétuosité de son ire, pour nous briser. (CALVIN, *Instit. chrét.*, IV, I, 10.)

Il faut encore signaler une autre variété de la même construction. Dans les phrases qui suivent, ainsi que dans les précédentes, à l'incidente conjonctive qui se

trouve dans la première partie, succède dans la seconde une proposition coordonnée à la principale. Seulement, au lieu de substituer au pronom relatif un autre pronom, on supprime simplement le pronom relatif.

Une autre fois Aristogiton le calomniateur étant en la prison, après avoir été déjà condamné, envoya devers lui le supplier de le voir : *ce qu'il fit, et alla* jusques dedans la prison.
(Amyot, *Phocion*, ch. xv.)

Ce que Phœbidas fit, et exécuta cette entreprise sans que les Thébains se doutassent de rien. (Id., *Pélopidas*, ch. x.)

Ce qu'elle fit, et trouva le premier un nommé Tarentius.
(Id., *Romulus*, ch. vi.)

Philopœmen ..... voyant la grande faute que faisaient les ennemis ..... d'éloigner la bataille de leurs gens de pied, *qu'ils laissaient tous nus, et abandonnaient la place vide,* il ne leur alla point au-devant pour les arrêter, ni ne s'efforça point de les garder qu'ils en chassassent ceux qui fuyaient, ains les laissa passer outre. (Id., *Philopœmen*, ch. xvi.)

Antipater même soulait dire qu'il avait deux amis à Athènes, Phocion et Démades, *à l'un desquels il n'avait jamais su faire rien prendre, et n'avait jamais pu assouvir l'autre.*
(Id., *Phocion*, ch. xlii.)

OMISSION DE LA CONJONCTION *que* DANS LA SECONDE PARTIE DE LA PHRASE.

L'omission corrélative à celle du pronom relatif est celle de la conjonction, le plus souvent de la conjonction *que*, dans la seconde de deux propositions coordonnées.

Mais quand il vit ..... *que l'on se plaignait* des grandes cruautés qu'il faisait, *et l'accusait-on* d'être homme dissolu et désordonné en tous ses appétits et extrêmement avaricieux, il commença adonc à lui parler rudement et à se courroucer à bon escient à lui. (AMYOT, *Pélopidas*, ch. XLVII.)

Celui qui premier s'avisa *de dire qu'au pays de Lacédémone celui qui est libre est plus libre, et celui qui y est serf est plus serf* que nulle part ailleurs en tout le monde, connut très-bien la différence qu'il y a entre la liberté et la servitude de là et d'ailleurs. (ID., *Lycurgue*, ch. LVIII.)

Toutefois Dicéarque dit qu'en l'armée des Tyndarides y avait deux Arcadiens, Echimus et Marathus, *et que du nom de l'un fut alors appelé le lieu Echédémie*, qui depuis a été nommé Académie, *et du nom de l'autre a été aussi nommé le bourg de Marathon.* (ID., *Thésée*, ch. XLI.)

Elle lui fit une réponse *qu'il était allé à une sienne terre* où il devait demeurer deux ou trois jours : *mais, s'il avait à faire à lui, elle y enverrait* un homme exprès.
(H. ESTIENNE, *Apol. pour Hérod.*, I, XXIV, 1.)

Il ..... leur remontra ..... *qu'il fallait* qu'ils observassent ses lois et ordonnances inviolablement, sans y rien changer, remuer ou altérer, jusqu'à ce qu'il fût de retour de la ville de Delphes : *et, quand il en serait revenu, ils feraient* ce que le dieu lui aurait conseillé. (AMYOT, *Lycurgue*, ch. LX.)

Qui n'eût cru que .....
. . . . . .
Les champs se fussent vêtus
Deux fois de robe nouvelle,
Et le fer eût en javelle
Deux fois *les blés abattus?* (MALHERBE, I, 88.)

S'il advenait qu'une Eglise tînt que les âmes étant séparées des corps fussent transférées au ciel incontinent; *une autre, sans oser déterminer le lieu, pensât simplement qu'elles vivent* en Dieu ; pourquoi se diviseraient-elles d'ensemble?
(CALVIN, *Inst. chrét.*, IV, I, 12.)

Les tribuns du peuple proposèrent un édit *que ..... ceux à qui il écherrait par le sort demeurassent à Rome, les autres allassent habiter* en la ville de Véies.

(Amyot, *Camille*, ch. xiv.)

..... Philippus, lequel on estimait par avant *si terrible en armes, que rien n'arrêtait devant lui, et ne se trouvait personne* qui s'osât présenter en bataille contre lui, s'en retourna devers l'Hellepont. (Id., *Phocion*, ch. xix.)

Car nous témoignons que nous croyons en Dieu, *d'autant que notre cœur se remet sur lui* comme véritable, *et notre fiance repose en lui.* (Calvin, *Inst. chrét.*, IV, i, 2.)

Il fut envoyé en Afrique ..... et y fut envoyé *pour autant que le roi Massinissa de tout temps avait été allié des Romains, et les Carthaginois étaient devenus leurs alliés.* depuis la dernière guerre. (Amyot, *M. Caton*, ch. liii.)

Elle de tous côtés ..... était scabreuse, ... et peu moins inaccessible que le mont du Dauphiné, ainsi dit *parce qu'il est en forme de potiron, et, de toute mémoire, personne surmonter ne l'a pu.....* (Rabelais, IV, 57.)

Et le jour où il disparut se nomme la Fuite du peuple, ou autrement les Nones capratines, *parce que l'on va ce jour-là* hors la ville sacrifier au lieu qui s'appelle le Marais de la Chèvre, *et les Romains appellent une chèvre capra.*

(Amyot, *Romulus*, ch. xlviii.)

« Tu me sembles, seigneur, plus digne d'être roi que ton frère Amulius, *parce que tu enquiers et écoutes* avant que de condamner, *et lui condamne* avant que ouïr les parties. »

(Id., *ib.*, ch. ix.)

Vent à la boline, c'est le vent qui au cingler donne par flancs aux voiles ..... qui est aussi bonne manière de cingler et est différente à celle de vent derrière, *parce qu'elle tient les voiles tendues de poupe à proue, et vent derrière les tient tout par travers du navire* et d'un bord à autre.

(Nicot, p. 654, col. 2.)

Si madamoiselle est en l'église, et arrive quelque gentillâtre, il faut ..... qu'elle se lève parmi tout le peuple, et qu'elle le baise bec à bec. (H. Estienne, *Apolog. pour Hérod.*, I, vi, 13.)

OMISSION DE LA PRÉPOSITION *de* DEVANT LE SECOND DE DEUX INFINITIFS COORDONNÉS.

De l'omission du pronom relatif et de la conjonction *que*, on peut rapprocher l'omission très-ordinaire de la préposition *de* devant le second de deux infinitifs coordonnés. De même que, dans les exemples qui précèdent, la seconde proposition n'est pas toujours précédée de la conjonction *et* (s'il arrivait qu'une Eglise eût... une autre pensât...), de même cette conjonction est quelquefois omise en même temps que la préposition devant le second des deux infinitifs. Toutefois cette double omission ne rentre pas dans l'usage ordinaire.

L'office du second Elias, témoin le prophète Malachie, *a été d'illuminer les esprits, convertir les cœurs* des pères aux enfants, et les incrédules à la sagesse des justes.
(Calvin, *Instit. chrét.*, IV, i, 6.)

On dit ..... passage à sujets, quand le roi *permet aux dénommés en ses lettres, d'aller, écrire, traiter, composer, passer lettres obligatoires, porter or et argent* à l'étranger pour le fait de la délivrance des prisonniers, sauvement et quittement dedans le temps y limité, sans pour raison de ce encourir blâme, faute ni reproche, avec l'exception de ne transporter audit pays étranger en ce faisant choses illicites, suivant la loi. (Nicot, p. 466, col. 2.)

Une servante leur conseilla *de ne faire ni l'un ni l'autre, mais leur user d'une ruse* moyennant laquelle ils échapperaient le danger de la guerre. (Amyot, *Romulus*, ch. xlix.)

Mais *il est question de distinguer et savoir* que c'est d'Eglise.
(CALVIN, *Instit. chrét.*, IV, II, 3.)

Il ne fit mal ni déplaisir quelconque à ceux qu'il trouva dedans, sinon *qu'il leur commanda de démolir et détruire leurs maisons et s'en aller avec lui habiter à Rome.*
(AMYOT, *Romulus*, ch. XXIV.)

Toutefois *ils trouvèrent moyen d'assoupir ces murmures et éteindre toutes les suspicions* par honneurs divins qu'ils lui décernèrent. (ID., *Numa*, ch. III.)

Cela leur élevait encore aucunement le cœur ..... en donnant à connaître *qu'il ne leur était pas moins bienséant de s'exercer à la prouesse et estriver entre elles* à qui en emporterait le prix, qu'il est aux hommes.
(ID., *Lycurgue*, ch. XXVI.)

Mais quand il le vit chassé hors de son pays, et portant fort impatiemment cette rélégation, alors *il prit la hardiesse de la lui communiquer* (sa trahison), *et le solliciter* d'y vouloir entendre avec lui. (ID., *Thémistocle*, ch. XLIV.)

Si furent pour lors *contraints de ployer les têtes* sous le joug pour le faix du malheur qui les accablait, *et endurer* malgré eux que Philopœmen coupât ainsi, par manière de parler, les nerfs de leur chose publique. (ID., *Philopœmen*, ch. XXVIII.)

On députa les premiers et principaux personnages de l'une et l'autre partie pour envoyer devers lui *le prier de s'en venir à Rome et accepter le royaume qu'on lui offrait.*
(ID., *Numa*, ch. V.)

..... Passé lequel temps *il leur est permis de se marier si bon leur semble, et prendre une autre manière de vivre* en sortant de cette religion. (ID., *ib.*, ch. XVIII.)

Il n'était pas loisible de manger, devant que venir dans les salles publiques, à part en sa maison, *et puis s'en venir par contenance* tout soûl au lieu du convive.
(ID., *Lycurgue*, ch. XVI.)

« La longueur du temps ...., *nous contraint à cette heure d'avoir peur en voyant combattre, et lamenter* en voyant mourir ceux qui alors nous ravirent injustement. »

(Amyot, *Romulus*, ch. xxix.)

Cela fut cause *qu'ils se contentèrent de les avoir rompus* de vive force, *et avoir en dépit d'eux passé* à travers toute leur armée maltraitée et battue. (Id., *Pélopidas*, ch. xxxi.)

Mais, à la fin, après avoir bien fui et erré çà et là, *il fut contraint par extrême nécessité de mettre sa dernière espérance en lui, et se retirer* pour son dernier refuge par devers lui.

(Id., *Marius*, ch. xiv.)

Ménesthée *leur conseilla de recevoir les Tyndarides en la ville, et leur faire bonne chère.* (Id., *Thésée*, ch. xlii.)

Mais il s'en alla devers lui, *et le pria à grande instance de lui faire justice, et ne souffrir* que lui, qui était son propre frère, fût ainsi outragé par ses gens.

(Id., *Romulus*, ch. viii.)

Et ceux qui le suivent *ont la charge de renverser au-dedans de la ville les mottes de terre* que le soc de la charrue enlève, *et n'en laisser pas une* tournée au dehors.

(Id., *ib.*, ch. xvi.)

OMISSION DU VERBE.

Dans tout ce qui précède nous avons étudié l'omission de certains mots, omission plus ou moins fréquente suivant les cas, mais régulière et en harmonie avec les caractères généraux de la langue du xvie siècle. On ne peut donner exactement à des faits de ce genre le nom d'*ellipses*. Peut-être serions-nous plus fondés à dénommer ainsi certaines omissions, soit de l'auxiliaire,

soit du verbe, dans la seconde partie de phrases coordonnées ou subordonnées.

1° Phrases coordonnées :

a) Ellipse de l'auxiliaire.

Les justes *ont reçu couronne* pour eux, *et non pas donné* aux autres. (CALVIN, *Inst. chrét.*, III, v, 3.)

En quoi il m'a tellement assisté *que je n'ai jamais été défait ni surpris* en quelque fait de guerre où j'ai commandé, *ains toujours rapporté victoire et honneur.*

(MONTLUC, livre I, tome I, p. 27.)

Toutefois ses ennemis n'ayant pas encore leur ire assouvie, firent ordonner par le peuple *que son corps serait banni et porté* hors des bornes du pays de l'Attique, *et défendu aux Athéniens d'allumer feu quelconque* pour faire ses funérailles.

(AMYOT, *Phocion*, ch. LI.)

b) Ellipse du verbe.

Il me semble qu'ayant montré en premier lieu *quelles sont les méchancetés de notre siècle, et combien étranges* à comparaison de celles du précédent, j'aurai occasion de dire que, tout ainsi que nous en voyons au nôtre qui n'ont jamais été au précédent, ... ainsi devons-nous penser que le siècle d'Hérodote et le précédent en peuvent avoir eu de péculières.

(H. ESTIENNE, *Apol. pour Hérod.*, préface de la 2e partie.)

Car un créditeur n'est pas dit remettre, qui par sa quittance confesse le paiement lui avoir été fait, *mais celui qui, sans rien recevoir, libéralement et franchement quitte la dette.*

(CALVIN, *Instit. chrét.*, III, IV, 25.)

Et si notre langue n'est si copieuse et si riche que la grecque ou latine, cela ne doit être imputé au défaut d'icelle, ... mais bien on le doit attribuer à l'ignorance de nos majeurs, qui ..... *se sont privés de la gloire de leurs bienfaits, et nous du fruit de l'imitation d'iceux.*

(DU BELLAY, *Illustrat. de la langue française*, I, 3.)

Ce que Alcibiades entendant envoya secrètement devers les principaux hommes qui fussent en l'armée, ... *non qu'*il eût envie de gratifier au peuple, *ni qu'il se fût à la commune d'Athènes, mais aux nobles et aux gens de bien et d'honneur.*

(Amyot, *Alcibiade*, ch. xlix.)

Ce n'est donc que pour notre devoir, et pour nous acquitter du serment, *afin qu'on puisse dire, et vous quelque jour,* que c'est nous qui avons défendu la liberté de cette cité.

(Montluc, livre III, tome II, p. 43.)

La raison veut, et la nature,
Qu'après le mal vienne le bien.

(Malherbe, I, 302, v. 5.)

Les reines sont ici depuis hier, et Monsieur deux jours auparavant. (Id., IV, 9.)

2° Phrases subordonnées :

A tels mensonges j'oppose la rémission des péchés gratuite, *laquelle est si clairement exposée en l'Ecriture, que rien plus.*

(Calvin, *Instit. chrét.*, III, 4, 25.)

Avant qu'entrer en propos des larrecins et de toutes sortes de pilleries, j'userai de cette petite préface, que, *si notre siècle surmonte de beaucoup tous les précédents ès autres méchancetés, encore plus en cette-ci.*

(H. Estienne, *Apol. pour Hérod.*, I, xv, 1.)

Je prends toujours la bonne foi en façon que dessus, et comme en cette manière de parler : « Il y va bien à la bonne foi. »

(Id., *ib.*, I, iii, 5.)

Jamais brigands, tenant la dague sur la gorge des passants, pour se faire bailler la bourse, *ont-ils pillé de la sorte que les suppôts de la croisade?* (Id., *ib.*, I, xxiii, 2.)

Outre les différences que nous avons indiquées entre

les ellipses précédentes, il faut encore observer que les unes sont régulières, les autres irrégulières ; c'est-à-dire que dans les unes on ne sous-entend que ce qui a été exprimé auparavant, tandis que dans les autres il faut sous-entendre des choses différentes. Exemples :

Ellipse régulière : la raison *veut* et la nature... (veut).

Ellipse irrégulière : les reines *sont ici* depuis deux jours, et Monsieur *(est ici)* deux jours auparavant.

PLÉONASMES. — PLÉONASME DU PRONOM SUJET.

A la suite de ces observations sur l'ellipse, doivent naturellement se placer nos observations sur le pléonasme. Il faut faire ici une remarque analogue à celle que nous avons faite à propos de l'ellipse. On ne doit pas considérer comme un pléonasme l'emploi de mots qui nous semblent inutiles parce que nous avons pris l'habitude de les supprimer ; il n'y a véritablement pléonasme que lorsqu'il y a répétition inutile d'une partie essentielle de la proposition.

Ainsi le pronom personnel forme souvent pléonasme, soit comme sujet, soit comme régime, soit avec le substantif, soit avec d'autres pronoms.

I. Pronom sujet :

a) Avec un substantif.

La fin donc en est que *les consciences*, après s'être longtemps

débattues en elles-mêmes, ... au moins pour adoucir leur mal, *elles se contraignent* à quelque douleur.
(CALVIN, *Instit. chrét.*, III, IV, 2.)

Pourtant *saint Paul*, après avoir dit que Jésus-Christ, notre agneau pascal, a été immolé, *il nous commande* d'en manger.
(ID., *ib.*, IV, XVIII, 3.)

Ores *ces chats-fourrés*, après avoir leurs châteaux, terres, domaines, possessions, rentes et revenus détruit et dévoré, encore leur *cherchent-ils* le sang et l'âme en l'autre vie.
(RABELAIS, V, 14.)

Je répondrai que *tout homme* qui, se mêlant d'un métier, n'en fait pas le devoir, et toutefois prend l'argent aussi bien que s'il s'en acquittait comme il appartient, *il est larron*.
(H. ESTIENNE, *Apol. pour Hérod.* I, XVI, 8.)

Philopœmen, voyant que ses citoyens étaient fort joyeux de cette nouvelle, et que chacun s'apprêtait pour s'y en retourner à grande hâte, *il les en détourna* par les remontrances qu'il leur fit. (AMYOT, *Philopœmen*, ch. VII.)

Une bonne institution, elle change le jugement et les mœurs.
(MONTAIGNE, II, 17.)

Les autres vertus ont peu ou point de mise en cet âge; mais *la vaillance, elle est devenue populaire* par nos guerres civiles.
(ID., *ibib.*)

Certes *leur roi Theutobocus*, qui était doué d'une si excellente disposition qu'il avait accoutumé de sauter par-dessus quatre et six chevaux, *à peine put-il monter* sur un pour s'enfuir. (COFFETEAU, trad. de *Florus*, III, 1.)

Les cent dernières années ..... comme elles sont pompeuses et magnifiques à cause des glorieux exploits qui ont été achevés durant leur cours, *aussi sont-elles* misérables et pleines d'horreur à raison des meurtres exécrables dont elles ont été souillées. (ID., *ib.*, III, 12.)

b) *Avec un pronom.*

Qui vous écoute, il m'écoute ; et qui vous rejette, me rejette.
(CALVIN, *Inst. chrét.*, IV., III, 3.)

Toutefois *ceux* qui, par une véhémence d'amour et de dévotion envers les dieux, sont outre mesure affectionnés et aheurtés à cela, ... *ils ont* un grand argument pour se confirmer en cette créance, c'est la puissance de Dieu.
(AMYOT, *Coriolan*, ch. LIX.)

Bref, *qui regardera* de près les œuvres et compositions des poëtes laconiques, ... *il trouvera* que ce n'est pas sans raison que Terpandre et Pindare conjoignent la hardiesse avec la musique. (ID., *Lycurgue*, ch. XLV.)

Et *qui eût vu* le chamaillis des deux armées, *il s'en fût étonné.* (NICOT, p. 385, col. 1.)

Qui attend le paiement ou accomplissement d'une chose, *il souffre et tolère* le défaut d'autrui. (ID., p. 604, col. 1.)

Lequel, voyant que Pélopidas avait bien peu de Thébains autour de soi, ... *il lui alla au-devant.*
(AMYOT, *Pélopidas*, ch. LVIII.)

Et dit-on que de lui les hommes prompts et soudains ont été depuis appelés Célères, comme entre autres Quintus Metellus, *lequel*, après la mort de son père, ayant en bien peu de jours fait voir au peuple un combat d'escrimeurs à outrance que les Romains appellent gladiateurs, *il en fut surnommé* Celer. (ID., *Romulus*, ch. XV.)

Autant y en a-il en ce qu'Euchère, ancien évêque de Lyon, dit avec saint Augustin : c'est que Christ est l'arbre de vie, *auquel quiconque tendra la main, il vivra.*
(CALVIN, *Instit. chrét.*, II, 2.)

Pourtant *quiconque aura pris* la charge d'une Eglise, *qu'il sache* qu'il est obligé à la servir selon la vocation de Dieu.
(ID., *ib.*, IV, III, 7.)

On peut affirmer que l'addition du pronom personnel ou substantif constitue un véritable pléonasme. Il n'en est peut-être pas de même dans le cas où le pronom personnel est ajouté à une autre pronom. Dans les phrases telles que celle-ci : *Qui* vous écoute, *il* m'écoute, nous nous sommes accoutumés à sous-entendre l'antécédent du relatif, et à dire : *Qui vous écoute, m'écoute*. Mais on pourrait considérer la tournure usitée du XVIe siècle comme étant la construction régulière, où l'antécédent est exprimé, quoiqu'il soit, par une inversion d'un genre particulier, rejeté dans la seconde partie de la proposition. La même observation s'appliquerait aux exemples où se trouve le pronom *quiconque*, bien que dans ce cas nous ayons pris l'habitude de considérer l'antécédent comme implicitement contenu dans le pronom même.

PLÉONASME DU PRONOM RÉGIME.

II. Pronom régime.

Et de cette façon d'imposer les noms pris de quelque trait de moquerie, *les Romains en ont plus usé* que nuls autres.

(Amyot, *Coriolan*, ch. xv.)

Les étrangers ... dirent qu'il s'était fort outrageusement et superbement porté envers Anytus : « Mais bien gracieusement, leur répondit Anytus ; *car de ce qu'il pouvait tout emporter, il nous en a laissé la moitié.* »

(Id., *Alcibiade*, ch. vii.)

Mais *des combats de ville* en matière de gouvernement, *il lui en restait le plus grand* et le plus difficile.

(Id., *Camille*, ch. lxxii.)

De nos lois et usances, il y en a plusieurs barbares et monstrueuses. (MONTAIGNE, II, 17.)

De nos divisions, nous ne nous contentons pas d'en savoir la race, les parentelles et les alliances. (ID., *ibid.*)

Mais *de cela, chacun en parle* diversement.
(MALHERBE, III, 582.)

Celle-ci (la prudence), à parler sainement, ne peut souffrir que *d'un maréchal de camp et du maître de camp* du régiment des gardes, *vous en fassiez un volontaire* et un enfant perdu.
(VOITURE, Lettre 118.)

Caton fit revendre les garçons, *et en mettre l'argent qu'ils avaient été vendus*, aux coffres de l'épargne publique.
(AMYOT, *M. Caton*, ch. XX.)

On lui servait à table devant lui double portion, *dont il en gardait l'une.* (ID., *Lycurgue*, ch. LV.)

Mais au contraire voyant que sa ville s'était incontinent remplie de gens de toutes pièces, *dont il y en avait bien peu* qui eussent des femmes, ... il espéra, par le moyen de ce ravissement, de leur donner entrée en l'alliance des Sabins.
(ID., *Romulus*, ch. XX.)

Manius y envoya des ambassadeurs par les villes, *entre lesquels Titus Quintius Flaminius en fut l'un.*
(ID., *M. Caton*, ch. XXV.)

On les déposa de leurs charges, et en élut-on d'autres pour l'achever (le siége) : *entre lesquels Camillus en fut l'un.*
(ID., *Camille*, ch. IV.)

Et ne s'en faut ébahir de cela, qu'étant habillée à la sauvage, ... elle paraissait en un corps mortel et habit barbare et grossier, une vraie déesse.
(BRANTOME, *Dames illustres*, Marie Stuart, t. VII, p. 407.)

« C'est aux privés et particuliers soudards, m'amie, à qui il faut recorder cela ; *mais aux capitaines, il leur faut ramener en mémoire* qu'ils aient l'œil à sauver la vie aux autres. »
(AMYOT, *Pélopidas*, ch. XXXVI.)

Mais c'était une chose ordinaire *qu'à tous ceux qui entraient* dans la salle du convive, *le plus vieux de la compagnie leur disait*, en leur montrant la porte : « Il ne sort pas une parole de cette porte. » (AMYOT, *Lycurgue*, ch. XIX.)

Il faut remarquer que, dans une partie des phrases que nous venons de citer, le pléonasme sert à mettre en relief des expressions que nous ne pourrions plus détacher ainsi qu'en employant la formule : *c'est... que...* Dans certains cas cependant nous pouvons encore mettre un substantif en tête de la phrase, et le reprendre par un pronom personnel régime. Ex. : *Cet homme*, je *le* hais.

PLÉONASME DE LA CONJONCTION *que*.

A ces pléonasmes, il faut ajouter celui qui est formé par la répétition inutile de la conjonction *que*. Ce pléonasme est assez souvent double ; car en même temps que la conjonction, on peut répéter le sujet sous forme de pronom personnel.

Mais *j'entends que ces péchés-là*, mis devant tels juges, *qu'ils seront toujours pardonnés*. (*L'Heptaméron*, Nouvelle 45.)

Car Dieu *dénonce* à tous ceux qu'il met pour faire le guet en l'Eglise, *que*, si quelqu'un périt en son ignorance par leur négligence, *qu'il en requerra le sang* de leurs mains.
(CALVIN, *Instit. chrét.*, IV, III, 6.)

Et cela ne montre-t-il pas que, si les chrétiens ont aucune dissension des matières qui ne sont point grandement nécessaires, *que cela ne doit point faire de trouble* ni sédition entre eux ? (CALVIN, *Instit. chrét.*, IV, I, 12.)

Car cette sentence, que nous avons alléguée de saint Augustin, est très-vraie : *c'est que*, comme les grâces données à l'homme dès le commencement outre sa nature lui ont été ôtées après qu'il est trébuché en péché, *aussi que les grâces naturelles qui lui sont demeurées ont été corrompues.*
(ID., *ib.*, II, II, 16.)

Bref, *il disait* ..... « *qu'une chose dont on n'avait que faire*, encore qu'elle ne coutât qu'un liard, *que c'était toujours beaucoup et trop l'acheter.* » (AMYOT, *M. Caton*, ch. X.)

Pourtant *qu'un chacun fidèle*, quand il se trouve angoissé en son cœur pour le remords de ses péchés, ... *qu'il se souvienne* d'user de ce remède comme il lui est offert de Dieu.
(CALVIN, *Instit. chrét.*, III, IV, 12.)

Mais *il ordonna que*, quand il viendrait puis après à en mourir quelqu'un, *que l'on substituât* en son lieu celui qui serait trouvé le plus homme de bien de la ville.
(AMYOT, *Lycurgue*, ch. LV.)

J'ai peur que, tout ainsi qu'Arrius fit l'entrée
Au Turc qui surmonta l'ancienne contrée,
Que, par votre moyen il ne se veuille armer,
Et que pour nous dompter il ne passe la mer.
(RONSARD, *Discours*, VII, p. 27-28.)

A cette réponse, le roi outré l'appelle enragé, séditieux, rebelle, fils de rebelle, *lui jurant que*, si, dans trois jours, il ne changeait de langage, *qu'il le ferait étrangler.*
(D'AUBIGNÉ, *Histoire universelle*, t. II, liv. II, ch. 4.)

TOURS DE PHRASE SE RAPPROCHANT DU PLÉONASME. — NÉGATION EXPRIMÉE OÙ NOUS L'OMETTRIONS.

Si les constructions que nous venons de rappeler présentent le caractère de véritables pléonasmes, on ne peut en dire autant de certaines autres, qui nous paraissent aujourd'hui surabondantes, mais qui étaient dans l'analogie de la langue au XVIe siècle. Ces manières de parler répondaient à une conception grammaticale différente de la nôtre, mais qui avait sa raison d'être; et de nos jours encore le parler populaire a conservé des traces de certaines tournures de ce genre.

Ainsi au XVIe siècle on exprimait souvent la négation dans des cas où nous la supprimons : par exemple dans le second membre d'une comparaison, ou bien après un verbe qui par lui-même exprime une idée négative.

1° Mais encore donnons-leur ce qu'ils demandent, que les Apôtres aient laissé par vive voix à l'Eglise *plus qu'ils n'ont point écrit.* (CALVIN, *Instit. chrét.*, IV, VIII, 14.)

Il voulait que l'on acquît des héritages et maisons *où il y eût plus à semer et à pâturer que non pas à balayer et à arroser.* (AMYOT, *Philopœmen*, ch. XXVII.)

« *Car il est, dit-il, plus expédient* d'ôter la licence de parler et clore la bouche aux ennemis, *qu'il n'est pas aux amis.* » (ID., *M. Caton*, ch. X.)

De quoi le Sénat fut fort déplaisant, et estima la honte de ce refus *lui être plutôt faite que non pas à Marcius.* (ID., *Coriolan*, ch. XX.)

Et, au contraire, suivre les autres, vous ne pouvez apprendre que vices et choses de peu de valeur, *qui vous amèneront plutôt à la ruine de votre vie que non à l'exaltation de votre nom.* (MONTLUC, liv. I, t. I, p. 39.)

2° Mais pour ce que les pasteurs ne veillent pas toujours de près, aucunes fois aussi sont plus faciles et plus doux qu'il ne conviendrait, *ou bien sont empêchés qu'ils ne puissent pas* exercer une telle sévérité comme ils voudraient : il advient pour ces raisons que les méchants ne sont pas toujours rejetés de la compagnie des bons.

(CALVIN, *Instit. chrét.*, IV, I, 15.)

C'est, de tous les actes de Timoléon, celui qui me semble le plus désagréable : car s'il eût voulu, *il eût bien pu empêcher que ces pauvres femmes ne fussent point mortes.*

(AMYOT, *Timoléon*, ch. XLIV.)

Il nous gardera du mal, et rendra notre bien meilleur ; et quand il nous arrivera quelque infirmité, *il empêchera qu'elle ne soit point à la mort*, car il nous en relèvera.

(FRANÇOIS DE SALES, *Introd. à la Vie dévote*, I, 4.)

Ce qui empêche qu'on ne les voit point encore.

(MALHERBE, III, 499.)

Et voyant qu'ils ne fuyaient pas tous en troupe vers la ville, ains s'écartaient parmi les champs çà et là, il fit sonner la retraite, *défendant qu'on ne les chassât plus.*

(AMYOT, *Philopœmen*, ch. XXIV.)

Pélopidas accusa ce décret que Ménéclidas proposa, maintenant qu'il était directement contre les lois de Thèbes, *lesquelles défendaient expressément que l'on n'honorât aucun particulier* du titre d'une victoire publique. (ID., *Pélopidas*, ch. XLVI.)

Maintenant, *que les Papistes nient*, s'ils peuvent, comment qu'ils tâchent d'excuser leurs vices, *que l'état de l'Eglise ne soit aussi corrompu* et dépravé entre eux comme il a été au royaume d'Israël sous Jéroboam.

(CALVIN, *Instit. chrét.*, IV, II, 9.)

Comment peut-on se refuser à croire que quelques dieux n'aient voulu hanter familièrement avec Zaleucus, Minos, Zoroastre, Lycurgue, Numa ? (AMYOT, *Numa*, ch. VIII.)

..... Par lesquels signes *il n'est pas inconvénient que les dieux n'avertissent* aucunes fois les hommes de ce qui est à advenir. (ID., *Coriolan*, ch. LVIII.)

Il s'en faut beaucoup que je n'en parle comme je faisais en ce temps-là. (MALHERBE, IV, 102.)

J'ai quasi envie *de me dispenser de ne vous point écrire.* (ID., III, 188.)

EMPLOI SURABONDANT DES ADVERBES *pas* ET *point*.

A cet emploi surabondant de la négation, on peut rattacher celui des adverbes *pas* et *point* dans un grand nombre de cas où nous les supprimons aujourd'hui, particulièrement avec les mots *ni* et *guère*.

Puis, se présentant sur la muraille avec les autres, qui étaient aussi accourus à l'entour de lui, rebouta le reste des barbares, qui n'étaient pas encore beaucoup de montés jusques en haut, *ni ne firent pas grande preuve* de hardiesse. (AMYOT, *Camille*, ch. XLVII.)

Mais ils ne l'avaient pas appris des Arabes, comme quelques-uns ont estimé, *ni ne le faisaient pas* à l'imitation des Mysiens. (ID., *Thésée*, ch. V.)

Apercevant en son visage une contenance assurée, une hardiesse et fermeté de courage qui ne fléchissait *ni ne s'étonnait point* pour quelque danger qu'il vît devant ses yeux, ... il commença partie par conjecture, et partie par cas d'aventure, à se douter de la vérité. (ID., *Romulus*, ch. VIII.)

Toutefois les Sabins pour cela ne s'en émurent *ni ne s'en mutinèrent point.* (Amyot, *Romulus*, ch. xxxvi.)

Tout ainsi que les mathématiciens disent que le soleil ne suit point totalement le cours du firmament, *ni aussi n'a pas son mouvement* du tout opposite ni contraire : aussi en matière de gouvernement d'une chose publique, la trop roide sévérité de contrevenir à tout propos et en toutes choses à la volonté du peuple est trop dure et trop rude.
(Id., *Phocion*, ch. iii.)

Le tyran ne l'attendit pas, *ni ne se présenta pas* pour le combattre, ains s'enfuit cacher en la troupe de ses gardes.
(Id., *Pélopidas*, ch. lx.)

« Tu es tout accoutumé et à dire facilement et à souffrir aisément que l'on te dise outrage et vilenie : là, où, quant à moi, je n'ai point accoutumé d'en ouïr, *ni ne prends point de plaisir* à en dire. » (Id., *M. Caton*, ch. xviii.)

Enfin Marcius ..... assaillit ce roi déjà vaincu et affaibli ; et néanmoins il n'en eut pas meilleur marché, *ni ne le défit pas* plus aisément que si ses troupes eussent encore été toutes fraîches et ses forces tout entières.
(Coeffeteau, trad. de *Florus*, III, i.)

Toutefois il semble que le dire de Thucydides s'accorde mieux avec les chroniques et les tables où est enregistrée la suite des temps, encore qu'elles-mêmes *ne soient pas guère certaines.* (Amyot, *Thémistocle*, ch. xlviii.)

La maison dont était Thémistocles *n'a pas guère aidé* à sa gloire : car son père, qui se nommait Nicoclès, était bien citoyen d'Athènes, mais non des plus apparents.
(Id., *ib.*, ch. i.)

Le second signe qui advint un peu devant l'exil de Camillus, fut qu'un personnage, *qui n'était pas de guère grande qualité*, ni du corps du sénat, ... avertit les tribuns militaires d'une chose qui méritait bien que l'on y pensât.
(Id., *Camille*, ch. xxiii.)

Car *combien que la vertu ne soit point attachée à nuls moyens externes :* si nous a il voulu astreindre à cette façon ordinaire.
(CALVIN, *Instit. chrét.*, IV, I, 5.)

Outre cela sa maison fut rasée, en la place de laquelle fut édifié le temple de la déesse qu'ils appelaient Moneta, et publié un édit *que de là en avant il ne serait pas plus loisible à aucun patricien d'habiter* au mont du Capitole.
(AMYOT, *Camille*, ch. LXII.)

Si fut la mêlée fort âpre, car les Athéniens y combattirent tous courageusement, *sans point épargner leurs personnes.*
(ID., *Phocion*, ch. XVII.)

« Vraiment, Saffredent, a dit Oisille, vous nous avez conté *une histoire autant belle qu'il en soit point.* »
(*L'Heptaméron*, Nouvelle 26.)

Cela émut une crierie et un tumulte *le plus grand qui eût encore point été* sur la place. (AMYOT, *Camille*, ch. LXXII.)

CHAPITRE TROISIÈME

INVERSIONS AU XVIe SIÈCLE. — SÉPARATION DE MOTS QUE NOUS DEVRIONS RÉUNIR. — CHANGEMENTS DE CONSTRUCTION DANS UNE MÊME PHRASE. — CONSTRUCTIONS TOMBÉES EN DÉSUÉTUDE.

Des exemples que nous avons groupés jusqu'à présent, il résulte clairement que le cadre de la phrase était moins fixe et moins rigoureux au XVIe siècle que de nos jours. Sa souplesse et sa mobilité correspondent mieux à celles de la pensée même, et permettent soit de supprimer des mots, soit d'en ajouter, soit de les substituer les uns aux autres, sans porter atteinte à la régularité de la syntaxe.

Si, après avoir considéré les mots en eux-mêmes, nous examinons leur enchaînement; si, après avoir analysé les parties de la phrase, nous en étudions l'ensemble et la construction, nous y retrouverons à peu près les mêmes caractères.

INVERSIONS.

D'abord l'inversion, qui est aujourd'hui réservée à peu près exclusivement à la poésie, était fréquente dans la prose du XVIe siècle; les prosateurs de cette époque prennent dans ce genre des licences que nos poëtes ne

se permettraient pas. Le sujet, substantif ou pronom, est constamment rejeté après le verbe, sans que dans bien des cas on aperçoive la nécessité ni même l'utilité de cette construction.

INVERSION DU SUJET.

a) *Telle vertu a l'unité de l'Eglise*, qu'elle nous peut retenir en la compagnie de Dieu. (CALVIN, *Instit. chrét.*, IV, I, 3.)

Et à cela regardait saint Paul en écrivant aux Ephésiens.
(ID., *ib.*, IV, III, 1.)

Et de ce que je dis font bonne preuve Cicéron et Virgile, que par honneur je nomme toujours en la langue latine.
(DU BELLAY. *Illustration de la langue française*, I, 7.)

Si ne conféraient pas les deux rois ensemble, tout aussitôt que les affaires survenaient, mais en délibérait chacun d'eux premièrement à part avec ses cent sénateurs.
(AMYOT, *Romulus*, ch. XXXII.)

Si montra bien incontinent la beauté de leur corps ..... de quelle nature ils seraient. (ID., *ib.*, ch. VII.)

Et si dit l'historien Bion, qu'encore l'emmena-t-il par tromperie et par surprise. (ID., *Thésée*, ch. XXXI.)

Cela faisait Thésée à l'imitation d'Hercule.....
(ID., *ib.*, ch. XIII.)

Mais *plus encore que tout cela leur fit de mal le changement de leur vivre accoutumé.* (ID., *Camille*, ch. XLVIII.)

Mais durant le règne d'Agis *commença premièrement l'or et l'argent à se couler* dans la ville de Sparte.
(ID., *Lycurgue*, ch. LXII.)

Et gisent encore aujourd'hui ces reliques tout au milieu de la ville. (Amyot, *Thésée*, ch. xlv.)

Et pourtant *a failli en cet endroit Denys l'historien,* écrivant que Romulus entra dans Rome dans un chariot de triomphe. (Amyot, *Romulus*, ch. xxv.)

A cette cause *étaient ses gens au guet* avec leurs épées. (Id., *ib.*, ch. xx.)

Or *sont maintenant les commencements des mois romains tout différents* de ceux des Grecs. (Id., *ib.*, ch. xvii.)

Et pour livrer cette grosse somme *fut par lui commis Lucullus* avec pouvoir de faire battre de la monnaie. (Id., *Lucullus*, ch. ix.)

Si furent députés trois des plus notables personnages de la ville, pour aller présenter cette offrande. (Id., *Camille*, ch. xv.)

Lors *le salua Popilius*, comme ami du peuple romain. (Montaigne, II, 24.)

Aussi *y emploient communément nos gens des armes particulières*, et péculièrement destinées à cet usage. (Id., *ibid.*, 27.)

Tout ainsi *est à plaindre la vengeance*, quand celui envers lequel elle s'emploie perd le moyen de la souffrir. (Id., *ibid.*)

A ce propos disait Labéon ..... que les fâcheux dieux s'apaisaient par sacrifices et morts, et les bons par danses, banquets et jeux. (Pasquier, p. 673 B.)

Et fut appelé Pierre, duc de Bretagne, Mauclerc par les siens, comme bête et ignorant, pour le grand préjudice qu'il fit à ses successeurs..... (Id., p. 681 A.)

Et tout ainsi qu'au temps passé *appartenait aux chevaliers le déduit de la guerre,* aussi fait-il à notre noblesse française.
(PASQUIER, p. 680 C.)

Et portaient ces mutins tel nom (Jacquiers), parce qu'ils étaient tous habillés de jacques. (NICOT, p. 343, col. 2.)

Liement ..... c'est ligature par lien. Il signifie aussi simplement ferrement, union, adhérence. *Ainsi disent les mariniers* que le revers du gouvernail étant bien épais espart le liement de l'eau et erre de la mer. (ID., p. 374, col. 2.)

Rou étant venu à Rouen assit en ce lieu son principal demeure et refuge. Et pour ce que Rou et ses gens étaient venus de Danemark, qui sont les parties vers le Nord, *les appelèrent les gens du pays* et d'ailleurs Northmans, c'est-à-dire hommes du Nord. (ID., p. 433, col. 1.)

Or a été supprimé l'Echiquier en toutes les contrées dudit pays de Normandie, et au lieu d'iceluy a succédé et été établie la cour du Parlement. (ID., p. 246, col. 2.)

Une excessive crainte ..... éteindra la chaleur naturelle et étouffera l'homme. *Et le même pourra faire encore la honte.*
(COEFFETEAU, *Passions humaines*, ch. I.)

Et davantage leur fit-on honneur, ni plus ni moins que s'ils eussent été dieux. (AMYOT, *Thésée*, ch. XLII.)

Passement, est certain entrelacis de fil de soie fait au métier ..... dont on borde et enrichit les habits; *pour ce dit-on passement à border* ..... à plaquer sur l'habit.
(NICOT, p. 466, col. 2.)

Voler à tire d'aile, c'est tant que l'oiseau peut aller d'un vol. *Ainsi dit-on* un faucon avoir pris un pigeon à tire d'ailes, c'est à pure force de voler. (ID., p. 630, col. 2.)

Or avaient-ils quand et eux un héraut natif du bourg d'Agnus. (AMYOT, *Thésée*, ch. XV.)

Mais à tant avons-nous assez parlé de cette matière.
(Amyot, *Romulus*, ch. xx.)

Tout de cette même façon fîmes-nous en France du mot de Dame deux diminutifs, l'un de damoisel pour les hommes, et damoiselle pour les femmes. (Pasquier, p. 667 D.)

D'une chose me puis-je plaindre ..... qu'il n'y a presque gentilhomme de la France qui ne pensât avoir fait tort à sa noblesse, s'il n'était appelé par ses enfants : Monsieur, au lieu de ce doux nom de père. (Id., p. 670 D.)

Si envoyèrent incontinent ceux d'Athènes devers lui et le requirent de paix. (Amyot, *Thésée*, ch. xviii.)

Et est celui-là, par nature, plus digne d'être roi, qui par sa vertu peut imprimer aux mœurs des hommes une telle disposition. (Id., *Numa*, ch. xxxiii.)

Mais encore est plus violent ce qui s'en raconte outre cela.
(Id., *M. Caton*, ch. lv.)

Mais encore excède plus toute vanité de mensonge ce que l'on trouve par écrit touchant son parlement avec Jupiter.
(Id., *Numa*, ch. xxvii.)

Or était-ce une coutume générale et infailliblement observée par les Romains en toutes leurs fêtes de marque, de faire jeux, danses et théâtres publics. (Pasquier, p. 673 A.)

Haler se prend aussi en terme de marine pour filer, allonger le câble..... *Ainsi crient en tel cas ceux qui tirent d'un bout ledit câble* à ceux qui le détortillent pour le faire courir : hale, hale, c'est-à-dire : fais couler et filer le câble.
(Nicot, p. 328, col. 1.)

b) L'inversion a lieu dans la proposition coordonnée :

Numa était âgé de quarante ans quand les ambassadeurs

de Rome furent envoyés devers lui pour lui offrir et le prier d'accepter le royaume, *et portèrent la parole Proculus et Vilésus.* (Amyot, *Numa*, ch. ix.)

Ceux de Lacédémone se plaignaient que les Athéniens renfermaient leur ville de murailles, *et les en accusait* envers le conseil de Sparte *un orateur nommé Poliarchus.*
(Id., *Thémistocle*, ch. xxvii.)

Cet argent fut apporté en public, *et par ce moyen eurent les hommes de défense*, qui s'embarquèrent sur les vaisseaux, *de quoi faire les provisions nécessaires.* (Id., *ib.*, ch. xx.)

Car depuis ce temps-là Minos a été toujours diffamé et injurié par les théâtres, *et ne lui a servi de rien le témoignage d'Hésiode.* (Id., *Thésée*, ch. xviii.)

Cette fille donc ayant été enterrée au lieu même, tout le mont en fut depuis appelé Tarpéien, *et lui dura ce nom* jusqu'à ce que le roi Tarquin dédia toute la place à Jupiter.
(Id., *Romulus*, ch. xxvi.)

Mais depuis les Lacédémoniens ..... déclarèrent la guerre aux Thébains seuls, *et leur alla le roi Cléombrotus courir sus* avec une armée de dix mille hommes de pied et mille chevaux. (Id., *Pélopidas*, ch. xxxvi.)

Car Romulus était déjà bien près de la ville, *et s'allaient joindre à lui plusieurs citoyens d'Albe.* (Id., *Romulus*, ch. xii.)

La maison des Marciens, à Rome, était du nombre des patriciennes, *et en sont sortis plusieurs grands personnages.*
(Amyot, *Coriolan*, ch. i.)

On ajouta cent nouveaux patriciens Sabins aux premiers Romains, *et furent adonc faites les légions* de six mille hommes de pied et de six cents de cheval. (Id., *Romulus*, ch. xxx.)

Ce « Domnus » masculin ne fut point enté sur les vulgaires, *mais bien en fut fait un féminin : Donna.*
(Pasquier, p. 667 B.)

Rambaut s'en vint avec les Vangions près de la mer, et s'assemblèrent contre Raoul et ses gens, mais derechef ils furent déconfits, *et prit Raoul plusieurs bons prisonniers.*

(NICOT, p. 50, col. 1.)

Femme, signifie ores tout le sexe des femmes, comme : Dieu créa l'homme et la femme, et ores l'épouse d'un chacun marié ; *et n'a le français terme propre* pour cette dernière signification, hormis épouse, comme : *la femme à Pierre.*

(ID., p. 282, col. 2.)

Laquelle façon de parler (o employé pour avec) est peu fréquentée, *et en ont retenu l'usage les secrétaires du roi*, les greffiers et les commissaires..... (ID., p. 436, col. 1.)

Consul, était le plus ordinaire magistrat. Chacun an on en élisait deux, *et ne duraient ce magistrat et office* qu'un an.

(ID., p. 204, col. 1.)

Ainsi que le monde est divisé en quatre parties principales, Orient, Occident, Septentrion, Midi, *aussi sont quatre vents principaux.* (ID., p. 654, col. 2.)

Cependant on les instruisait, *et les accoutumait-on* à toutes bonnes choses. (CALVIN, *Instit. chrét.*, IV, IV, 9.)

Ce qui est auparavant n'est plus que fiction étrange, *et ne trouve-t-on plus que fables monstrueuses* que les poëtes ont controuvées. (AMYOT, *Thésée*, ch. I.)

Adrian l'empereur s'en servit depuis à ce même propos : *et le devrait-on souvent ramentevoir aux rois.*

(MONTAIGNE, II, 21.)

Or sous cette première ligne de nos rois ..... le mot seigneur ..... signifiait celui qui était appelé aux premiers degrés et dignités du royaume, mais sous la seconde nous l'étendîmes aux propriétaires de terres et maisons, *et commença l'on aussi dès lors* à l'employer en matière de nobles...

(PASQUIER, p. 670 A.)

Lors, Ce mot semble venir de ces deux mots latins : illa hora, desquels on n'aurait retenu que l de illa, *et pourrait-on ajouter* une h : l'hors. (NICOT, p. 380, col. 2.)

Aussi dit-on en français : On se repose sur tel personnage, pour dire : Il porte toutes les affaires, *et s'en attend-on à lui.* (ID., p. 483, col. 1.)

... Car tout de même que le timon d'un bateau est la pièce avec laquelle on gouverne, meut et contourne le bateau, on gouverne aussi *et tire on la charrette* par les limons. (ID., p. 630, col. 1.)

Et toutefois le peuple romain ..... les a tellement subjugués et domptés, voire même a tellement désolé, s'il faut ainsi dire, les ruines propres de leurs villes, qu'aujourd'hui on cherche Samnium dans Samnium même, *et ne voit-on presque maintenant aucunes reliques* de ce qui a servi de matière à vingt-quatre triomphes. (COEFFETEAU, trad. de *Florus*, I, 16.)

Il n'y avait néanmoins point de jalousie entre eux, *mais plutôt au contraire était cela un commencement d'amitié mutuelle* entre ceux qui aimaient en même lieu. (AMYOT, *Lycurgue*, ch. XXXVIII.)

SUJET PLACÉ ENTRE L'AUXILIAIRE ET LE VERBE.

Quelquefois le sujet, au lieu d'être placé après le verbe, est placé entre l'auxiliaire et le verbe ; ce qui peut être considéré comme un cas particulier de l'inversion précédente.

Or, environ ce temps-là *avait déjà Mithridate été contraint* d'abandonner la ville de Pergame. (AMYOT, *Lucullus*, ch. VII.)

On voit que dans cette phrase le sujet est placé non

pas entre l'auxiliaire et le verbe, mais entre les deux parties de l'auxiliaire. Mais l'emploi le plus ordinaire est celui que nous trouvons dans les exemples suivants :

Or *avaient lors été les meilleurs capitaines* qu'eussent les Romains, *pour la plupart tués* en diverses batailles.
(Amyot, *Marcellus*, ch. xiii.)

Et fut cette sorte de tonsure appelée Théséide, pour l'amour de lui. (Id., *Thésée*, ch. v.)

Et furent, dit-il, les Athéniens en cet endroit repoussés par les Amazones. (Id., *ib.*, ch. xxxiv.)

Sous le règne de Numa il ne fut jamais ouvert, ... *tant étaient toutes occasions de guerre et partout éteintes et amorties*.
(Id., *Numa*, ch. xxxii.)

Or était, par cas d'aventure, quelques jours auparavant, *la rivière de Tibre sortie hors de rive*. (Id., *Romulus*, ch. xxvii.)

Si furent alors leurs cris et leurs regrets entendus clairement de chacun. (Id., *ib.*, ch. xxviii.)

Aussi à la vérité, le territoire de Rome n'était pas de grande étendue au commencement, *et en avait Romulus conquis la plus grande partie*. (Id., *Numa*, ch. xxviii.)

Les Clitoriens le lui accordèrent, *et fut ainsi l'appointement juré entre eux*. (Id., *Lycurgue*, ch. ii.)

Il n'y avait pour cela vilenie aucune, *mais était l'ébattement accompagné de toute honnêteté*, sans lubricité ni dissolution quelconque. (Id., *ib.*, ch. xxvi.)

Et sont les Mameluks, dont est la cavalerie du Soudan, *grandement redoutés et renommés*. (Nicot, p. 391, col. 2.)

Et fut la fête tenue au palais de Paris que ledit roi Philippe avait de nouvel fait édifier de très-bel et somptueux œuvre.
(NICOT, p. 454, col. 1.)

Et furent Angriote et Garnate ordonnés pour aller vers le comte. (ID., p. 658, col. 1.)

..... Et pour cette cause *a été depuis le pays appelé Normandie*, qui auparavant était appelé Neustrie.
(ID., p. 433, col, 1.)

Il (Bartole) écrivit sur tout le cours de droit civil, *et furent ces commentaires tant estimés que* Paul de Castre ..... ne pensa faire tort à sa renommée de commenter par même moyen les commentaires de Bartole. (PASQUIER, p. 683 A.)

On voit par la plupart de ces exemples, qu'on pouvait alors intercaler entre l'auxiliaire et le verbe, non-seulement le sujet, mais aussi les compléments du sujet ou les compléments circonstanciels du verbe.

PARTICIPE PLACÉ AVANT LE MOT AUQUEL IL SE RAPPORTE.

La construction du participe nous présente deux inversions analogues à celles que nous avons relevées pour le verbe; ou bien le participe est placé avant le mot auquel il se rapporte, ou bien ce mot se trouve enclavé entre le participe de l'auxiliaire et le participe du verbe.

1° Ainsi les délices ..... venaient à se faner petit à petit, et finalement à tomber d'elles-mêmes, *ne pouvant les plus riches avoir rien davantage* que les plus pauvres.
(AMYOT, *Lycurgue*, ch. XIV.)

..... Qui fut cause qu'ils entrèrent en querelles, ... *reprochant les nobles aux populaires* qu'ils avaient injustement déchassé un si puissant homme.

(Amyot, *Coriolan*, ch. xlii.)

Depuis, *étant Sylla à Athènes le plus fort par terre*, mais le plus faible par mer, ... il envoya Lucullus en Egypte et en Libye. (Id., *Lucullus*, ch. iv.)

Et étant tout le Sénat présent à ce sacrifice, ... il s'éleva soudainement en l'air un fort gros orage.

(Id., *Numa*, ch. iii.)

On dit comte palatin, mais c'est pour différente cause, *étant comte palatin celui qui* en son comté a droit de palatinat.

(Nicot, p. 454, col. 2.)

Le « sire » français et le « sere » des Italiens, qui plus tient du grec et du latin, en viennent aussi, *étant presque ordinaire le changement de l'aspiration grecque en* la lettre *s* quand le mot grec passe en autre langage, comme de ὕπνος, *s*omnus, *s*ommeil, — ὑπο, *s*ub, *sous*. (Id., p. 597, col. 1.)

Lance, en la loi des Anglais ..... est pris pour ligne masculine, tout ainsi que fuseau, et envers nous quenouille, pour la ligne féminine, *disant icelle loi* l'hoirie être passée de la lance au fuseau. (Id., p. 366, col. 2.)

Et ainsi viendrait (le mot sire) du mot latin heres, qui est provenu dudit mot grec ἥρως, et signifiait au premier maître et seigneur, comme dit Festus, *disant encore aujourd'hui l'allemand « Herr » par apocope pour : Seigneur*.

(Id., p. 597, col. 1.)

En fait de marine, vie signifie l'adresse du port et de la barre, *disant les mariniers :* Boutez en la vie, c'est-à-dire : droit la barre, et : droit le port. (Id., p. 660, col. 1.)

Le mot latin magistratus n'est universel à tous ceux que le français nomme généralement officiers, *ayant les Latins particuliers noms* pour désigner les officiers, tant ceux qui n'a-

vaient juridiction que ceux qui exerçaient ..... quelques offices..... (NICOT, p. 440, col. 1.)

Toiles. Ce sont de grandes pièces de toile ..... qui servent pour enclore un sanglier pour le courir comme dedans un parc ..... *ayant ceux qui sont dedans lesdites toiles un épieu* en la main pour l'enferrer. (ID., p. 632, col. 1.)

Charles, duc de Bourgogne, voulant faire la guerre aux Liégeois, fit crier ban et arrière-ban en son pays, *tenant cil qui faisait le cri une épée à une main* et une torche à l'autre. (ID., p. 285, col. 1.)

..... *Ne s'étant tout-à-coup épandues les semences de la doctrine* de Jésus-Christ par tout l'univers, ains ayant pris petit à petit leurs racines, nous empruntâmes plusieurs choses des païens..... (PASQUIER, p. 672 D.)

2° *Ayant donc Amulius été ainsi occis,* ..... Rémus et Romulus ne voulurent point demeurer en la ville d'Albe. (AMYOT, *Romulus*, ch. XIII.)

Ayant donc Lycurgue ainsi tempéré la forme de la chose publique, il sembla néanmoins, à ceux qui vinrent après lui, que ce petit nombre de trente personnes qui faisaient le sénat était encore trop puissant et avait trop d'autorité. (ID., *Lycurgue*, ch. XI.)

Mais outre cela, l'office des pontifes est encore de montrer à ceux qui en ont affaire tous les droits, us et coutumes des sépultures, *leur ayant Numa enseigné* à ne croire point qu'il y ait en cela pollution ni contamination quelconque. (ID., *Numa*, ch. XX.)

Dont procède, à mon avis, ce que l'on dit de lui et de la déesse, *lui ayant la nymphe et déesse Egérie tant fait d'honneur* que de le recevoir à mari. (ID., *ib.*, ch. VI.)

Un jour *étant le roi Agis retourné de la guerre* où il avait défait les Athéniens, et voulant souper en son privé avec sa femme, il envoya demander sa portion. (ID., *Lycurgue*, ch. XVIII.)

De quoi étant tout le monde grandement épouvanté et découragé, on dit qu'il tomba du ciel un bouclier de cuivre, lequel vint entre les mains de Numa. (Amyot, *Numa*, ch. xxiii.)

Le jour de cette défaite est l'un de ceux que les Romains tiennent pour les plus malencontreux, ... *s'étant la crainte et la superstition, à cause de ce sinistre événement, plus avant étendues*, ainsi comme il advient ordinairement.
(Id., *Camille*,, ch. xxxv.)

INVERSION DU COMPLÉMENT.

Le sujet peut se placer avant le verbe; le participe peut se placer avant le mot auquel il se rapporte. Enfin on trouve placés avant le verbe dont ils dépendent, un certain nombre soit de compléments directs autres que des pronoms personnels, soit de compléments indirects que nous ne pourrions plus construire qu'après le verbe.

1° Inversion du complément direct :

Telles raisons et remontrances alléguait Numa pour se décharger de la royauté qu'on lui présentait.
(Amyot, *Numa*, ch. x.)

Cette même intention eurent aussi Platon, Diogène et Zénon en écrivant leurs livres. (Id., *Lycurgue*, ch. lxv.)

Car telles paroles diffamatoires, je ne sais où ramassées, a Idomeneus vomi comme une humeur cholérique à l'encontre de Périclès. (Id., *Périclès*, ch. xx.)

Ce même honneur faisons-nous aux vieilles personnes, quand nous les appelons « bon homme, bonne femme ».
(H. Estienne, *Apologie pour Hérodote*, I, iii, 5.)

Si vous l'aviez fait pour représenter le contraste de la nature et de la fortune, *plus beau sujet ne pouviez-vous choisir.*

(*Mémoires de Marguerite de Valois*, Préface.)

Voyage ..... se prend aussi pour une expédition de guerre, que aucuns veulent dire par adjonction : Voyage de guerre, mais le français ne reçoit en usage commun telle addition, disant : Voyage de Naples, Expeditio neapolitana, ou bien Bellum neapolitanum. *Et tel titre porte le livre* où est décrite la guerre menée au royaume de Naples par le roi Charles VIII.

(Nicot, p. 670, col. 1.)

Que cette âme de roche une grâce m'octroie !

(Malherbe, I, 135, v. 27.)

Si se prirent à tenser du commencement l'un à l'autre, et puis à s'entredire des injures, jusques à tant que sa femme le maudissant *pria aux dieux que malheureux voyage pût-il faire* pour lui et pour ceux qui l'y envoyaient.

(Amyot, *Pélopidas*, ch. xiv.)

Hé ! qui de telle foi voudrait avoir souci,
Si par fer et par feu, par plomb et poudre noire,
Les songes de Calvin nous voulez faire croire ?

(Ronsard, *Discours*, t. VII, p. 69.)

Lequel conseil combien que Diaze approuvât, ... toutefois ..... en fut totalement détourné par eux tous d'un commun accord. (H. Estienne, *Apologie pour Hérodote*, I, xviii, 9.)

Je voulais quelques mots de gueule mettre en réserve dedans de l'huile, comme l'on garde la neige et la glace entre du feurre bien net. (Rabelais, IV, 56.)

Quelquefois on ne construit devant le verbe qu'une partie du complément direct, quand, au lieu d'être un terme simple, ce complément consiste en un groupe de mots. Ex. :

Eschauguette. C'est la tourelle où est assise la guette ..... *De telles tours voit-on assez* sur les côtes de la mer en Espagne et en Sicile, et ailleurs sur les côtes de mer exposées aux déprédations des Turcs et Mores. (NICOT, p. 246, col. 1.)

2° Inversion du complément indirect :

De cette opinion semble avoir été Guillaume Budé, quand s'introduisant parler avec le grand roi François, il l'appelle toujours « Here », comme s'il l'eût voulu appeler « sire » en notre langue. (PASQUIER, p. 668 B.)

De tel mail même étant de fer et de plomb *usaient anciennement les Français* en la guerre. (NICOT, p. 385, col. 1.)

Du nom de Tournelle sont appelés aucuns fiefs par ci par là, à cause desquels les vassaux propriétaires d'iceux sont appelés seigneurs de la Tournelle. (ID., p. 635, col. 2.)

Laps, c'est un terme latinisé de Lapsus, nom verbal et nom participe, pour chute ..... et encore *de laps en ladite signification on n'use presque point*, si ce n'est avec ce mot : temps, disant : par laps de temps. (ID., p. 368, col. 1.)

SÉPARATION DE MOTS QUE NOUS RÉUNIRIONS.

Il semble démontré par ce qui précède qu'il est permis au XVIe siècle de renverser l'ordre des mots; il l'est aussi de séparer l'un de l'autre des mots que les habitudes du langage moderne nous obligent à réunir. Cette liberté prend deux formes principales. C'est d'abord la séparation de deux mots coordonnés, substantifs, infinitifs ou adjectifs. La séparation des deux premières espèces de mots est la moins fréquente. On trouve pourtant, dans Rabelais : Il doit *à feu incontinent et à sang*

mettre..., et dans Amyot : cela *fit penser à Eurybiades et craindre...* Quant aux adjectifs coordonnés, que nous sommes obligés aujourd'hui de mettre tous deux devant, ou tous deux après le substantif auquel ils se rapportent, on les trouve assez souvent séparés l'un de l'autre au XVIe siècle, en particulier dans Calvin.

SÉPARATION DE DEUX ADJECTIFS COORDONNÉS.

Voilà d'où est venue *cette folle diligence et inconsidérée.*
(CALVIN, *Instit. chrét.*, III, v, 10.)

Témoin saint Paul qui prononce que nous sommes enfants *de la nouvelle Jérusalem et céleste.* (ID., *ib.*, IV, I, 1.)

Ayons mémoire de cet avertissement de saint Augustin entre beaucoup d'autres : c'est qu'il dit que l'Eglise est quelquefois obscurcie et comme *enveloppée de grosses nuées et épaisses*, sous multitude de scandales. (ID., *ib.*, IV, II. 3.)

Les docteurs n'ont point charge de la discipline, ni d'administrer les sacrements, ni de faire les exhortations et remontrances, mais seulement d'exposer l'Ecriture, afin qu'il y ait toujours *saine doctrine et pure* conservée en l'Eglise.
(ID., *ib.*, IV, III, 4.)

Mais les prophètes et saints docteurs ont toujours eu *grands combats et difficiles* contre les méchants, pour les assujettir à la doctrine qu'ils prêchaient. (ID., *ib.*, IV, I, 5.)

Le roi François Ier était *en un beau château et plaisant*, où il était allé avec petite compagnie tant pour la chasse que pour y prendre quelque repos. (*L'Heptaméron*, Nouvelle 53)

Mais *leur bonne mine et assurée* qu'ils firent, toujours très-

bien serrés et rangés en leur ordre et discipline vieille militaire, servit beaucoup.

(BRANTÔME, *Grands capitaines français*, t. IV, p. 248-249.)

Je le sens fondre sous la charge de son aise, et le vois du tout incapable de porter *une si pure, si constante volupté, et si universelle.* (MONTAIGNE, II, 20.)

Telle est la première manière dont on séparait alors des mots que nous réunirions aujourd'hui. La seconde consiste à séparer le relatif de son antécédent, soit par un mot, soit par plusieurs, soit même par une proposition tout entière. Cette séparation est d'un usage constant au XVIe siècle; elle ne forme pas du tout une exception: ce qui le prouve, c'est qu'on peut la constater dans des cas où il aurait été aussi facile et aussi simple de joindre le relatif à l'antécédent.

SÉPARATION DU RELATIF ET DE L'ANTÉCÉDENT

Dieu avait fait *une alliance avec les Juifs, laquelle* persistait entre eux. (CALVIN, *Instit. chrét.*, IV, II, 11.)

Celui qui seulement aura lu quelles forces assembla *un certain Tamberlan, un peu devant notre temps, qui de son premier métier était bouvier*, il est certain que s'il a un seul quart d'once de jugement, il connaîtra que les forces des rois de Perse surpassent celles des rois de notre temps, sans aucune comparaison.

(H. ESTIENNE, *Apologie pour Hérodote*, Disc. prélim.)

Cette bataille, comme on l'a dit, fut treize ans après la prise de Rome, depuis laquelle (bataille) *les Romains* s'assurèrent forts, contre les Barbares, *qui par avant les avaient fort redoutés.* (AMYOT, *Camille*, ch. LXXI.)

Ceux de Mégare montrent semblablement *une sépulture* d'amazone en leur ville, *qui est* ainsi que l'on va de la place vers le lieu que l'on appelle Rhus. (AMYOT, *Thésée*, ch. XXXV.)

Les uns tiennent que les Pélasgiens ..... finalement s'arrêtèrent au lieu où elle est à présent fondée; et que pour leur grande puissance en armes, ils imposèrent *le nom de Rome* à la ville qu'ils bâtirent, *qui signifie en langage grec* « puissance ». (ID., *Romulus*, ch. I.)

Car tout ainsi comme *les pièces d'or et d'argent* sont les meilleures, *qui sous le moins de masse ont le plus de poids et de valeur* : aussi la force de parler gît à signifier beaucoup en peu de paroles. (ID., *Phocion*, ch. VII.)

..... Puis s'en retourna à Rome avec une très-grande quantité de butin, faisant connaître par expérience *que ceux étaient très-sages qui n'avaient point craint la vieillesse* ni la maladie d'un bon capitaine expérimenté et hardi, ains l'avaient élu malgré lui. (ID., *Camille*, ch. LXIV.)

Limon, se prend pour le devant du brancard d'une charrette, et parce que le brancard a deux bras, on dit *les limons au nombre pluriel, qui sont ces deux grosses perches* courbées entre deux desquels le cheval qui porte la sellette sur laquelle ils reposent est attelé, et les soutient avec une grosse, large et renforcée courroie de cuir, qui s'appelle dossier..... (NICOT, p. 317, col. 1.)

Tantôt on donne congé *à une grande multitude de familles*, pour en décharger le pays, *lesquelles vont chercher* ailleurs où s'accommoder aux dépens d'autrui. (MONTAIGNE, II, 17.)

Et Suétone dit qu'il tira pour un coup *du roi Ptolémaüs* trois millions six cent mille écus, *qui fut bien près* de lui vendre le sien (son royaume). (ID., II, 24)

..... Il y a plus d'éloignement que du ciel à la terre : et toutefois l'aveuglement de notre sens est tel que nous en faisons peu ou point d'état : à où, si nous considérons *un*

paysan et un roi, un noble et un vilain, un magistrat et un homme privé, un riche et un pauvre, il se présente soudain à nos yeux une entière disparité, *qui ne sont différents, par manière de dire,* qu'en leurs chausses. (MONTAIGNE, I, 42.)

On voit que dans ce dernier exemple, la séparation du relatif et de l'antécédent se complique d'une anacoluthe.

Quand Jéroboam forgea les veaux contre la défense expresse de Dieu, et prit *un lieu pour sacrifier, qu'il n'était pas licite de prendre,* il corrompit du tout la religion en Israël. (CALVIN, *Instit. chrét.*, IV, II, 8.)

Que lui reste-t-il donc maintenant, sinon *qu'il reconnaisse son Dieu, en étant dénué et dépourvu de toute gloire, duquel il n'a pas voulu reconnaître la bénignité* et largesse, cependant qu'il abondait des richesses de sa grâce ? (ID., *ib.*, II, II.)

Il n'y a autre cause sinon d'autant que *cette succession des évêques y est faillie, par le moyen de laquelle* ils se vantent que l'Eglise a été conservée entre eux. (ID., *ib.*, IV, II, 2.)

Peu à peu j'entrai en *quelques autres propos, la suite desquels a été plus longue que je ne pensais,* et telle que vous la voyez ici. (H. ESTIENNE, *Apol. pour Hérodote,* Epître à un ami.)

Il est vrai *qu'il avait une autre maison* dessus le mont que l'on appelle maintenant Quirinal, *dont on montre encore aujourd'hui la place.* (AMYOT, *Numa*, ch. XXIV.)

Il est autrefois advenu aux Béotiens *de gagner deux très-glorieuses victoires,* le cinquième jour du mois qu'ils appellent Hippodromus, et que les Athéniens nomment Hécatombœon, qui est le mois de juin, *par chacune desquels ils ont toujours remis les Grecs en liberté.* (ID., *Camille*, ch. XXXIII.)

Aussi *est-ce l'œuvre de toutes celles de Périclès, pour laquelle ses envieux et malveillants lui portèrent plus d'envie* et dont ils le calomnièrent plus. (ID., *Périclès*, ch. XXIII.)

C'est prou que *mon jugement ne se déferre point, duquel ce sont ici les essais.* (MONTAIGNE, II, 17.)

Et voyant qu'elle ne pouvait avoir son aumônier, elle pria *de faire venir ses femmes* ainsi qu'ils lui avaient promis; ce qu'ils firent : *l'une desquelles*, à son entrée dans la salle, apercevant sa maîtresse sur l'échafaud en tel équipage parmi les bourreaux, ne se put engarder de crier, gémir et perdre contenance.

(BRANTÔME, *Dames illustres*, Marie Stuart, t. VII, p. 433.)

Par ces vers vous voyez *que ce proverbe* (faire des châteaux en Espagne) est d'une bien grande ancienneté : *duquel nous usons* contre celui qui en ses discours pourpense à choses oiseuses. (PASQUIER, p. 655 B.)

Parmi ces phrases il y en a une qui pourrait encore s'écrire aujourd'hui (que ceux étaient très-sages... qui); nous dirions seulement *ceux-là* au lieu de *ceux;* mais les autres sont tout-à-fait en désaccord avec l'usage moderne, et non-seulement celles où le relatif et l'antécédent sont séparés par une proposition entière, mais celle-ci par exemple : Aussi *est-ce l'œuvre* de toutes celles de Périclès *pour laquelle...*, que nous modifierions ainsi, en rapprochant l'antécédent du relatif : Aussi est-ce de toutes les œuvres de Périclès *celle pour laquelle.....*

Ce que nous venons de dire du pronom s'applique dans certains cas à l'adverbe relatif, que l'on trouve quelquefois séparé du mot auquel il se rapporte, mot qui peut être considéré comme son antécédent.

Les autres *contient une chose* touchant la naissance de Romulus, *où il n'y a vérisimilitude quelconque.*

(AMYOT, *Romulus*, ch. III.)

Or ce sous-maître ..... commandait à l'un qu'il chantât une chanson, et *proposait quelque question à un autre, où il fallait avoir bien pensé* pour y répondre à propos.
(AMYOT, *Lycurgue*, ch. XXXVII.)

..... Tellement que l'on peut dire que ce fut lui *qui prépara la voie à Lycurgue, par où il conduisit* et rangea depuis les Lacédémoniens à la raison. (ID., *ib.*, ch. IV.)

CHANGEMENTS DE CONSTRUCTION DANS UNE MÊME PHRASE.

Il y a dans la construction de la phrase des traces d'une liberté plus grande encore. Ainsi rien n'est plus fréquent qu'un changement de construction dans une même phrase, et parfois avec le même verbe. Tantôt l'un des verbes est construit avec une conjonction, l'autre avec une préposition, ou réciproquement. Tantôt le même verbe se construit avec deux prépositions différentes. Quelquefois enfin le verbe a pour compléments tout à la fois un substantif et une proposition entière.

a) Phrynichus ..... *les admonesta qu'ils se tinssent près de leurs vaisseaux, de faire bon guet* et fortifier leur camp à toute diligence. (AMYOT, *Alcibiade*, ch. LI.)

Si lui vint en mémoire un certain oracle pythique, par lequel *il lui était commandé qu'il fondât une ville* en pays étranger, à l'endroit où il se trouverait le plus déplaisant, *et d'y laisser* pour gouverneur d'icelle quelques-uns de ceux qui seraient alors autour de lui. (ID., *ib.*, ch. XXXII.)

Il n'y a rien que Satan machine plus de faire, que de nous amener à l'un de ces deux points : *c'est qu'en abolissant ou effaçant les vrais signes* dont nous pouvons discerner l'Eglise, *il nous en ôte toute vraie distinction : ou bien de nous induire à*

nous les faire contemner, afin de nous séparer et révolter de la communauté de l'Eglise. (CALVIN, *Instit. chrét.*, IV, I, 11.)

Mais aux quittances que je leur fais, *j'y fais toujours mettre que c'est sans approbation* de leurs départements, *et de pouvoir exécuter* mes arrêts pour retenir mon principal quand bon me semblera. (MALHERBE, I, 339.)

Pourtant saint Paul *se glorifie d'avoir engendré les Corinthiens au Seigneur* par l'Evangile, *et qu'ils sont le sceau de son apostolat.* (CALVIN, *Instit. chrét.*, IV, I, 6.)

Ils envoyèrent aussi messagers en Asie et par toutes les îles, là où ils entendaient que plusieurs bannis de Syracuse s'étaient retirés, *les admonester et semondre de s'en venir* à Corinthe, *et que les Corinthiens leur donneraient* vaisseaux, capitaines et moyens pour sûrement les conduire jusques dedans Syracuse à leurs propres coûts et dépens.

(AMYOT, *Timoléon*, ch. XXXIII.)

Si fut allégué que ce pouvaient avoir été les Corinthiens, qui en faveur des Syracusains ..... auraient procuré de faire faire cette insolence, estimant que pour le mauvais présage *cela pouvait être cause de rompre toute l'entreprise, et que le peuple se repentît* d'avoir entrepris cette guerre.

(ID., *Alcibiade*, ch. XXXII.)

Les ayant fait venir au palais, *il les admonesta instamment d'assoupir ces dissensions* civiles, *et que chacun, sans empêchement et sans crainte, servît à sa religion.*

(MONTAIGNE, II, 19.)

Quelquefois dans des phrases de ce genre, l'infinitif est construit directement, au lieu de l'être avec l'intermédiaire de la préposition *de*.

Je dis que ce retardement ne prouve point qu'elle ne puisse la recevoir (cette perfection) : ainçois je dis qu'elle se pourra tenir certaine de la garder longuement, l'ayant acquise avec

si longue peine, suivant la loi de nature, *qui a voulu que tout arbre qui naît, fleurit et fructifie bientôt, bientôt aussi envieillisse et meure : et, au contraire, celui durer* par longues années, qui a longuement travaillé à jeter ses racines.

(Du Bellay, *Illustration de la langue française*, I, 9.)

Dieu te doint pour guerdon de tes œuvres si saintes,
Que soient avant ta mort tes prunelles éteintes,
Ta maison découverte, *et, sans feu tout l'hiver,*
Avecques tes voisins jour et nuit estriver,
Et traîner sans emploi, triste et désespérée,
Une pauvre vieillesse et toujours altérée !

(Regnier, Satire 13.)

Sur l'heure même il y eut quelques gens revenant des champs *qui affirmèrent l'avoir rencontré* et parlé à lui, *et qu'il tenait le chemin* de la ville de Crotone.

(Amyot, *Romulus*, ch. xlvi.)

« Bien, seigneurs, *je confesse vous avoir fait tort, et que les fautes que j'ai faites* en l'administration de votre chose publique *méritent la mort.* » (Id., *Phocion*, ch. xlix.)

b) *Il prit un grandissime plaisir au retranchement du pain, et de la sorte que j'en avais usé, et des remontrances* qu'avais faites aux capitaines et au sénat.

(Montluc, livre III, tome II, p. 133.)

Il y a bien du plaisir à recevoir un bienfait, *voire de lui tendre les mains.* (Malherbe, II, 24.)

c) La reine mère se prit là-dessus *à louer fort la constance de ladite reine* d'Ecosse, *et qu'elle n'en avait jamais vu ni ouï parler d'une plus constante* en son adversité.

(Brantôme, *Dames illustres*, Marie Stuart, VII, 425.)

Le temps à mes douleurs *promet une allégeance,*
Et de voir vos beautés se passer quelque jour.

(Malherbe, I, 2, v. 5-6.)

UNE SEULE CONSTRUCTION AVEC DEUX VERBES QUI EN VOUDRAIENT DE DIFFÉRENTES.

Si le même verbe peut admettre deux constructions différentes, on trouve en revanche dans une même phrase deux verbes ou deux expressions verbales qui sembleraient exiger des constructions différentes, et qu'on emploie avec la même.

Camillus lui répondit ..... que c'était à lui qu'il fallait parler, s'ils voulaient quelque chose, pour ce qu'il venait avec pleine puissance de leur pardonner, ... *ou bien de les châtier et faire payer la peine des excès et dommages* qu'ils avaient faits au pays. (AMYOT, *Camille*, ch. LI.)

Pyrrho le philosophe, se trouvant, un jour de grande tourmente, dans un bateau, *montrait à ceux qu'il voyait les plus effrayés et les encourageait par l'exemple d'un pourceau* qui y était, nullement soucieux de cet orage. (MONTAIGNE, I, 40.)

Nonobstant ces choses, Apuleius Saturninus ne laissa pas *de poursuivre et de se roidir pour les lois* que les Gracques avaient introduites. (COEFFETEAU, trad. de *Florus*, III, 16.)

« A bon droit la renommée vous célèbre comme les vainqueurs des nations, *puisque vous pouvez soutenir et vous défendre des flèches des Parthes.* » (ID., *ib.*, IV, 10.)

Après avoir embrassé et donné le baiser de paix à son fils, ... il se mit dans son lit. (ID., *ib.*, IV, 2.)

Ainsi *nous récompensâmes et nous fîmes la vengeance de la mort de Crassus* par la défaite de Pacore. (ID., *ib.*, IV, 9.)

Il en faisait autant et traitait tout de même les autres qui étaient aussi amoureux de lui. (AMYOT, *Alcibiade*, ch. VIII.)

Les consuls sortant hors du Sénat allèrent parler au peuple, ... usant de modération grande *à leur remontrer et reprendre des fautes qu'ils avaient faites.* (ID., *Coriolan*, ch. XXIV.)

Il condamnait à l'amende ceux qui y faisaient faute, *et leur faisait souvent faire montres, joutes, tournois, et combattre* les uns contre les autres. (ID., *Philopœmen*, ch. XI.)

Les chevaliers ..... étaient montés à une si excessive puissance, qu'ils tenaient entre leurs mains la vie et les biens du Sénat et de la noblesse, *s'étant même saisis, et ayant pillé, sous couleur de leurs droits, les deniers* qui venaient des tributs de la République. (COEFFETEAU, trad. de *Florus*, III, 17.)

CONJONCTION *ni* DANS UNE PHRASE NON NÉGATIVE, ET SANS UNE NÉGATION QUI LA PRÉCÈDE.

Parmi les changements de construction qui se font dans une même phrase, il faut citer celui qui consiste à intercaler la conjonction *ni* dans une phrase non négative et sans une négation qui la précède.

Tellement que quelquefois *je m'émerveille comment ni pourquoi un homme si âpre et si sévère,* comme il appert par ces exemples qu'il a été, *eut oneques le surnom de bon.*
(AMYOT, *Phocion*, ch. XV.)

« *Car quelle offense, disaient-elles, ni quel déplaisir vous avons-nous fait,* pour lequel nous méritions tant de maux ? »
(ID., *Romulus*, ch. XXIX.)

« Je ne sais quel compte il fera de nous, puisqu'il n'en fait aucun de la chose publique et de son pays, *qu'il a par ci-*

devant toujours eu plus cher que sa mère, sa femme ni ses enfants. » (AMYOT, *Coriolan*, ch. LIV.)

Mais ce fut comme un essai qui servit beaucoup aux Grecs, leur faisant voir par expérience, et au danger même du combat, *que la grande multitude des vaisseaux, ni la pompe et magnificence des paremens d'iceux, ni* les cris superbes et chants de victoire des Barbares, *ne servent de rien* à l'encontre de ceux qui ont le cœur de joindre de près et combattre à coups de main leur ennemi. (ID., *Thémistocle*, ch. XV.)

Les hommes *se soucient ordinairement bien peu de ceux qui sont de leur nation ni de leur lignée* en un danger.
(ID., *Pélopidas*, ch. XXXIII.)

Toutefois il y eut lors plusieurs choses établies et ordonnées à l'honneur des dames, *comme de leur céder et donner le dessus, quand on les rencontrait par le chemin, ni dire rien de sale* ni déshonnête en leur présence.
(ID., *Romulus*, ch. XXXI.)

Ce serait une grande simplesse *à qui se lairrait amuser ni au visage ni aux paroles* de celui qui fait état d'être toujours autre au-dehors qu'il n'est au-dedans, comme faisait Tibère.
(MONTAIGNE, II, 17.)

L'emploi de la négation pourrait à la rigueur se comprendre dans certaines de ces phrases, après l'interrogation par exemple, car on peut considérer que dans toute phrase interrogative il y a quelque chose de négatif. Mais il en est d'autres, comme celle de Montaigne, (*qui se lairrait amuser ni au visage ni...*), où il est plus difficile d'expliquer la présence de la négation. Il est vrai que, même dans la langue moderne, le mot *ni* est quelquefois employé sans aucune négation qui l'annonce et le prépare : *ni* les menaces, *ni* les prières ne purent le fléchir. Mais dans ce cas le mot

ni est toujours répété, et de plus la phrase renferme toujours la négation *ne*. Or, ces deux conditions ne sont pas toujours remplies au XVIe siècle.

SYLLEPSE DE NOMBRE, PRONOM AYANT LE SENS DU PLURIEL, SE RAPPORTANT A UN SUBSTANTIF SINGULIER.

A ces constructions tombées en désuétude aujourd'hui, il convient d'ajouter la seule syllepse qui soit fréquente au XVIe siècle, à savoir la syllepse de nombre, qui consiste le plus souvent en un pronom de sens pluriel se rapportant à un substantif au singulier.

Par ce moyen, *il n'était point en la liberté du clergé de choisir à leur plaisir.* (CALVIN, *Inst. chrét.*, IV, IV, 12.)

Ce que lui voyant ..... s'en courut vers les murailles de la ville, *ayant commandé au demeurant de sa troupe qu'on le suivît à la plus grande diligence qu'il leur serait possible.*
(AMYOT, *Alcibiade*, ch. LXI.)

Camillus ..... *commanda au demeurant de l'exercite qu'ils le suivissent* en ordonnance le petit pas.
(ID., *Camille*, ch. LI.)

..... Le sénat ..... se mit aussi en devoir de sa part de *réconforter et apaiser la commune, en la priant de demeurer, et leur montrant du doigt les sépultures de leurs ancêtres.*
(ID., *ib.*, ch. LIV.)

Si ne fut pas plus tôt descendu en terre, que *tout le peuple lui courut de tous côtés au-devant*, avec affection si grande *qu'ils ne regardaient pas seulement* les autres capitaines, *ains s'amassaient tous* à l'entour de lui.
(ID, *Alcibiade*, ch. LXVI.)

Au moyen de quoi *le peuple s'était promis* qu'incontinent après son partement il entendrait dire que l'île de Chio serait prise avec tout le pays d'Ionie, *et se courrouçaient pour ce qu'ils n'en entendaient point de nouvelles* aussi soudainement comme l'imaginait leur désir. (AMYOT, *ib.*, ch. LXXII.)

Après donc que Philopœmen eut conduit la jeunesse d'Achaïe à ce point, de s'armer et accoutrer ainsi bravement, *il se mit à la dresser* et exerciter aux armes continuellement : *en quoi non-seulement ils lui étaient obéissants, ains se perforçaient* davantage à l'envi l'un de l'autre, *de faire mieux que leurs compagnons.* (ID., *Philopœmen*, ch. XV.)

Or c'était en août. Soudain *je mandai à la seigneurie que je les priais de se vouloir trouver tous* au Palais, *parce que j'avais à leur communiquer* quelque chose d'importance; *ce qu'ils firent.* (MONTLUC, livre III, tome I, p. 459.)

Le lendemain au matin *le populaire se rassembla* en grande fureur, *et allèrent en l'hôtel de la ville où ils entrèrent* par force..... (NICOT, p. 385, col. 2.)

Je leur demande donc derechef pourquoi c'est qu'ils disent que l'Eglise est périe *en Grèce : entre lesquels* cette succession ..... n'a jamais cessé, mais a toujours duré sans interruption. (CALVIN, *Instit. chrét.*, IV, II, 2.)

EMPLOI DU PARTICIPE ABSOLU.

Mais si les exemples de divers genres qui précèdent, dénotent dans la langue du XVIe siècle une assez grande liberté de construction, cette liberté se montre d'une façon plus nette encore et plus éclatante dans l'emploi du participe absolu, c'est-à-dire du participe n'ayant aucun lien grammatical avec les autres mots de la phrase. En effet, dans une langue comme la nôtre, qui

n'a pas de cas, le participe absolu ne peut s'assimiler à ce qu'il est en grec et en latin, où, grâce à la marque du génitif ou de l'ablatif, il remplit une fonction bien déterminée, et où il a son rôle propre dans l'ensemble d'une phrase régulière.

Au XVIe siècle la construction du participe absolu se complique souvent d'une anacoluthe ; le participe est construit comme en dehors du reste de la phrase, sans un mot auquel il se rapporte.

Le gouvernement de l'île de Sardaigne *lui échut* une fois par le sort, *étant préteur*. (AMYOT, *M. Caton*, ch. XIII.)

Et depuis, *s'étant logé* en la ville de Nicéphorium, *il se présenta à lui des ambassadeurs* du roi des Parthes Orodes.
(COEFFETEAU, trad. de *Florus*, III, 11.)

Etant encore dans les langes, sa nourrice l'ayant couché sur le soir et ayant mis son berceau en une basse chambre, le lendemain on ne *l'y* trouva plus.
(ID., *Hist. rom.*, liv. Ier, p. 117, éd. de 1642.)

Mais peut-être, sire, que la juste douleur d'avoir vu quelques catholiques conspirer contre votre vie et contre votre Etat *vous fait avoir en horreur la religion qu'*ils embrassent, *vous figurant qu'elle les a induits* à une entreprise aussi détestable. (COEFFETEAU, *Réponse à Jacques Ier*.)

Etant donques arrivé avec une armée en Thessalie, *la ville de Larisse se mit incontinent entre ses mains.*
(AMYOT, *Pélopidas*, ch. XLVII.)

Ayant toujours depuis ajouté prouesses sur prouesses, sa gloire en accrut tellement qu'elle s'épandit partout.
(ID., *ib.*, ch. LIV.)

Telles étaient ses prières, étant à genoux sur l'échafaud.
(BRANTÔME, *Dames illustres*, Marie Stuart, t. VII, p. 434.)

Les mangeant, ils multiplient; les épargnant, ils vont en diminution. (RABELAIS, V, 7.)

Étant donques jà parvenu (Coriolan) à grande autorité et réputation à Rome par sa vertu, *il advint que le sénat* soutenant les riches *entra en grande dissension* avec le menu peuple.
(AMYOT, *Coriolan*, ch. XLVII.)

Étant donques jà arrivé (Philopœmen) au trentième an de son âge, *Cléomènes, le roi des Lacédémoniens, vint* une nuit à l'improuveue assaillir la ville de Mégalopolis.
(ID., *Philopœmen*, ch. VII.)

Toutefois, quant à la mort d'Alcibiades, il y en a aucuns qui ..... disent que ce ne furent ni Pharnabaze, ni Lysander, ni les Lacédémoniens qui le firent tuer, mais que, *tenant avec lui une jeune femme* de noble maison qu'il avait débauchée et séduite, *les frères d'icelle, ne pouvant supporter cette injure, allèrent mettre le feu* dedans la maison où il se tenait, et qu'ils le tuèrent comme nous avons dit.
(ID., *Alcibiade*, ch. LXXXI.)

Elle (la lance) *est portée par l'homme d'armes droite sur la cuisse, étant rangé en bataille*, et couchée sous l'aisselle, en arrêt au combat. (NICOT, p. 366, col. 1.)

Depuis cela un jour d'assemblée publique, *tâchant* (Tiberius Gracchus) *de faire continuer son tribunat*, afin d'achever ce qu'il avait commencé, *la noblesse assistée d'une bonne troupe*, principalement de ceux auxquels on avait ôté des terres, *se résolut d'en venir aux mains.*
(COEFFETEAU, trad. de *Florus*, III, 14.)

Les ayant enfin enfermés (Crassus) dans un coin de la Bruttie, *ils voulurent se sauver* dans la Sicile.
(ID., *ib.*, III, 20.)

Ayant amassé (César) *ses troupes de* toutes parts, et les deux armées s'étant approchées l'une de l'autre, *les desseins des chefs se trouvèrent divers.* (ID., *ib.*, IV, 2.)

Y étant entrés, ce fut avoir vaincu et gagné la victoire.
(COEFFETEAU, trad. de *Florus*, II, 7.)

Ayant tous deux (Antoine et Octave) *de grands partisans, ces dissensions civiles emplirent Rome de confusions* et de troubles.
(ID., *Hist. rom.*, liv. I, p. 121, éd. de 1642.)

Les chefs s'approchant les uns des autres, voulurent éprouver leurs forces, *et s'étant rencontrés* près de Laurone, *la perte fut égale* de côté et d'autre. (ID., trad. de *Florus*, II, 20.)

EMPLOI SPÉCIAL DU PRONOM RELATIF POUR UNIR DEUX PHRASES OU DEUX PARTIES D'UNE PHRASE.

Nous avons encore à signaler une construction intéressante, un fait de syntaxe assez complexe, qui a disparu de la grammaire et de la langue après le XVIe siècle.

Nous avons déjà vu que l'emploi du pronom relatif n'était pas toujours le même alors qu'aujourd'hui. Entre autres emplois, il en avait un tout-à-fait spécial, dont les traces sont presque entièrement effacées de la langue moderne. Il servait, comme le pronom relatif latin, à unir deux phrases ou deux propositions d'une même phrase que nous serions obligés de réunir aujourd'hui au moyen d'un pronom personnel ou d'un pronom démonstratif ; il jouait dans ces deux cas un rôle analogue à celui de la conjonction. Il se joignait tantôt à un substantif, tantôt à un verbe, tantôt à un participe présent ou passé.

a) Suivant lequel propos, Timocréon, poëte rhodien, le pique bien aigrement. (AMYOT, *Thémistocle*, ch. XLI.)

Mais le nom propre de la fête vaut autant à dire comme « la fête aux loups » : *pour laquelle cause* il semble qu'elle soit fort ancienne. (AMYOT, *Romulus*, ch. XXXIII.)

L'un fut Phœax, fils d'Erasistratus, et l'autre Nicias, fils de Nicératus ; *desquels Nicias était jà homme d'âge*, et avait jà acquis réputation de très-bon capitaine, et Phœax commençait encore à venir en avant. (ID., *Alcibiade*, ch. XIX.)

La lignée des rois d'Albe ..... vint à la fin à tomber en deux frères, Numitor et Amulius, *desquels Amulius*, quand ce vint à faire leurs partages, *fit deux lots de tous leurs biens.* (ID., *Romulus*, ch. IV.)

b) Quoi entendu, Marcellus ordonna ses gens en bataille au-dedans de la ville près des portes. (ID., *Marcellus*, ch. XV.)

Et voit-on que toute autre matière, quand chaleur lui défaut, demeure oisive et immobile, sans action quelconque, non plus qu'une chose morte, appétant et recherchant la vigueur du feu, comme son âme, *laquelle recouvrée*, elle commence alors à se mouvoir aucunement. (ID., *Camille*, ch. XXXVI.)

Depuis laquelle suffisance acquise, ceux qui le hantaient ordinairement commencèrent à apercevoir en lui une gravité de mœurs et de façons de faire, et une magnanimité digne d'être employée au maniement de grandes affaires. (ID., *M. Caton*, ch. II.)

De quoi les Sabins étant grièvement indignés, élurent capitaine général un nommé Tatius. (ID., *Romulus*, ch. XXVI.)

Il y eut un grand ravage d'eaux et de pluies, qui fendit la terre, et découvrit ces coffres, *dequels les couvercles étant arrachés*, on en trouva l'un totalement vide. (ID., *Numa*, ch. XXXV.)

Il a ordonné les uns apôtres, les autres prophètes, les autres évangélistes, ... jusqu'à ce que nous parvenions tous en

unité de foi, ... que nous croissions en celui qui est le chef, à savoir Jésus-Christ ; *auquel tout le corps étant conjoint* par ses nervures et liaisons prend accroissement en charité.

(CALVIN, *Instit. chrét.*, IV, III, 1.)

..... Et remplit la ville de beaux et bons enseignements et exemples, *parmi lesquels l'homme étant nourri*, ... venait par force à se mouler et former au patron de la vertu.

(AMYOT, *Lycurgue*, ch. LVII.)

Quoi voyant, ceux d'Athènes recoururent à l'oracle d'Apollon. (ID., *Thésée*, ch. XVIII.)

..... Là-dessus fit approcher l'armée de Rome : *ce que le sénat ne pouvant supporter*, fut d'avis d'user de son autorité un peu hors de saison, et sur cette résolution lui envoya défendre de passer plus avant.

(COEFFETEAU, *Hist. rom.*, liv. I, p. 129, éd. de 1642.)

c) ..... Une partie devint poudre, et l'autre doit être en beaucoup de pièces, *lesquelles vouloir réduire en un*, serait chose impossible.

(DU BELLAY, *Illustration de la langue française*, I, 11.)

Pour à quoi parvenir, il fit assembler tout le peuple.

(AMYOT, *Lycurgue*, ch. LX.)

Il ne faillit pas de remontrer vivement au sénat ..... que la paix qu'ils avaient avec eux n'était qu'une surséance d'armes et délai de guerre, *pour laquelle renouveler* ils n'attendaient que quelque occasion opportune.

(ID., *M. Caton*, ch. LIV.)

Mais Xénocrates ne le voulut pas, disant « qu'il ne voulait point avoir de part à celle bourgeoisie, *pour laquelle empêcher* il avait été envoyé ambassadeur ». (ID., *Phocion*, ch. XLI.)

« Romulus vous a laissé beaucoup de guerres encommencées, *pour lesquelles soutenir* votre ville aurait besoin d'un roi belliqueux, actif et vigoureux. » (ID., *Numa*, ch. IX.)

C'est ce que les anciens disaient de Simonides : parce que son imagination lui présentait, sur la demande que lui avait fait le roi Hiéron (*pour à laquelle satisfaire* il avait eu plusieurs jours de pensement), diverses considérations aiguës et subtiles. (MONTAIGNE, II, 20.)

d) Étant préoccupés de cette opinion, que lui ne fait pas grande conscience de mentir, ne daignent prendre la peine de s'informer plus avant : *laquelle s'ils voulaient prendre*, ils trouveraient, sans encore aller si loin, exemples de telle chose, voire de beaucoup plus grandes et plus émerveillables que toutes celles qui sont racontées par Hérodote, quant aux faits extraordinaires de nature.

(H. ESTIENNE, *Apol. pour Hérod.*, Disc. prélim.)

..... D'autant que chacune langue a je ne sais quoi de propre seulement à elle, *dont si vous vous efforcez exprimer le naïf en une autre langue*, ... votre diction sera contrainte, froide et de mauvaise grâce.

(DU BELLAY. *Illustration de la langue française*, I, 5.)

De quoi sitôt qu'il se fut aperçu, il déclara lui-même que le royaume appartenait à l'enfant qui naîtrait, si c'était un fils.

(AMYOT, *Lycurgue*, ch. II.)

Ceux qui me connaissent ici, me louent d'avoir beaucoup d'amitié, de foi, de discrétion et de probité : *toutes lesquelles choses si vous n'avez connues en moi*, vous en devez au moins avoir vu les semences dès ma première jeunesse.

(VOITURE, Lettre 175.)

On voit que dans ces différents cas la langue moderne aurait été obligée de remplacer le pronom relatif par un pronom personnel ou démonstratif, et de faire deux phrases là où dans l'ancienne langue il suffisait d'une. Ce fait est peut-être le plus important que nous offre l'ancienne syntaxe, un de ceux qui contribuent le plus à lui donner son caractère propre et à la dis-

tinguer de la nôtre. Il est le signe et le couronnement de la liberté de construction qui régnait alors; et en même temps il donne à la suite des phrases cet enchaînement plus fort et cette liaison en quelque sorte matérielle et visible, qui ont disparu de la langue aux XVIIe et XVIIIe siècles.

III

RÉSUMÉ DES REMARQUES PRÉCÉDENTES. — « *REMARQUES* » DE VAUGELAS. — CRITIQUES DE LA MOTHE LE VAYER. CONCLUSION.

DOUBLE CARACTÈRE DE LA LANGUE FRANÇAISE AU XVIe SIÈCLE.

Ce qui fait l'originalité de la langue française au XVIe siècle, c'est le mélange et la combinaison des deux éléments que nous venons d'indiquer. D'une part, le lien qui unit les phrases est beaucoup plus serré qu'aujourd'hui; les pronoms et les adverbes relatifs, et aussi, dans une certaine mesure, les conjonctions jouent un rôle beaucoup plus considérable, et mettent mieux en saillie les rapports des idées. D'autre part la phrase a une mobilité et une souplesse qu'elle a perdues depuis; l'ordre rigoureux auquel les mots ont été soumis dans le français moderne n'est pas encore fixé d'une façon définitive; les constructions sont plus variées, les tournures plus nombreuses; un certain nombre de

mots peuvent se supprimer sans altérer la physionomie de la phrase ; d'autres, qui nous sembleraient surabondants, s'introduisent sans inconvénient dans ces cadres encore mal tracés ; leurs fonctions peu délimitées leur permettent de se substituer les uns aux autres, et d'ajouter ainsi à la richesse un peu confuse et à la facilité un peu molle du langage.

En somme, il y a peu de lois fixes et bien établies : ce qui bientôt sera une règle n'est encore le plus souvent qu'une habitude dont l'écrivain peut s'écarter sans faillir ; ce qui se développera plus tard n'est encore qu'en germe ; chez les auteurs les plus réguliers l'instinct et l'inspiration doivent fréquemment suppléer à l'absence de principes certains.

La période, c'est-à-dire la phrase dans son plein développement, présente les mêmes caractères que la phrase simple. Elle ne diffère point essentiellement de ce qu'elle sera cent ans plus tard ; elle est parfois aussi nettement construite dans Calvin qu'elle le sera dans Bossuet. Mais ce sont des hasards heureux dus plutôt au génie de l'écrivain qu'à l'instrument dont il se sert. La liberté excessive qui lui est laissée dans la construction de la phrase est un danger pour lui, danger moins grand toutefois que l'habitude d'enchaîner les propositions et l'usage trop multiplié des pronoms et des adverbes relatifs. Ces procédés trop faciles exposent l'écrivain à confondre la liaison des idées avec celle des mots ; d'incidente en incidente, il se laisse aller à prolonger sa phrase au delà des limites qu'imposent à la fois la clarté et l'harmonie du style. Ces périodes continuées à perte d'haleine n'ont plus ni unité ni équilibre.

Il semble que ce soit la poésie qui ait corrigé la prose de ces défauts. C'est peut-être une bonne fortune pour la langue française que Malherbe n'ait écrit qu'en strophes et en stances : la nécessité d'exprimer sa pensée dans une mesure et une forme déterminées, l'a forcé d'acquérir cette netteté de la période, cette harmonie si juste, cette cadence si exacte, qui sont parmi ses plus grands mérites, et qui paraissent avoir eu tant d'influence sur ses successeurs, en particulier sur Balzac, le créateur de la période en prose.

DU LATINISME.

Nous avons indiqué quel nous semblait être le caractère principal de la langue au XVIe siècle. Il se trouve à la fois dans l'enchaînement plus rigoureusement marqué entre les diverses phrases, et dans la construction plus souple des phrases elles-mêmes. Il est un autre caractère qui se rattache au premier, et qui est très-fortement empreint dans certaines parties de la syntaxe de cette époque : c'est ce que nous appellerons le latinisme.

Nous ne voulons rien exagérer, et nous ne prétendons point recommencer en faveur du latin la croisade qu'Henri Estienne avait entreprise au profit du grec. Les différences entre la syntaxe latine et la syntaxe française sont profondes et incontestables. D'autre part, ce serait une naïveté d'attacher de l'importance à des ressemblances trop générales qui seraient aussi vraies peut-être du grec que de l'italien, et de l'espagnol que

du français. Il ne peut être question non plus des affinités qui tiennent aux origines mêmes de notre langue, et qui se retrouveraient dans le français actuel aussi bien que dans celui du XVIe ou même du XIIIe siècle. Nous ne devons point oublier que le français du moyen âge a laissé des traces même dans une langue qui avait oublié son ancienne grammaire : quand, depuis plus d'un siècle, la distinction du cas sujet et du cas régime n'existait plus et n'était plus connue même des grammairiens, certaines constructions nées de l'ancienne syntaxe subsistaient encore dans la syntaxe nouvelle.

Nous ne chercherons donc point à établir des rapprochements chimériques, et nous ne fausserons point la syntaxe française pour lui trouver des ressemblances avec la syntaxe latine. De ce qu'en latin deux adjectifs coordonnés peuvent être séparés l'un de l'autre, de ce que le relatif peut être éloigné de son antécédent, nous ne conclurons pas que ce soit l'influence du latin qui ait produit les mêmes faits de syntaxe dans le français du XVIe siècle. Mais il y a des ressemblances plus frappantes, et si elles ne prouvent point des emprunts faits directement à la langue latine, elles constituent au moins une série de coïncidences curieuses, et peuvent nous servir à compléter et à préciser nos idées sur la langue française au XVIe siècle.

Nous ne parlerons pas de l'adjectif ou du pronom démonstratif employés substantivement, comme l'adjectif ou le pronom en latin ; le même emploi se retrouve en grec avec de simples différences de nuances. Mais comment ne pas rapprocher l'emploi du pronom démonstratif en latin de son emploi en français dans des phrases comme celle-ci : C'était un très-grand

homme et rare, *comme celui qui avait* son âme teinte des discours de la philosophie? *Celui qui* ne semble-t-il pas être la traduction exacte de l'*is qui* latin? Il est vrai que le verbe latin se met au subjonctif, et le verbe français à l'indicatif. Mais si l'on voulait en induire une différence, il faudrait conclure à l'identité du subjonctif en français et en latin. Or, il est certain que l'emploi de ce mode n'est pas le même dans les deux langues, et que celui du subjonctif latin est beaucoup plus étendu. Il semble donc que la similitude d'emploi du pronom suffit à constituer une similitude à peu près complète entre les deux tournures que nous venons de comparer.

La ressemblance est plus frappante encore dans deux autres cas. C'est d'abord la construction très-caractéristique sur laquelle nous avons insisté plus haut: l'emploi du pronom relatif pour unir deux phrases ou deux membres de phrase, dans des cas où nous emploierions le pronom personnel ou démonstratif, en coupant la phrase.

Ex.: « *De quoi* sitôt qu'il se fut aperçu, il déclara... — La paix n'était que surséance d'armes et délai de guerre, *pour laquelle renouveler* ils n'attendaient que quelque occasion. » Cette tournure ne paraît-elle pas calquée sur la construction latine? « Magna vis est conscientiæ, *quam qui negligunt*... — *Inter quæ*, senatu ad infimas obtestationes procumbente, dixit forte Tiberius... » Des deux côtés le pronom relatif joue le même rôle; des deux côtés il peut être remplacé par un pronom personnel ou démonstratif accompagné ou non d'une conjonction. Dans les deux langues, cette construction se plie à des tours variés, soit avec le

participe présent ou passé, soit avec le substantif, soit avec une conjonction et un verbe. Il n'y a qu'une tournure qui reste particulière à la langue latine ; c'est la tournure par le subjonctif : *quod ut faceret*. Mais elle a son équivalent dans la tournure française par l'infinitif : *pour à quoi remédier*.

Il est une autre construction du pronom qui n'offre pas une moindre ressemblance avec la construction latine. C'est la construction de la locution *ce que* dans les phrases de ce genre : Si est bien raisonnable *d'attribuer à la prouesse* des combattants et à la sagesse du capitaine, *ce que la ville fut ainsi emportée* d'assaut. Aujourd'hui nous suppléons dans certains cas à cet emploi du pronom par celui de la conjonction *si* : *Si la ville fut emportée d'assaut, c'est que...*

Les Latins emploient dans le même cas le pronom neutre *quod*, devenu une conjonction :

> *Quod vitam moror invisam, Pallante perempto,*
> *Dextera causa tua est.*

Des deux côtés la construction est la même ; des deux côtés le pronom a le même sens, et remplit dans la phrase la même fonction grammaticale, analogue à celle de la conjonction.

Enfin ne peut-on pas donner le nom de latinisme à la construction de l'infinitif gouverné par un autre verbe, dans des cas où nous emploierions un mode personnel avec la conjonction *que?* Ex. : *Elle se disait avoir perdu* sa pudicité — *lesquels se disent être descendus* des Lacédémoniens. Ne dirait-on pas la copie pure et simple de la construction qu'on rencontre à chaque ligne en latin, et que le rudiment désigne sous le nom

de que retranché? Ce qui est particulier au XVIe siècle, et ce qui établit une ressemblance complète avec le latin, c'est l'emploi du sujet, absolument proscrit dans ce cas par la langue moderne. Henri Estienne écrit : Elle *se* disait avoir perdu, et non pas : *Elle disait avoir perdu*.

Tels sont les rapprochements les plus frappants qu'on peut faire entre la syntaxe latine et la syntaxe du XVIe siècle, et qui peuvent aider à mieux saisir la physionomie de celle-ci. Encore une fois, ils ne suffisent pas pour établir une filiation directe ; mais on ne peut les négliger sans omettre un des traits de la langue de cette époque. Il faut noter de plus que ces faits de syntaxe ont tous disparu du français au milieu du XVIIe siècle, et qu'ils caractérisent essentiellement cette période de transition où la langue française tâtonne encore et cherche sa voie.

« REMARQUES » DE VAUGELAS.

Pour l'étude de cette période, où, par un mouvement continu, le français d'Amyot se transforme et devient la langue de Pascal, nous trouvons un secours précieux dans un livre paru au milieu du XVIIe siècle, dans les *Remarques* de Vaugelas, publiées en 1647. Nous y chercherons ce qui concerne la syntaxe, et cet examen servira de complément nécessaire et de conclusion naturelle à notre travail.

L'auteur des *Remarques* n'est pas à proprement parler un écrivain dogmatique. Il n'enseigne point un

système et n'a point du tout la prétention d'être un novateur; il ne cherche qu'à résumer l'usage, et surtout le bon usage de son temps. Son impartialité est complète; il n'a d'autre ambition que d'être exact, et on peut se fier à lui comme à un témoin fidèle. Quoiqu'il n'ait nulle part exposé un corps de doctrines, on peut sans trop de témérité, d'après ses Remarques, conjecturer qu'elles étaient ses idées sur les points les plus importants, quel était l'état de la langue au moment où il écrivait, et, dans une certaine mesure, quel avenir lui était réservé.

TENDANCE VERS LA FIXITÉ.

Nous avons souvent insisté dans ce qui précède, sur la mobilité de la langue et de la construction françaises au XVIe siècle. Le besoin d'une fixité plus grande se faisait sentir à tous les bons esprits : cette tendance a inspiré à Vaugelas un grand nombre de ses remarques. Non pas qu'il se pose en législateur, et prétende dicter des arrêts qui aient force de loi. Il n'a point de si hautes visées : il essaie simplement de démêler dans l'usage ondoyant et divers de son temps quelles sont les habitudes les plus conformes au génie de notre langue, et celles qui ont le plus de chances de s'établir définitivement. Ces habitudes étaient si variables, si multiples, qu'il était souvent difficile de se décider pour l'une plutôt que pour l'autre, et que, même en cherchant la fixité, il est plus d'une fois obligé de céder à la mobilité de la langue contemporaine, et de rester dans l'indécision.

La délimitation encore peu exacte des mots et de leurs fonctions lui a suggéré quelques observations intéressantes.

Entre l'emploi de l'indicatif et celui du subjonctif, il se prononce pour le subjonctif dans les phrases de ce genre : « Je ne crois pas que personne puisse dire *que je l'aie trompé.* » La première proposition subordonnée n'offrait point de difficultés. On était d'accord sur la nécessité de mettre le subjonctif : *puisse.* C'est sur le second verbe qu'il y avait doute : que je l'*ai*, ou : que je l'*aie ?* Sans expliquer sa décision, Vaugelas énonce cette règle que, « quand il y a trois verbes dans une période continue, si le premier est accompagné d'une négative, les deux autres qui suivent doivent être mis au subjonctif. »

Faut-il dire : *elle m'a fait cet honneur de...* ou : elle m'a fait *l'honneur...?* Tous les deux peuvent se dire ; Malherbe s'est servi du premier tour. Cependant il est à remarquer que l'emploi du pronom démonstratif tend à se restreindre, que les locutions : à *ce* faire — en *ce* faisant, commencent à être bannis du beau style, sans se prononcer absolument, Vaugelas incline donc vers l'emploi de l'article.

L'adjectif peut-il être employé adverbialement ? C'est une question d'usage et de mesure. Malherbe a eu tort de dire : *tout beau*, pour dire : tout bellement. Mais Coëffeteau a dit avec raison, et tout le monde dit avec lui : *Il y a tout plein de difficultés.*

On voit que l'auteur n'a point de système au sujet de la substitution des mots les uns aux autres : il désire évidemment que ces substitutions deviennent moins fréquentes, et qu'on sache à quoi s'en tenir

sur l'emploi de tous les mots ; mais il se prononce autant que possible d'après l'usage, en se réservant d'en appeler de l'usage mal informé à l'usage mieux informé.

Il se présente des cas où l'on peut hésiter entre la construction la plus directe et une autre qui l'est moins. Faut-il dire : aimer mieux... *que de*, ou simplement : aimer mieux... *que ?* Il ne faut employer cette construction abrégée que dans un seul cas, celui où le dernier infinitif finit le sens, et où le *que* est rapproché du premier infinitif : Ex. : J'aime mieux *dormir que manger*. Partout ailleurs on devra mettre : *que de*.

Faut-il écrire : il y en eut *cent tués*, ou *cent de tués ?* Coëffeteau emploie d'ordinaire la préposition, Malherbe la supprime. Vaugelas ne se décide ni pour l'un ni pour l'autre, quoiqu'il semble plutôt donner raison à Coëffeteau. Mais il se prononce très-nettement dans d'autres cas analogues ; il veut qu'on dise : *il y a bien de l'apparence*, et non pas : *il y a bien apparence* ; — il n'y a *rien de mauvais*, et non pas : il n'y a *rien mauvais*. De même il ne faut pas dire : *il a esprit* et cœur, mais : *il a de l'esprit* et du cœur. En revanche, il approuve, sans en donner la raison : *Vous tourniez visage* vers la Provence. Il estime qu'on peut dire indifféremment : ils étaient tous *de même nation*, ou *d'une même nation* ; — vent *du midi*, ou vent *de midi*.

L'imitation italienne avait introduit l'habitude d'employer l'article avec les noms propres de personnes : *l'Aristote*, *le Plutarque*. Il faut le supprimer, dit Vaugelas, sauf pour certains noms propres italiens que l'usage a consacrés : *l'Arioste*, — *le Tasse*.

Les règles d'accord sont l'objet de quelques remarques. Il en est dans le nombre qui nous semblent inutiles à force d'être vraies ; si Vaugelas les a faites, nous pouvons en conclure quels étaient le vague et l'indécision qui régnaient alors dans la syntaxe. Il est obligé de rappeler que dans cette phrase : Celui qui est fol n'a pas *tous les vices en son extrémité*, le pronom possessif est mal employé ; que pour représenter un nom au pluriel il ne faut pas mettre un pronom qui marque le singulier, et qu'il aurait fallu dire dans ce cas particulier : en *leur* extrémité. On s'explique que Vaugelas ait insisté, quand il nous apprend que l'auteur de la phrase fautive n'est autre que Malherbe.

Il nous semblerait inutile de démontrer l'incorrection de cette autre phrase : *L'aventure du lion et de celui* qui voulait tuer le tyran *sont semblables*. Il nous semble évident qu'avec un seul sujet au singulier, le verbe doit demeurer au singulier. Il paraît que cela était moins clair aux yeux des contemporains de Vaugelas, puisqu'il se donne la peine de discuter la phrase en question avant de la condamner.

On comprend mieux l'utilité d'une remarque à propos de cette phrase : *Non-seulement tous ses honneurs et toute sa richesse, mais toute sa vertu s'évanouit*. Vaugelas veut avec raison qu'on mette le verbe au singulier. En revanche, il met résolûment le pluriel après l'expression collective *ce peu* : *ce peu* d'exemples *suffiront*.

On voit qu'il est quelquefois plus affirmatif même que les modernes, et qu'il ne tient pas compte de nuances délicates et de difficultés qui nous arrêtent encore.

Il est très-net sur l'emploi des auxiliaires avec les verbes neutres *monter, sortir*, *descendre*. Ces verbes se conjuguent, dit-il, avec l'auxiliaire *être*; c'est une faute de les conjuguer avec l'auxiliaire *avoir*.

A propos de l'accord de l'adjectif avec le substantif, il hésite entre deux principes opposés. Il veut qu'on dise : Ses yeux et sa bouche *étaient ouverts*, mais il approuve cette manière de parler : « Il avait *les yeux et la bouche ouverte*. » Quand l'adjectif est construit comme épithète et non plus comme attribut, il croit qu'il faut écrire de la façon suivante : « *Le travail, la conduite et la fortune joints* ensemble. » Ainsi d'une part il semble admettre le principe reconnu par les modernes, que le genre masculin doit l'emporter sur le féminin ; d'autre part il veut qu'on fasse accorder l'adjectif ou le participe avec le mot le plus rapproché.

Vaugelas a essayé d'introduire quelque fixité dans les règles d'accord du participe français. S'il n'a pas entièrement réussi, ses efforts n'ont cependant pas été stériles : il a porté un peu de lumière dans ce chaos, et il a tracé la route où d'autres ont marché.

En ce qui touche le participe passé, il se sépare sur deux points de l'usage moderne. Il veut qu'on dise sans accord : « Les habitants *nous ont rendu maîtres* de la ville. — La désobéissance *s'est trouvé montée* au plus haut point. » Cependant il veut qu'on écrive : *Nous nous sommes rendus maîtres*, avec l'accord. Pourquoi cette contradiction ? Il est clair que Vaugelas ne se plaçait pas au même point de vue que nous. A quelle idée obéissait-il ? Avait-il une théorie complète et suivie ? Cela est douteux. Ce qui paraît résulter des

exemples qu'il donne et des commentaires dont il les accompagne, c'est que suivant lui le participe passé s'accorde toutes les fois qu'il termine une phrase ou une proposition, ou même lorsque dans une proposition le sens est complet après le participe. On voit combien cette règle est incertaine, et comment ce principe peut donner lieu à des interprétations arbitraires.

Dans les cas de détail que Vaugelas examine chemin faisant, il fait preuve de tact grammatical plutôt qu'il ne se règle d'après des principes fixes. Faut-il dire : une partie du pain *mangé* ou *mangée* ? — de la façon *que j'ai dit*, ou : *que j'ai dite?* — le peu d'affection *qu'il m'a témoigné*, ou : *témoignée?* — Après six mois de temps *écoulé*, ou : *écoulés* ? Aujourd'hui nous nous décidons d'après le sens de la phrase ; Vaugelas a recours à l'usage, qui semble pourtant bien difficile et bien dangereux à consulter en cette matière. Il ne semble pas d'ailleurs y attacher trop d'importance, et il se tire de là en rappelant le mot de Quintilien, qui est plutôt d'un lettré homme du monde que d'un grammairien : « *Aliud est latine, aliud grammatice loqui.* »

Il ne paraît guère sûr non plus de ses décisions à l'égard des participes présents, qu'il nomme participes actifs. Il entrevoit, il est vrai, une distinction importante entre le participe proprement dit et ce qu'il appelle le gérondif. Ce qu'il appelle le participe devrait plutôt s'appeler adjectif verbal ; ce qui est le participe, ce qui remplit certaines fonctions du verbe, c'est ce qu'il appelle le gérondif, qui, d'après lui, ne prend jamais l'accord. C'est, dit-il, une faute d'avoir écrit :

Ainsi tes honneurs florissants
De jour en jour aillent *croissants*.

Croissant devrait rester invariable.

Mais d'autre part il admet, on ne sait trop pourquoi, que lorsque les participes *ayant* et *étant* ne sont pas suivis d'un participe passé ils doivent prendre la marque du pluriel.

Il reconnaît avec raison, mais sans rendre compte de son opinion, qu'il faut écrire sans accord : six mille écus *comptant*, et non pas : *comptants*.

TENDANCE VERS LA SYMÉTRIE.

Si, dans les remarques que nous venons d'analyser, Vaugelas ne parvient pas toujours à établir cette fixité qui manquait à la langue, si lui-même hésite souvent et nous expose des doutes au lieu de formuler des règles, du moins ses efforts tendent vers un seul but : donner à l'usage quelque chose de régulier, à la langue quelque chose de fixe. Nous avons à étudier maintenant comment il cherche à y établir cette symétrie exacte qu'elle n'avait pas encore, cet équilibre qui lui faisait souvent défaut.

Ce qui s'opposait surtout, dans la langue du XVIe siècle, à cette symétrie et à cette régularité, c'était la trop grande multiplicité des ellipses et souvent aussi l'omission de mots intermédiaires tels que le pronom, l'article ou la proposition.

Vaugelas se prononce nettement contre des omissions de mots qui ont été complétement proscrites

par l'usage moderne. Ainsi Malherbe a eu tort de dire :

> *Vous n'êtes seule* en ce tourment
> *Qui témoignez* du sentiment,
> O trop fidèle Caritée.

Il fallait dire : *Vous n'êtes pas seule*. La suppression de la négation donne à la phrase quelque chose d'incomplet.

Ainsi, lorsque dans une période un adjectif est construit corrélativement à un ou plusieurs substantifs qui précèdent, il faut exprimer la conjonction *et* devant le dernier substantif ainsi que devant l'adjectif : Il a des paroles pleines de force *et* de majesté, *et* telles qu'il ose les prêter à la République romaine. La suppression de la conjonction rendrait la phrase non-seulement mal équilibrée, mais obscure, en exposant l'auditeur à croire que l'adjectif *telles* se rapporte au dernier substantif placé devant lui.

Vaugelas recommande de répéter toujours *que* dans les phrases qui commencent par *si* et *tant s'en faut*. Ex. : « C'est une chose dont je vois le terme si éloigné que *tant s'en faut qu'*en la tempête où je suis, j'appréhende le naufrage, *qu'*au contraire. » Il ne faut pas oublier ce dernier *que*. Le précepte qui peut nous paraître superflu, ne l'était pas, à ce qu'il paraît, pour les contemporains de Vaugelas.

La recherche de la symétrie l'amène à traiter une question de syntaxe, qui se présente sous plusieurs formes, et sur laquelle il est revenu plus d'une fois. C'est la question de savoir s'il faut répéter ou non certains mots : l'article, la préposition, le pronom.

Faut-il répéter l'article devant le second de deux substantifs séparés par la conjonction *et?* oui, en règle générale. Cependant on trouve dans Coëffeteau beaucoup de phrases comme celles-ci : « Je dois cela *à la bonté et générosité... à la vertu et générosité* de ce prince. » Vaugelas ne blâme pas ces façons de parler, parce que les deux expressions que la conjonction sépare étant presque synonymes, n'en forment pour ainsi dire qu'une.

Le pronom doit presque toujours se répéter. Il est bien permis de dire : « *Nous avons passé les rivières* les plus rapides, *et pris des places* que l'on croyait imprenables. » Remarquons que dans ce cas on supprime non-seulement le pronom personnel, mais aussi l'auxiliaire devant le second verbe. Mais il faut absolument répéter le pronom lorsque la construction est interrompue par une particule disjonctive, et dire : Nous ne sommes pas contents de nous informer, ... *mais nous fouillons*, et non pas : *mais fouillons...* De même lorsque une des prépositions est négative, et l'autre affirmative. Je ne refuserai point... *et je me contenterai*, et non pas : *et me contenterai...*

Avec deux infinitifs, il faut toujours répéter le pronom : Envoyez-moi ce livre *pour le revoir et l'augmenter,* et non pas : *pour le revoir et augmenter.*

Pour les prépositions, la règle est moins absolue, ou du moins elle est tempérée par celle-ci, qui du reste domine toute la question : quand deux ou plusieurs mots devant lesquels est placé la préposition sont synonymes ou approchants, il ne faut pas répéter la préposition. Dans tous les autres cas, il faut la répéter.

Ainsi on dira : Il n'y a rien qui porte tant les hommes *à aimer et chérir* leurs semblables; mais il faudrait dire : *à aimer et à haïr* leurs semblables. Il en résulte qu'après une conjonction disjonctive, la préposition devra se répéter sans exception : Il n'y a rien *de défectueux ou de superflu.*

La symétrie n'est pas moins nécessaire dans l'ensemble de la phrase que dans les groupes de mots considérés en particulier. Ainsi l'adverbe *plus*, répété dans les deux parties d'une proposition, doit être construit de la même façon des deux côtés. Il faut dire : *Plus les hommes ont* de bien, *plus ils ont* de peine, et non pas : *ils ont plus* de peine. La même observation s'applique à l'expression *d'autant plus.* Ajoutons qu'il ne faut pas mettre *d'autant plus* d'un côté, et *d'autant* de l'autre, mais répéter le même mot dans les deux termes qui se correspondent.

Vaugelas est moins sévère pour l'emploi de la conjonction *afin.* Il permet d'employer *afin de* d'un côté et *afin que* de l'autre : « *Afin de faire voir* mon innocence à mes juges, *et que l'imposture ne triomphe pas* de la vérité. »

Il approuve deux constructions renversées, qui ne semblent pas être entièrement d'accord avec la construction habituelle de la phrase française, puisqu'elles rejettent après le verbe le sujet logique qui devrait être en même temps le sujet grammatical, et qu'elles placent devant le verbe un sujet purement grammatical, avec lequel l'autre est construit en apposition : *Ils s'en vont*, *ces rois* de ma vie.

Il approuve pour le complément une construction analogue à celle qu'il a approuvée pour le sujet : *de ce*

qui est le plus cher, ... il ne fait point de compte. Notons que dans la seconde partie de cette construction il n'y a point de complément répété pour reprendre celui qui se trouve dans la première partie.

Mais Vaugelas rejette absolument l'inversion du pronom sujet, du moins au commencement de la période; il veut qu'on dise toujours : Or *j'ai voulu*, et non pas : or *ai-je voulu*. Il se montre même plus exclusif que ne l'a été l'usage moderne, car il proscrit les phrases de ce genre : *Ingrat est celui...* Il n'admet que la construction régulière : *Celui-là est un ingrat qui...*

Nous avons vu plus haut qu'il se montre fort scrupuleux sur l'emploi des auxiliaires ; il ne l'est pas moins en ce qui touche leur construction. Il ne permet pas qu'on n'en mette qu'un, lorsqu'on se sert d'un tour qui en voudrait deux différents. Il désapprouve ce genre de phrases, assez usité de son temps : *Il s'est brûlé, et tous ceux qui étaient avec lui.* (Et il a brûlé tous ceux qui...)

Il discute une question qui peut nous sembler oiseuse parce qu'elle est résolue depuis longtemps, mais qui soulève un problème de syntaxe assez important, celui de savoir dans quelle mesure il est permis de sous-entendre dans la seconde partie d'une phrase des mots non exprimés dans la première partie. Vaugelas se demande si une femme peut dire à un homme : *Je suis plus vaillante que vous.* Non, dit Vaugelas, du moins à le prendre rigoureusement, car l'adjectif se rapporte à des personnes d'un sexe différent, et, leur étant commun à toutes deux, il devrait être du genre commun, et non pas d'un genre qui ne

convienne qu'à l'une des deux. En un mot, il faut sous-entendre, au point de vue grammatical : que vous n'êtes *vaillante*, tandis que le sens demanderait : *vaillant*, au masculin. Quoi qu'il en soit du principe que discute Vaugelas, l'usage moderne n'a pas été sur ce point plus scrupuleux que l'usage ancien, qui autorisait cette façon de parler.

Nous avons vu, en parlant de la langue du XVIe siècle, que la construction du pronom interrogatif au style indirect était souvent différente de ce qu'elle est de nos jours. Au temps de Vaugelas, elle tendait à se transformer ; il se borne à constater ce fait. La construction abrégée, immédiate, plus voisine de la construction latine, avait été employée par Malherbe : Il n'y a point de loi qui nous apprenne ... *que c'est que l'ingratitude*. Mais l'usage s'introduisait de plus en plus de dire : ...*ce que c'est que*...

TENDANCE VERS LA COHÉSION.

Tels sont les principaux points sur lesquels Vaugelas essaie d'établir une symétrie plus exacte, sans y réussir toujours, sans se rendre bien compte quelquefois du but qu'il veut atteindre et de la direction qu'il faut suivre. D'autres remarques sont faites dans une vue différente.

Si la langue du XVIe siècle était souvent obscure, brusque ou mal équilibrée à force d'ellipses, elle avait un autre défaut non moins visible : c'est le défaut de cohésion. Il tient à deux causes principales : d'une part

la séparation excessive et trop fréquente de mots qui devraient être réunis ; d'autre part la surabondance des mots parasites. Ce défaut, qui semble être dans une certaine mesure la contrepartie de celui que nous avons signalé plus haut, coexistait pourtant avec lui. Vaugelas essaie d'y porter remède.

S'il veut qu'on répète les mots nécessaires à la clarté ou à la symétrie de la phrase, il proscrit sévèrement les pléonasmes. Ainsi l'adverbe ne doit point être accompagné de la préposition, qui allonge la phrase sans rien ajouter au sens. Il ne faut pas dire : *par trop*, — *par ensemble*, mais : *trop*, — *ensemble*.

Il faut éviter la répétition vicieuse de la conjonction *que* dans le second membre d'une période, répétition dont les auteurs du XVIe siècle avaient abusé : « *Je ne saurais croire qu'après avoir fait toutes sortes d'efforts*, ... pour venir à bout d'une si grande entreprise, *qu'elle lui puisse réussir*. » Pour avoir le droit de répéter la conjonction dans la seconde partie de la phrase, il faudrait ajouter un verbe et dire : ... *Je ne saurais, dis-je, croire que*... —.

Les mots *pas* et *point* doivent être bannis du second terme de la comparaison : *Il fera plus qu'il ne promet*, au lieu de : ... *plus qu'il ne promet pas*.

En même temps qu'il proscrit les mots inutiles, Vaugelas veut que, pour mieux resserrer le faisceau des idées, les mots qui se complètent ou se déterminent réciproquement soient aussi rapprochés que possible les uns des autres. Ainsi le pronom relatif ne doit jamais être séparé de son antécédent, au moins par un verbe ; à plus forte raison ne doit-il pas l'être par une proposition tout entière. Vaugelas lui-même avait écrit,

dans sa traduction de Quinte-Curce : « Mais *les destinées de l'empire macédonien approchaient, qui* avaient résolu sa ruine. » Il blâme cette manière de parler, qu'il propose de modifier ainsi : « L'empire macédonien *approchait de ses destinées, qui...* »

De même l'adverbe doit se placer le plus près possible du verbe. Un écrivain contemporain avait écrit : Comme l'on voit que *presque leurs propositions n'étaient que* celle qu'ils avaient faites à Rome. » L'adverbe *presque* est mal placé, puisqu'il est en tête de la phrase, et non pas à côté du verbe substantif qu'il détermine.

C'est par des remarques de ce genre, tout-à-fait nécessaires au moment où il écrivait, que Vaugelas essaie d'introduire dans la phrase française cette cohésion parfaite, indispensable dans une langue où c'est l'ordre des mots plus que les flexions qui fait le sens et qui produit la clarté.

RECHERCHE DE L'ÉLÉGANCE. — CE QUE C'EST.

Il semble que dans certains cas Vaugelas se contredise lui-même et soit en désaccord avec ses principes habituels. C'est ainsi qu'après avoir établi des règles certaines et qu'on pourrait croire absolues, il énumère des exceptions à ces règles et autorise des licences qui paraissent les détruire. Mais ces déviations apparentes sont calculées, et font en quelque sorte partie de sa méthode. Il proclame dans sa préface que l'usage est le véritable maître de la langue; il croit que

les doctrines des plus savants grammairiens doivent s'incliner devant lui et lui céder le pas. Le rôle que s'est donné Vaugelas, c'est d'enregistrer les décisions de ce souverain absolu. Il écoute donc même ses caprices, tout en se réservant de les contrôler, soit par les décisions contraires qui se produiront avec le temps, soit par l'opinion des hommes éclairés. D'ailleurs il estime qu'une certaine part de caprice et de liberté est nécessaire dans une langue vivante, et que c'est là une condition essentielle de l'élégance. Il nous expose lui-même sa théorie à ce sujet : rien n'est plus élégant, suivant lui, que ce qui, dans une langue, est autorisé par l'usage indépendamment de la raison ou même contrairement à la raison.

Il ne faut donc point s'étonner s'il semble quelquefois défaire son propre ouvrage, si après avoir essayé d'établir dans la langue la fixité, la symétrie et la cohésion, il ne désapprouve pas toujours les défauts opposés ; si, après avoir tracé la grande route, il ne défend pas de suivre quelquefois les chemins de traverse.

Il approuve par exemple cette ellipse du verbe, familière à Coëffeteau : *A la mienne volonté que* cela fût ! Elle est, dit-il, irrégulière, mais élégante.

C'est encore la recherche de l'élégance, et de l'élégance seule, qui le guide dans une suite de remarques sur le pronom personnel. Il se demande s'il faut l'exprimer ou l'omettre dans le second membre d'une comparaison. Faut-il dire : « Je ne me puis assez étonner qu'une personne de cette sorte ait pu gagner un cœur aussi difficile à prendre *que je m'imagine que doit être celui de Monsieur... ?* » Vaut-il mieux dire : *que doit*

l'être...? Vaugelas se prononce, au nom de l'élégance, pour la première manière de parler. Mais à quelques pages de là il semble se contredire. Malherbe avait écrit : « Des choses *qu'il est aussi difficile de comprendre comme inutile de savoir.* » Vaugelas pense qu'il aurait dû mettre : *de les savoir.* Et il ajoute une distinction entre l'actif et le passif, qui paraît démentir ce qu'il a dit plus haut : « Cette nouvelle *y sera reçue comme elle doit.* ». Il faut mettre suivant lui : *comme elle le doit.* Mais alors pourquoi tout à l'heure préférait-il : *que doit être?* Est-ce parce que dans ce cas le verbe substantif est exprimé, tandis que l'auxiliaire ne l'est pas dans l'autre phrase. Ce serait bien subtil, dans tous les cas il faudrait le dire, et Vaugelas ne le dit pas. Avec l'actif au contraire il veut qu'on dise : *il l'a reçu comme il doit.* Pourquoi cette différence? Tout cela est, comme on voit, bien arbitraire et bien incertain.

Coëffeteau avait dit : « *Après avoir embrassé et donné le baiser de paix à son fils.* » Ce tour de phrase est-il bon? Il n'est plus approuvé aujourd'hui, dit Vaugelas. Cependant, comme on le trouve constamment employé dans Amyot, dans Coëffeteau, dans le cardinal du Perron, il n'ose pas le condamner absolument. Il est plus sévère pour une construction bien moins incorrecte, celle qui consiste à employer avec un même verbe deux compléments de nature différente. Il condamne cette phrase de Malherbe : « Je vous *en* supplie, *et de trouver bon.* »

Il s'est rencontré d'avance avec les grammairiens modernes, lorqu'il a approuvé des phrases de ce genre : « *L'affaire la plus fâcheuse* que j'aie, *ce sont*

les contes d'un tel. » Il admet cette tournure, qui est peut-être élégante, mais qui est à coup sûr irrégulière. Elle renferme une attraction dont il n'y a que cet exemple dans notre langue : le verbe s'accorde non pas avec le sujet, mais avec l'attribut. En dépit de ces critiques, ce tour de phrase, peu usité encore au temps de Vaugelas, et qu'il a le premier sanctionné de son autorité, s'est établi définitivement, et a résisté aux efforts des écrivains qui ont voulu sur ce point nous ramener à l'ancien usage français.

D'autres fois Vaugelas, au lieu de devancer le français moderne, approuve dans l'usage de son temps, toujours au nom de l'élégance, des tournures qui étaient encore à la mode, mais qui étaient destinées à vieillir bientôt et à tomber complétement en désuétude. C'est ainsi qu'en parlant de l'expression *ce que* fréquemment employée au XVIe siècle dans le sens du latin *quod*, il en approuve l'usage, et cite avec éloge cette phrase de Coëffeteau : « *Ce que je réponds sur le champ* à une harangue que tu as préméditée, *c'est premièrement un fruit de* ce que j'ai appris de toi. »

Il approuve également l'emploi du pronom *quoi* dans des cas où nous nous l'interdisons absolument; par exemple avec des substantifs au pluriel : « *Les tremblements de terre à quoi ce pays est sujet. — Ce sont des choses à quoi il faut penser.* »

CRITIQUES DE LA MOTHE LE VAYER.

On voit qu'au nom de cette élégance qu'il considère comme essentielle à une langue, Vaugelas fait une

large part à la liberté même déréglée, et que, tout en s'attachant à la symétrie et à la régularité, il maintient dans une certaine mesure les droits du caprice et de l'imprévu. Il rencontra pourtant des adversaires qui l'accusèrent d'enchaîner la liberté de la langue française, et d'en appauvrir à la fois le vocabulaire et la syntaxe. Le plus connu parmi ces adversaires est La Mothe le Vayer, qui, dans ses *Considérations sur l'éloquence française de ce temps* et dans ses *Lettres à Naudé*, attaque avec acharnement, tantôt dans leur ensemble, tantôt dans le détail, les *Remarques* de Vaugelas.

Le premier reproche qu'il lui fait porte sur la nature même de l'ouvrage, et non sur son mérite.

Il accuse l'auteur de s'attacher à des bagatelles, indignes d'occuper un esprit sérieux. C'est, dit-il, la marque d'une grande bassesse d'esprit que de s'amuser à ces subtilités, et ceux dont le génie n'a rien de plus à cœur que cet examen scrupuleux de paroles, et j'ose dire de syllabes, ne sont pas pour réussir noblement aux choses sérieuses, ni pour arriver jamais à la magnificence des pensées[1]. On peut penser ce qu'on voudra de ces assertions; mais, comme le dit Vaugelas lui-même dans sa Préface, il ne se faut jamais faire des chimères pour les combattre. Or c'est ce que fait ici son adversaire. L'auteur des *Remarques* s'est proposé de constater le bon usage de son temps en matière de langue; la question est de savoir s'il a atteint son but, et non pas

[1] La Mothe Le Vayer, *Considérations sur l'éloquence française de ce temps*, Paris, 1684, in-12, p. 22.

s'il est arrivé à la magnificence des pensées, à laquelle il n'a point songé.

Voici un second reproche, qui n'a guère plus de valeur que le premier. Vaugelas dit dans sa Préface, qu'il ne faut qu'un mauvais mot pour décrier un prédicateur, un avocat, un écrivain. La-dessus La Mothe le Vayer s'emporte, cite les anciens, appelle la mythologie à son aide, pour prouver ce dont personne ne doute, que les mots n'ont pas de prix par eux-mêmes, et que pour bien parler il faut bien penser[1]. Tout cela est d'autant plus inutile que Vaugelas avait pris les devants. Le passage qui sert à son adversaire de prétexte pour s'indigner se termine ainsi : « Enfin, un mauvais mot, parce qu'il est aisé à remarquer, est capable de faire plus de tort qu'un mauvais raisonnement, dont peu de gens s'aperçoivent, quoiqu'il n'y ait nulle comparaison de l'un à l'autre. » On voit qu'il n'y a rien de plus correct. Il faut donc supposer, ou que La Mothe le Vayer n'a point pris garde à cette seconde phrase qui complète la première en l'expliquant, ou qu'il s'est servi d'une méthode bien connue, qui consiste à faire dire à ses adversaires ce qu'ils n'ont pas dit, et à tronquer un raisonnement qu'on serait embarrassé de réfuter.

Après les critiques d'ensemble, il faut examiner les remarques de détail. Nous avons vu que Vaugelas cherchait à introduire plus de fixité dans l'emploi des mots et des constructions. La Mothe Le Vayer se révolte souvent contre les décisions qu'il rapporte, ou contre les règles qu'il a essayé de poser.

[1] La Mothe Le Vayer, *Lettres à Naudé*, in-12, p. 488-492 (éd. de 1659).

Vaugelas avait dit, en parlant du mot *superbe* : « Ce mot est toujours adjectif, et jamais substantif, quoiqu'une infinité de gens, et particulièrement les prédicateurs, disent : *la superbe*, pour dire l'orgueil. — La Mothe Le Vayer proteste contre cette décision, au nom de l'usage et au nom de la raison. Vaugelas admettait que certains mots étaient substantifs et adjectifs tout ensemble, comme : *colère, adultère, chagrin, sacrilège*. Son adversaire veut qu'il en soit de même du mot : *superbe*. « C'est, dit-il, la beauté de toutes les langues d'avoir des noms de cette nature ; et ils sont souvent très-nécessaires pour diversifier[1]. » Cela n'était pas en question.

Vaugelas reconnaît qu'il est ordinaire en français de substantifier les infinitifs. Il fait une exception pour *le vouloir*, qui, suivant lui, n'est plus employé que par les poëtes. La Mothe Le Vayer n'admet pas cette restriction, et déclare ce mot aussi bon en prose qu'en vers[2].

Il n'admet pas non plus que l'emploi du pronom *ce* à la place de l'article tombe en désuétude. Il approuve ces tours de phrases blâmés par Vaugelas : « *Il m'a fait ce bien de me dire. — Elle m'a fait cet honneur de me dire*[3]. »

Dans cette phrase : *Je ne crois pas que personne puisse dire que je l'aie trompé*, Vaugelas veut que le dernier verbe : *tromper*, se mette au subjonctif. La Mothe Le Vayer ne disconvient pas que cela ne vaille mieux, mais il ne croit pas que ce soit une faute de

[1] *Lettres à Naudé*, p. 494.
[2] *Id.*, p. 512.
[3] *Id.*, p. 505.

mettre l'indicatif. « Il ne faut pas, dit-il, condamner comme absolument mauvais, ce que nous trouvons qui peut être mieux dit autrement [1]. »

Il est aussi moins rigoureux sur l'emploi des auxiliaires, et il veut, contrairement à Vaugelas, qu'on puisse écrire : Cette entreprise *lui est réussie*, ou : *lui a réussi* [2] ; — Cette affaire *lui a bien succédé*, ou : *lui est bien succédée* [3].

Les deux auteurs ne pensent pas de même sur la syntaxe d'accord. En ce qui touche les règles d'accord du participe passé, La Mothe Le Vayer s'est rencontré avec les grammairiens modernes. Il veut qu'on fasse accorder le participe dans cette phrase : *Le commerce l'a rendue puissante* (en parlant par exemple d'une ville). Vaugelas prétendait que dans cette autre : « *La désobéissance s'est trouvé montée* au plus haut point de l'insolence », le premier participe devait rester invariable. La Mothe Le Vayer veut qu'on écrive : *La désobéissance s'est trouvée avoir monté*, en mettant le participe *trouvée* au féminin.

Ils se séparent aussi sur la construction de l'adjectif épithète avec deux substantifs de genre différent. Vaugelas pense qu'il faut dire : *Les yeux et la bouche ouverte*, — *Les pieds et la tête nue*, en ne faisant accorder l'adjectif qu'avec le dernier des deux substantifs. La Mothe Le Vayer veut qu'on le fasse accorder avec les deux. L'usage moderne lui a donné raison.

De même pour la construction du verbe avec deux

[1] *Lettres à Naudé*, p. 509.
[2] *Id.*, p. 513.
[3] *Id.*, p. 516.

substantifs. Vaugelas voudrait qu'on écrivît : « *Sa clémence et sa douceur est incomparable. — Son ambition et sa vanité fut insupportable.* » Il considère que dans chacune de ces phrases les deux substantifs étant synonymes ou presque synonymes équivalent à un substantif unique. Il réserve le pluriel pour le cas où les substantifs ont des sens opposés : « *L'amour et la haine l'ont perdu.* »

Cette règle n'est pas sans analogie avec la précédente, et La Mothe Le Vayer la condamne aussi, non sans raison. Il veut qu'on n'use point de synonymes, ou que, si on en use, le verbe se mette au pluriel[1].

Vaugelas, conformément aux mêmes principes, qui lui ont inspiré les règles précédentes, veut qu'on mette le verbe au singulier dans cette phrase : « *Non-seulement tous ses honneurs et toutes ses richesses, mais toute sa vertu s'évanouit.* » Il a raison, car la conjonction disjonctive *mais* rompt la construction et isole le dernier membre de phrase de ceux qui le précèdent : mais il a tort de croire que la construction reste la même, si à la conjonction *mais* on substitue la particule copulative *et*. Suivant lui, on devra écrire : « *Toutes ses richesses et toute sa vertu s'évanouit.* » Il ne donne d'autre raison de cette construction que la présence de l'adjectif *tout*, auquel il semble attribuer une propriété particulière. La Mothe Le Vayer triomphe aisément de cette erreur ; mais il va trop loin lorsqu'il prétend que tout l'article de Vaugelas est contre l'usage aussi bien que contre la raison[2]. La première

[1] *Lettres à Naudé*, p. 503.
[2] *Id.*, p. 506-507.

partie en est parfaitement correcte, et l'usage moderne n'a fait que la confirmer.

On voit qu'avec plus ou moins de raison, La Mothe Le Vayer combat Vaugelas dans ses tentatives pour donner à la langue une plus grande fixité ; il ne juge pas moins sévèrement les efforts qu'il fait pour y introduire plus de symétrie.

Vaugelas blâme le tour suivant : « *Il a été blessé d'un coup de flèche, qui était empoisonnée.* » Il faudrait suivant lui, pour que le tour fût français, mettre à la place : *blessé d'une flèche,* ou : *de la flèche,* ou : *de cette flèche qui était empoisonnée.* Le pronom relatif ne saurait se rapporter au mot *flèche,* si ce mot n'est régi que par la préposition *de*, que Vaugelas appelle *article indéfini.* Par une raison analogue, il condamne cette façon de parler : « *Il a fait cela par avarice, qui est capable de tout.* » Le pronom relatif ne peut, dit-il, se rapporter à un nom qui n'est pas accompagné de l'article à moins que ce nom ne soit au vocatif : *Avarice, qui causes tant de maux.* La Mothe Le Vayer trouve fort bonnes toutes les tournures blâmées par Vaugelas, mais il n'appuie son opinion sur aucune bonne raison [1]. Celle que Vaugelas donne des deux règles qui précèdent est au contraire fort concluante, sauf une confusion dans les termes que nous avons déjà relevée :

« Je crois pour moi que c'est à cause que le pronom relatif s'appelant ainsi pour la relation ou le rapport qu'il a à quelque chose qui a été nommée, il faut que les deux, et le nom et le pronom, soient de même na-

[1] *Lettres à Naudé,* p. 509-510.

ture, et ayant une correspondance réciproque, qui fasse que l'un se puisse rapporter à l'autre. Or est-il que cela ne peut arriver entre deux termes dont l'un est toujours défini, qui est le pronom relatif, et l'autre indéfini, qui est le nom sans article, ou sans article défini. » (Il comprend sous cette dernière dénomination le pronom indéfini *un*, *une*, aussi bien que l'article *le*, *la*, *les*.)

L'amour extrême que Vaugelas a pour la netteté du style le fait souvent taxer par son contradicteur de scrupule exagéré. Prenons un exemple cité par Vaugelas : « *J'ai parlé à un tel de votre affaire, il s'y portera avec affection. Celle que vous m'avez témoignée* ces jours passés est extraordinaire. » Il trouve cette façon de parler vicieuse. Il faudrait, d'après lui, répéter le mot *affection* au commencement de la seconde phrase, au lieu de le remplacer par le pronom *celle*. On n'aurait le droit d'employer le pronom que s'il était dans la même période que le nom, si l'on disait par exemple : *Il m'a promis de vous servir avec la même affection que celle que vous lui avez témoignée* ces jours passés. Peut-être est-ce là une question de rhétorique plutôt que de grammaire. Quoi qu'il en soit, La Mothe Le Vayer ne croit pas qu'elle mérite d'être discutée, et il trouve que Vaugelas se crée des difficultés pour le plaisir de les résoudre [1].

De même il juge qu'il est trop scrupuleux dans l'errata qu'il a placé en tête de ses *Remarques*. « Dans la page 343, ligne 18, il avait mis, après le verbe *tromper* : « *On le peut être encore*, etc. » par une fort

[1] *Lettres à Naudé*, p. 515-516.

bonne façon de parler. Il veut qu'on la corrige sans besoin, et qu'on lise : « *On peut être encore trompé* », ce qui est indubitablement moins bien, à cause d'une ennuyeuse répétition du verbe *tromper*, comme toute personne acoutumée à écrire, et qui a bonne oreille, en tombera d'accord [1]. »

Nous savons quelles sont les idées de Vaugelas sur la nécessité de répéter l'article, le pronom, ou d'autres parties du discours, devant plusieurs mots coordonnés. La règle générale qu'il donne est celle-ci : quand les mots coordonnés sont synonymes ou presque synonymes la répétition est nécessaire ; elle ne l'est pas dans les autres cas. Conformément à ce principe, on dira : *le père et la mère*, et non pas : *les père et mère*, — *son père et sa mère*, et non pas : *ses père et mère*. La Mothe le Vayer convient que la règle générale est bonne, mais il conteste qu'elle doit s'appliquer au cas particulier que nous venons de citer. Le tour en question est très-usité ; il est commode ; il est élégant ; il n'y a pas de raison pour y renoncer [2].

Vaugelas lui-même semble contrevenir à la règle, lorsqu'il prescrit de dire : *Vous êtes si sage et si avisé*, et non pas : *si sage et avisé*. Cependant les deux mots sont presque synonymes. L'auteur n'invoque pas d'autre raison que l'usage. D'ailleurs l'objection que lui fait son adversaire paraît bien faible. « Il semble, dit-il, qu'en répétant *si : vous êtes si sage et si avisé*, l'on veuille faire passer *si avisé* pour quelque chose de plus que *si sage*, ce qui est ridicule et s'appelle

[1] *Lettres à Naudé*, p. 529-530.
[2] *Id.*, p. 518-519.

en latin nugari[1]. » Remarquons que, si Vaugelas s'écarte du principe qu'il a posé lui-même, c'est pour obéir à un principe plus général, celui de la symétrie.

En même temps qu'elle manquait de symétrie, la langue française de cette époque manquait de cohésion. Vaugelas avait essayé de remédier à ce défaut, soit en retranchant les mots inutiles, soit en rapprochant ceux qui étaient trop séparés. C'est ainsi qu'il condamne *tant plus* mis à la place de *plus*, — *du depuis* pour *depuis*, — *en après*, ou : *par après*, pour : *après*. Il n'approuve pas non plus : *Il suppliait avec des larmes*, mis pour : *Il suppliait avec larmes*. La Mothe le Vayer trouve cette sévérité très-exagérée ; suivant lui condamner l'emploi de plusieurs mots dans les cas où un seul suffit, « c'est une dangereuse rigueur qui va à la ruine de notre langue[2] ».

En ce qui concerne les transpositions de mots, Vaugelas ne se montre pas moins sévère que ne l'a été l'usage moderne. Il veut qu'on dise : *Je vous le promets*, et non : *Je le vous promets*. Il n'est pas si méchant *que vous vous le figurez*, et non pas : *que vous le vous figurez*. La Mothe le Vayer pense, au contraire, que les deux manières de parler sont bonnes, et qu'on peut écrire indifféremment : *Je le vous dirai*, et : *Je vous le dirai*. Il ajoute, sans tenir suffisamment compte des conditions propres au français : « Toutes les langues ont cette variété de locution pour ornement, et c'est une pure fantaisie de le vouloir ôter à la nôtre[3]. »

[1] *Lettres à Naudé*, p. 516-517.
[2] *Id.*, p. 495, 521-522.
[3] *Id.*, p. 495.

On comprend mieux qu'il approuve cette façon d'écrire, à laquelle Vaugelas reproche de manquer de netteté : *Je ne saurais oublier, monseigneur, cet heureux séjour*. Pourvu qu'on enferme le mot *monseigneur* entre deux virgules, il ne voit rien à reprendre dans ce tour de phrase [1].

Il prend le parti de la vieille langue contre la langue moderne, lorsqu'il trouve bonnes ces tournures blâmées par Vaugelas : *Etant le bien fait de cette nature*, pour : *Le bien étant fait* de cette nature. — *Ayant ce bon homme fait tout son possible*, au lieu de : *Ce bon homme ayant fait* tout son possible [2]. Le temps a donné raison à Vaugelas : Cette séparation de l'auxiliaire et du participe, qui était d'un usage constant au XVIe siècle, est complétement tombée en désuétude.

La Mothe le Vayer défend encore contre Vaugelas [3] certaines transpositions que l'usage moderne a condamnées. Ex. : *C'était du blé que les Siciliens en l'honneur de C. Flaminius et de son père avaient fait apporter* de Rome. — Entre les personnes *que votre bienveillance a par le passé jamais obligées*. — Où est allée cette crainte de Dieu, *qui si exactement vous a toujours fait conformer* à ses volontés ? Il n'y a point, il est vrai, de règle précise qui s'oppose à ce genre de constructions ; il faut s'en référer au conseil donné par Vaugelas, de ne pas mettre trop d'intervalle entre les mots qui se déterminent réciproquement.

Voici encore un exemple de faute contre la netteté et

[1] *Lettres à Naudé*, p. 520-521.
[2] *Id.*, p. 517-518.
[3] *Id.*, p. 522.

la cohésion : *En cela plusieurs abusent tous les jours merveilleusement de leur loisir.* Vaugelas fait observer qu'il y a trop de mots pour un seul verbe : il en résulte un embarras pour l'esprit, qui ne sait plus où se prendre. Il applique assez ingénieusement à ce propos le mot qu'on prête à Caligula sur le style de Sénèque : *Arenam sine calce.* Là-dessus La Mothe le Vayer prend feu et disserte longuement sur le mot de Caligula, sans plus s'occuper si l'observation de Vaugelas est juste ou non [1]. La correction que celui-ci propose consiste à supprimer un mot ou un groupe de mots, et à dire : *En cela plusieurs abusent tous les jours de leur loisir*, ou : *En cela plusieurs abusent merveilleusement de leur loisir.*

Ce que La Mothe le Vayer reproche le plus ordinairement à Vaugelas, c'est de trop s'attacher à la régularité, de pas laisser au langage la liberté nécessaire. Quelquefois il change de point de vue, et l'accuse de sacrifier la régularité à ce qu'il croit être l'élégance. Cette phrase : *Je n'écris plus tant que je faisais autrefois,* ne vaut pas mieux, à son avis, et peut-être même vaut moins que cette autre : *Je n'écris plus tant que j'écrivais autrefois* [2]. Ici La Mothe le Vayer se montre plus partisan de la symétrie que Vaugelas lui-même. Ailleurs il relève comme un solécisme ce que Vaugelas considère comme une élégance. Celui-ci veut qu'on dise : *Si c'étaient nous qui eussions fait cela*, et non pas : *Si c'était*, au singulier. — *Les plus grands capitaines* de l'antiquité, *ce furent* Alexandre, César,

[1] *Lettres à Naudé*, p. 522.
[2] *Id.*, p. 516.

Hannibal, etc., et non pas : *ce fut*. Il avoue que cette façon d'écrire « choque la grammaire en l'un de ses premiers préceptes, qui est que le nominatif singulier régit le singulier du verbe, et non pas le pluriel » ; mais il fait intervenir à ce propos une de ses idées favorites, à savoir que rien n'est plus élégant que les façons de parler établies par l'usage contre les règles de la grammaire. La Mothe le Vayer, qui a parfois invoqué contre lui son propre principe, semble ici ne pas s'en souvenir, ou n'en faire aucun cas [1].

Il semble d'ailleurs que tous les arguments lui soient bons pour essayer de mettre en défaut son adversaire. Il le blâme tantôt de s'attacher trop scrupuleusement à l'usage, tantôt de ne pas s'y attacher assez. On comprend qu'il n'approuve pas entièrement la théorie que Vaugelas a exposée dans sa Préface, et qui fait de l'usage le maître unique et absolu de la langue. Il n'a pas de peine à montrer que, de l'aveu même de l'auteur, les décisions de ce juge ne sont ni toujours claires, ni toujours incontestées, et qu'il faut bon gré, mal gré, dans les cas douteux, en appeler à la raison. Mais alors pourquoi reproche-t-il à Vaugelas de raisonner en matière de grammaire, et d'interpréter l'usage, quand l'usage ne s'explique pas de lui-même ?

Au reste Vaugelas a pris soin de distinguer le mauvais usage ou usage vulgaire, du bon usage, qui n'est que « la façon de parler de la plus saine partie de la cour, conformément à la façon d'écrire de la plus saine partie des auteurs du temps ». Ce principe n'est pas toujours suffisant; mais est-il aisé d'en trouver un

[1] *Lettres à Naudé*, p. 499.

meilleur? La distinction qu'il consacre n'est pas toujours facile à établir; mais n'était-il pas nécessaire d'en établir une? Enfin Vaugelas n'a jamais nié que les règles qu'il pose ne souffrissent des exceptions; et c'est ce que son contradicteur semble constamment oublier. Parce que pour désigner certaines choses notre langue possède deux expressions différentes, est-ce une raison pour que tous les mots aient des synonymes, pour qu'à chaque construction corresponde une construction équivalente? De ce que l'oreille s'habitue à des phrases peu harmonieuses, s'ensuit-il que dans le choix des mots il ne faille tenir aucun compte de l'harmonie? De pareils raisonnements ne prouvent que contre celui qui se les permet.

Le principal reproche que La Mothe le Vayer fait à son adversaire, c'est celui d'appauvrir la langue. Il le développe longuement et sous plusieurs formes.

« Vous avez, écrit-il à Naudé, trop de connaissance de notre langue, aussi bien que de celles dont elle tire son origine, pour n'avoir pas remarqué l'injustice de ce qu'il retranche tantôt comme vieux, tantôt comme bas, et tantôt comme barbare, avec l'impossibilité de s'assujetir à mille ponctualités qu'il ordonne, d'autant plus déraisonnables qu'elles sont nouvelles, et que l'usage de tous les bons écrivains qu'il reprend, les contredit [1]. »

Ainsi les règles établies par Vaugelas enchaînent la liberté de l'écrivain, qui n'osera plus rien produire de peur de commettre des fautes. Les *Remarques* de Vaugelas aboutiront suivant lui, à la ruine non-seu-

[1] *Lettres à Naudé*, p. 536.

lement de l'éloquence, mais même du langage ordinaire. « Et à laisser aller les choses de la sorte, nous tomberions bientôt dans la disgrâce dont Sénèque s'est plaint, où il commence une de ses épitres de la sorte : Quanta verborum nobis paupertas, imo egestas sit, nunquam magis quam hodierno die intellexi [1]. »

Il y a bien de l'injustice dans ces reproches. C'était à la force des choses, au développement naturel du langage et de l'esprit français, qu'il eût fallu s'en prendre. Personne ne déplorait plus que Vaugelas cet appauvrissement continu et nécessaire d'une langue qui ne s'épurait qu'à la condition de sacrifier une partie de ses richesses. A propos du verbe *Magnifier*, qui malgré l'autorité d'Amyot et de Coëffeteau, commençait à vieillir, il écrit cette phrase à laquelle son contradicteur ne paraît point avoir pris garde : « J'ai une certaine tendresse pour tous ces beaux mots que je vois ainsi mourir, opprimés par la tyrannie de l'usage, qui ne nous en donne point d'autres à leur place, qui aient la même signification et la même force. » C'est donc souvent malgré lui qu'il suit le mouvement qui poussait la langue dans une voie nouvelle. Les plus illustres auteurs contemporains y étaient entrés. La mobilité extrême de la syntaxe du XVIe siècle, et en même temps ce caractère à demi latin qui résulte d'un enchaînement plus rigoureux entre les phrases et de la plus grande multiplicité des liaisons, ces deux traits essentiels s'aperçoivent encore, mais bien plus effacés, dans Balzac et dans La Mothe le Vayer lui-même, que dans le français de Montaigne ou d'Amyot.

[1] *Lettres à Naudé*, p. 525.

Vaugelas essaie encore de tenir la balance égale : tout en favorisant le progrès que fait le langage en symétrie, en cohésion, en régularité, il voudrait lui conserver quelque chose de son ancienne liberté et de sa souplesse qui diminue tous les jours. Après lui, l'équilibre sera rompu au profit des nouvelles tendances, et le français, en acquérant sa forme définitive, perdra ce qui lui restait de la mobilité un peu fuyante qu'il avait autrefois. C'est au début de cette nouvelle période que doit s'arrêter cette étude, qui n'a pour but que de retracer les transformations de la syntaxe française entre ces deux époques littéraires, le XVIe et le XVIIe siècle.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

PRÉAMBULE..... 1

PARTIE I. — Étude de la syntaxe française dans les principaux grammairiens du XVIe siècle..... 5

PARTIE II. — Étude des textes..... 59

CHAPITRE Ier. — Délimitation imparfaite entre les mots et les fonctions des mots au XVIe siècle..... 59

CHAPITRE II. — Liberté d'omettre ou d'exprimer certains mots au XVIe siècle. — Constructions elliptiques. — Ellipses. — Pléonasmes..... 106

CHAPITRE III. — Inversions au XVIe siècle. — Séparation de mots que nous devrions réunir. — Changements de construction dans une même phrase. — Constructions tombées en désuétude..... 158

PARTIE III. — Résumé des remarques précédentes. — *Remarques* de Vaugelas. — Critiques de La Mothe le Vayer. — Conclusion..... 193

Versailles, imprimerie CERF et FILS, rue Duplessis, 59.